

La Presse

cyberpresse.ca

Pourquoi fêter?

Un texte de Roch Carrier, page A25



Impôts: Québec et son cadeau du 1^{er} juillet

Cahier Économie, page C1

Usé et encore sur la route

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page D1

Ibrahim Ferrer

MONTRÉAL | SAMEDI 30 JUIN 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 246 > 160 PAGES > 10 CAHIERS 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 \$



Pour Montréal!

MARC CASSIVI

HIER SOIR, Charlie Haden avait une réservation chez Toqué!, la grande table de la rue Saint-Denis où il a ses habitudes. « Normand (Laprise, le propriétaire) est un ami. C'est un des meilleurs chefs au monde. Il me fait visiter ses cuisines et moi, je l'invite à mes concerts. Et puis, il a pris l'habitude de faire jouer mes disques... »

De vieilles habitudes, Charlie Haden en a plusieurs à Montréal. Ce favori du Festival international de jazz, lauréat du prix Miles-Davis 2000, adore inconditionnellement cette ville qu'il tient pour « l'une des plus belles du monde ». S'il existait une carte platine V.I.P. super plan élite des amis du Festival, il en serait sans doute l'un des premiers détenteurs. C'est dire comme sa marge d'amour est grande auprès du public jazz montréalais.

« Montréal, c'est mon home away from home. Je m'y sens vraiment comme chez moi. »

Voir MONTRÉAL en A2

« OUI, JE SUIS IMPUTABLE »



PHOTO PC

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, jette un regard sceptique en direction du pichet d'eau mis à sa disposition lors de son témoignage devant la commission d'enquête sur la tragédie de Walkerton.

Harris défend son administration

LOUISE LEDUC
envoyée spéciale

WALKERTON — « Walkerton a sonné le réveil, pour notre gouvernement comme pour les gouvernements de nombreuses autres provinces canadiennes », a reconnu hier le premier ministre ontarien Mike Harris. Sans craindre de se contredire, Mike Harris n'a pas hésité quelques minutes plus tard à déclarer qu'en aucun temps il n'avait été porté à son attention ou à l'attention de l'un de ses ministres que ses coupes budgé-

taires pouvaient compromettre la santé de quelque Ontarien que ce soit.

Calmé tout au long de son témoignage historique — 50 ans ont passé depuis la dernière comparution d'un premier ministre ontarien à une commission d'enquête semblable à celle mise en place à Walkerton —, Mike Harris a été cuisiné pendant près de cinq heures.

Voir HARRIS en A2

AFFAIRE SECOND CUP

Mathieu déclaré coupable

La Couronne réclame une peine de 12 mois

CHRISTIANE DESJARDINS

Plus de 30 ans après avoir été condamné à une lourde peine de prison pour des événements reliés au FLQ, c'est un retour à la case départ pour Rhéal Mathieu. L'ex-felquist âgé maintenant de 54 ans, qui a repris du service en 1999 avec la Brigade d'autodéfense du français, a été déclaré coupable par un jury, hier, d'avoir tenté de causer des incendies dans trois cafés Second Cup, à l'automne 2000, et d'avoir eu une arme prohibée chez lui.

Le jury a toutefois acquitté Mathieu de six autres accusations de méfait à l'endroit de commerces à raison sociale anglaise.

Mathieu, qui est détenu depuis son arrestation en octobre dernier, a discrètement manifesté sa déception par un air désappointé.

Pour le procureur du ministère public, Jacques Dagenais, le verdict est raisonnable, étant donné que la preuve pour les Second Cup était plus directe que pour les autres accusations. Mathieu était filé par la police quand il est allé porter à La Presse et à The Gazette les communiqués de la BAF revendiquant les attentats des Second Cup, en octobre dernier. C'est après que tous les communiqués de la BAF ont été trouvés dans l'ordinateur personnel de Mathieu, lors d'une perquisition, qu'il a été accusé des autres méfaits, survenus au cours des mois précédents.

M^e Dagenais ne s'est pas montré vindicatif dans sa plaidoirie sur la sentence, et a suggéré une peine de 12 mois de prison, compte tenu de la détention préventive de Mathieu.

Voir MATHIEU en A2

Un nouveau front de l'Ouest

VINCENT MARISSAL

VANCOUVER — Le nouveau premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a annoncé avec empressement au début du mois de juin une baisse d'impôts de 25 % dès cette année. Ce geste spectaculaire, qui risque de traverser les Rocheuses, annonce le début d'une nouvelle vague de l'Ouest sur tout le pays.

Saignée depuis des années dans sa main-d'oeuvre et ses cerveaux par la riche Alberta voisine, la Colombie-Britannique se devait de réagir vigoureusement avec les mêmes armes fiscales pour stopper l'hémorragie.

En décrétant cette importante baisse d'impôts des particuliers, le gouvernement Campbell rattrape un peu de terrain en promettant, d'ici janvier, le plus bas taux d'imposition sur la première tranche de 60 000 \$ de revenus.

Mais au-delà d'une forte concurrence entre deux des plus riches provinces du Canada, le geste de Gordon Campbell marque aussi la création d'un bloc politique de l'Ouest fondé sur des valeurs conservatrices. Les baisses d'impôts, la privatisation des services publics et le développement de politiques favorisant l'entreprise et le libre-marché viennent de trouver un nouvel adepte.

Comparé à l'Alberta de Ralph Klein et à la Colombie-Britannique de Gordon Campbell, le Québec de Bernard Landry aura des petits airs socialistes.

M. Campbell a beau être libéral, il partage néanmoins l'idéologie de son voisin Ralph. Après dix ans de gouvernement néo-démocrate, les électeurs de Colombie-Britannique ont décidé le mois dernier de passer radicalement à autre chose en élisant 77 libéraux sur un total de 79 circonscriptions.

Ils voulaient du changement et tout semble indiquer que leur nouveau premier ministre va leur en donner. Son annonce précipitée de baisse d'impôts n'est que le premier jalon d'un « plan de changements de 90 jours » amorcé durant la campagne électorale.

Non seulement MM. Campbell et Klein partagent-ils la même philosophie, mais ils consultent aussi les mêmes stratégies.

Après avoir passé des années au bureau de Ralph Klein, Rod Love a mis sa science au service de Gordon Campbell lors de la dernière campagne électorale.

Dans ce style fern (cowboy, diront certains) que reconnaîtront les observateurs de la scène politique canadienne, l'ancien directeur de cabinet du premier ministre albertain ne s'est pas gêné il y a quelques semaines pour faire savoir aux syndicats, aux groupes sociaux, aux autochtones, aux environnementalistes et autres « gau-gauches » de Colombie-Britannique que le bon temps est terminé.

Voir OUEST en A2

Autres textes, pages B2 et B3

Belgrade en crise

Tandis que Slobodan Milosevic se trouvait hier écroulé au centre de détention du Tribunal international de La Haye, aux Pays-Bas, la fédération yougoslave subissait une crise politique majeure illustrée par la chute du gouvernement de coalition. Le premier ministre fédéral, le Monténégrin Zoran Zizic, a justifié sa démission et celle des membres de son parti par la « décision hâtive et sans tact » de remise de Milosevic à La Haye. Dans la rue, ils étaient au moins 10 000 hier soir « à jurer de punir les traîtres » du gouvernement serbe qui ont autorisé le transfèrement de Milosevic. Le départ des Monténégrins pourrait entraîner la tenue d'élections fédérales anticipées, voire accélérer la séparation entre la Serbie et le Monténégro.

Voir nos informations en A18

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	cahier D	Loteries	A2, F10
- Festival de jazz	D8, D9	Monde	A18-A23
- horaires-spectacles	D15	Mon toit	cahier I
- Télé-horaire	D2	Mots croisés	G13, G16
Avis	B6, B7	Mot mystère	G13
Bridge	G15	Ni bête ni méchant	G15
Carrières	cahier H	Petites annonces	E1
- formation	H8	- immobilier	E1-E3
Décès	F8, F9	- marchandises	E3
Échecs	G15	- emplois	E3-E6
Économie	C1-C10	- automobile	E6-E8
Éditorial	A24	- affaires	C3
Encans	B6	Philatélie	G15
Êtes-vous observateur?	G12	Plus	B1-B5
Feuilleton	G13	Politique	A4, A8, A10
Forum	A25	Restaurants	D16
Horoscope	G13	Vacances-voyage	cahier G
Jardiner	I8	Vin	D17
		Sports	cahier F

MÉTÉO Voir F10
Ciel variable
Maximum 28 > minimum 17



6 21924 45678 2

jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com

VACANCES SIGNATURE Achat-rachat 17 jours à partir de 629\$	Vols à partir de Bruxelles 579 \$ Paris 669 \$ Amsterdam 799 \$ Toulouse 799 \$ Nice 899 \$	Escapades au Portugal incluant vol, hébergement, voiture 14 jours à partir de 1399\$	Forfaits tout inclus Varadero 898 \$ Punta Cana 898 \$ Puerto Vallarta 848 \$ Cancun 998 \$ Cayo Coco 798 \$ Cayo Largo 898 \$ Bayahibe 898 \$ Holguin 868 \$	Sandals Jamaïque à partir de 1 399\$	multi-voyages Tél. : (514) 858-0011 1 888 302-6221
--	--	--	--	---	---

DEMAIN DANS LA PRESSE

Apprendre à sauver des vies

« Les cours de premiers soins, on y pense, mais on remet toujours ça à demain. Pour la majorité des gens, la lumière s'allume seulement quand on voit le voisin sortir en ambulance avec un drap sur la tête », dit avec une certaine résignation Luc Poirier, enseignant en premiers soins. Encore une chance si ce n'est pas notre conjoint, notre mère ou notre enfant. Au Québec, on évalue que moins de 6 % de la population possède des notions suffisantes pour intervenir en cas d'urgence médicale.



À lire demain dans le cahier SANTÉ.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces: (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements: (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants: (514) 285-6931
National et Télé-Plus: (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations: (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: **7-9-1** > À quatre chiffres: **4-9-4-9**

SUITES DE LA UNE

HARRIS

Suite de la page A1

En aucun moment il n'a reconnu ses torts dans la contamination de l'eau par la bactérie *E. coli* au printemps 2000 et il a encore moins présenté les excuses qu'espéraient bon nombre de citoyens.

Si, contre toute attente, les membres de la commission d'enquête faisaient pourtant la preuve de la négligence de son gouvernement, Mike Harris a répété hier qu'à titre de premier ministre, il en accepterait la responsabilité. Que signifie pourtant cette imputabilité? Ici comme en tant d'autres occasions, Mike Harris a contourné la question. « Cela signifie qu'en tant que premier ministre, je suis imputable », a-t-il simplement répété.

Reporté au pouvoir en 1995 avec un deuxième gouvernement majoritaire, une première depuis la victoire de John Robarts en 1967, Mike Harris a été appelé hier à défendre le programme qui l'a fait élire mais qui le met maintenant sous les feux de la rampe. La question est sur toutes les lèvres: le programme minceur du gouvernement, qui s'est traduit par une réduction des taxes et du déficit, mais surtout par la réduction de l'appareil gouvernemental et de maintes mesures de contrôle, explique-t-il Walkerton? Au cœur de la « Révolution du bon

sens », a reconnu le premier ministre, se trouvait certes la volonté de privatiser le plus possible. Dans cette perspective, en 1996, les analyses de l'eau passaient du public au privé, sans que jamais le gouvernement accrédi-te les laboratoires utilisés ni les contraigne à lui faire signe au moindre résultat inquiétant. C'est ainsi qu'en mai 2000, quand un laboratoire privé a révélé la présence de la bactérie *E. coli* dans l'eau de Walkerton quatre jours avant le premier de six décès, seuls les responsables locaux du réseau d'eau ont été mis au courant... et ont gardé l'information pour eux.

Malgré les récents événements, Mike Harris ne renie pas sa « Révolution du bon sens ». « L'idée a toujours été de faire plus avec moins. (...) Il nous importait de changer la culture voulant qu'un haut niveau de dépenses est la marque d'un bon gouvernement, de la même façon que nous ne croyons pas que la multiplication des mesures de contrôle signifie nécessairement un meilleur protection du public. Une mesure claire vaut parfois mieux que trois mesures contradictoires. »

Toute la matinée, l'avocat Paul Cavalluzzo s'est employé à démontrer que le gouverne-

ment Harris avait à maintes reprises été avisé du danger de ses compressions budgétaires sur la santé publique. Des sérieuses préoccupations soulevées par le ministère de l'Environnement dès janvier 1998, Mike Harris ne fait cependant pas plus de cas aujourd'hui qu'il n'en a fait à l'époque.

Et que dire de ce rapport de l'ombudsman qui, quelques mois plus tard, révélait que « l'administration publique ontarienne est dans une situation de crise? » À cela, Harris a répondu qu'il ne partageait pas ce point de vue.

Certes, certaines décisions de son gouvernement impliquaient des risques potentiels, a avoué Mike Harris, « mais aucune mesure n'a été mise en place » s'il n'avait pas été préalablement prouvé que ses conséquences n'étaient pas « gérables ».

Toute chose comporte des risques, a rappelé Mike Harris, avant d'expliquer que de diriger un gouvernement n'était pas une mince affaire, qu'il lui fallait entre autres choses effectuer de nombreux voyages à l'étranger pour « vendre la province ».

Au sortir de l'audience, Mike Harris a refusé de s'adresser aux journalistes. « J'espère que cela (mon témoignage) va aider », a-t-il

simplement dit avant de s'engouffrer dans une fourgonnette sous haute escorte policière.

À peine une centaine de personnes ont assisté aux audiences d'hier. Du nombre, une trentaine de citoyens de Walkerton, tout au plus, mais surtout de plus visibles manifestants venus accueillir en matinée Mike Harris et lui dire qu'il avait échoué sur tous les fronts.

Tim Walker, un professeur de géographie de Waterloo, voulait signifier à son premier ministre qu'à cause de lui, le système d'éducation tombait en ruine et que l'environnement ne se remettrait jamais de son trop long règne.

Plus loin, un groupe de citoyens d'Amberley manifestait contre la permission donnée à une porcherie d'installer ses 6000 bêtes tout près du lac Huron. « Nos plages sont déjà contaminées, cette porcherie n'améliorera certainement pas les choses, s'est plainte Elizabeth Perkins.

Au sortir des audiences, Betty Lou Bushell, une résidente de Walkerton, disait n'avoir eu aucune surprise. « Comme prévu, Mike Harris a répondu aux questions en politicien, habilement. »

MATHIEU

Suite de la page A1

Il a souligné que les engins incendiaires déposés dans les Second Cup n'avaient pas été conçus pour blesser des gens, mais plutôt pour attirer l'attention sur une cause en laquelle Mathieu croyait: la francisation des raisons sociales. Il a souligné que si Mathieu n'avait pas 53 ans et des antécédents avec le FLQ, l'affaire aurait eu l'air d'une peccadille. « En vieillissant, les gens s'embourgeoisent habituellement, je suis étonné de voir qu'avec un tel éloignement dans le temps, M.

Mathieu a conservé ses convictions... »

Au sujet des antécédents judiciaires de Mathieu, M^e Dagenais a expliqué que l'accusé avait purgé presque neuf ans de prison pour complot, dans deux homicides involontaires qui ont résulté des actes du FLQ, en 1966. Une secrétaire était morte lors de l'explosion d'une bombe à l'usine La Grenade, et un jeune homme de 17 ans avait péri quand la bombe qu'il transportait avait soudainement ex-

posé. Le rôle de Mathieu dans ces deux affaires avait consisté à voter, lors d'une réunion de la cellule felloquiste à laquelle il appartenait, pour que l'action se fasse, a précisé M^e Dagenais. « Il n'avait que 17 ou 18 ans à l'époque », a dit le procureur.

L'avocat de l'accusé, Pierre Poupard, a pour sa part renchéri en disant que si Mathieu avait purgé une si longue peine de prison à l'époque, c'est que lorsque est venu le moment de sa libération condi-

tionnelle, en 1970, la Loi des mesures de guerre a été promulguée.

« Inutile de vous dire que tous ceux qui étaient en dedans ne sont pas sortis », a lancé M^e Poupard. L'avocat a insisté sur le fait que, après sa sortie de prison, Mathieu avait travaillé fort pour refaire sa vie. Il a étudié, a occupé des fonctions importantes chez Provigo pendant une quinzaine d'années, puis s'est recyclé en informatique lors d'une restructuration de l'entreprise. Lors de son arrestation, il

était informaticien chez Cognicase. C'est aussi un père de famille exemplaire et un homme aimé de son entourage, comme en témoignent ceux qui ont tenté de se porter garants de lui, lors de ses infructueuses tentatives pour obtenir une liberté sous cautionnement, dans le cadre de la présente affaire.

Affirmant que Mathieu avait payé un lourd tribut pour son erreur, M^e Poupard a demandé une condamnation avec sursis pour son client. Le juge Pierre Tessier rendra sentence vendredi prochain.

MONTRÉAL

Suite de la page A1

« Les gens qui dirigent le Festival ont beaucoup de respect pour les musiciens. Ils savent ce que c'est que d'être constamment sur la route », dit le contrebassiste californien, tout juste de retour d'un passage-éclair au Portugal. « Je suis encore affecté par le décalage horaire. C'est l'histoire de ma vie! »

Chaque année ou presque, depuis des lustres, Charlie Haden vient faire son petit tour, fin juin, début juillet, sur les planches montréalaises. Par amour de cette grande fête de la musique et pour André Ménard, directeur artistique du Festival, qui est devenu un ami. « André aime créer des événements uniques, des rencontres inattendues entre les musiciens. Il aime brouiller les cartes. Ce ne sont pas des choses que l'on retrouve fréquemment dans les autres festivals. »

Ce sont ces rencontres qui font toujours courir Charlie Haden, 63 ans, figure de proue du jazz contemporain qui fut du célèbre quartette de *free jazz* d'Ornette Coleman, avec Don Cherry et le Montréalais Paul Bley, au tournant des années 60. Des rencontres sur... et hors scène. Le domicile d'André Ménard est devenu, au fil des ans, un lieu privilégié de réunions impromptues entre invités de marque du Festival. « Je me souviens d'une soirée mémorable chez André, en compagnie de Roy Haines et de Pat Metheny. Nous avions regardé le combat de boxe Mike Tyson-Evander Holyfield à la télévision. Lorsque Tyson a mordu l'oreille de Holyfield, Roy Haines est tombé de sa chaise. Il n'en revenait pas! »

Des souvenirs, l'éminent bassiste — et ex-

enfant prodige du country — en a non seulement plein la tête, mais aussi des dizaines d'heures d'enregistrements. « Mon plus beau souvenir du Festival de jazz demeure la série Invitation de 1989. Huit soirs avec huit formations différentes. C'était magique. Tous ces musiciens venus m'accompagner pour le simple plaisir. Il y avait tellement d'amour sur scène... »

Tellement d'amour que Charlie Haden a décidé peu après d'immortaliser cette semaine inoubliable sur disque. De la série de concerts, Haden a tiré les *Montreal Tapes*, dont le sixième volet paraîtra en septembre sur étiquette ECM. Pas étonnant, dans les circonstances, de constater que le musicien se souvient, 12 ans plus tard et au dernier détail près, de chaque pièce et de chaque invité

(Paul Bley, Jack DeJohnette, Pat Metheny, Don Cherry, Geri Allen, Ed Blackwell, Gonzalo Rubalcaba, etc.) de chacune des soirées de ce 10^e Festival international de jazz de Montréal.

Demain, le contrebassiste se prêtera de nouveau au jeu de l'invitation en acceptant celle de Michael Brecker, au Monument-National. D'ici là, Haden doit livrer ce soir, au Théâtre Maisonneuve, son dernier album aux accents latins, *Nocturne*, en compagnie de Joe Lovano, Ignacio Berroa, Federico B. Ruiz et Gonzalo Rubalcaba, le virtuose cubain du piano qu'il a lui-même révélé à Montréal, il y a une douzaine d'années. Ce n'est pas simple de réunir tous ces brillants musiciens. Mais on l'a fait pour Montréal... »

OUEST

Suite de la page A1

Dans une lettre incendiaire publiée dans le *Calgary Herald*, M. Love révélait qu'il avait conseillé M. Campbell avant son élection et que celui-ci, fort de son écrasante majorité de sièges, a maintenant le mandat clair d'écraser comme des insectes les syndicats et autres

groupes sociaux.

« Maintenant que les électeurs de la Colombie-Britannique ont retrouvé la raison après dix ans de démente électorale, ils doivent savoir ce qui les attend (avec leur nouveau gouvernement) », écrit Rod Love, suggérant au passage

d'exterminer (*nuke it*) les syndicats de la fonction publique.

« C'était une chronique modérée, n'est-ce pas? M. Love n'essayait-il pas de se montrer provocateur? » a commenté récemment Gordon Campbell avec son plus beau sourire Pepsodent.

Rien pour rassurer les infirmières de Colombie-Britannique qui sont en pleine négociation avec le nouveau gouvernement, même si le premier ministre jure qu'il ne veut pas les « écraser comme des insectes ».

Son arrivée au pouvoir, Gordon

Campbell la doit beaucoup à l'effet Ralph Klein. Aujourd'hui, à l'occasion de la fête du Canada, *La Presse* propose dans le cahier Plus un reportage sur la révolution albertaine, qui marque déjà l'histoire contemporaine du pays.

matelas
Plus de **100** styles!

2 des meilleures façons d'économiser!

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ!*

*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an!**

**Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

Charmeur de Sealy
à partir de 169⁹⁹ ens. à partir de 299⁹⁹

Beautysleep Evasion de Simmons
à partir de 199⁹⁹ ens. à partir de 399⁹⁹

Posturepedic de Sealy
à partir de 299⁹⁹ ens. à partir de 489⁹⁹

Beautyrest de Simmons
à partir de 449⁹⁹ ens. à partir de 799⁹⁹

Matelas « payer et emporter »
à partir de 49⁹⁹



LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentré de la mode maison »

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810
LA CATHÉDRALE • centre-ville : (514) 282-9525
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202
LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090

Livraison, installation, retrait et cadre de lit GRATUITS!

ACTUALITÉS

Les 200 familles sans abri seront vite relogées

Niant toute improvisation, la Ville soutient qu'il n'y a pas de crise du logement à Montréal

MARIE-CLAUDE LORTIE

L'administration municipale ne croit pas qu'il y ait actuellement une crise du logement à Montréal.

Même si les organismes oeuvrant sur le terrain affirment que l'heure est grave et que la Ville improvise, celle-ci insiste pour dire qu'il ne s'agit que d'une « situation d'urgence » touchant environ 200 familles, qui n'auront peut-être plus de logement à partir de demain mais qui seront vite abritées.

« Durant la semaine suivant le 1^{er} juillet, les gens seront tous relogés », a affirmé hier en conférence de presse Normand Daoust, directeur de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), à qui la Ville a confié le dossier.

Hier, en fin de journée, on affirmait à l'OMHM que 115 appartements disponibles pour du logement permanent pour ces familles avaient d'ailleurs déjà été identifiés pour un total de 197 familles sans logement. Mais on admettait qu'il y aurait probablement des appels de nouvelles familles en soirée, après la diffusion des informations télévisées.

Au FRAPRU, un organisme voué à la défense des démunis dans le domaine du logement, on dit que le nombre de familles sans logis sera probablement beaucoup plus grand que ce que dit la Ville. François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, accuse d'ailleurs la Ville de n'avoir jamais fait un travail réellement exhaustif pour compiler le nombre total de personnes visées en faisant le tour de tous les organismes que les familles en difficulté auraient pu contacter. (La Ville, elle, dit que le FRAPRU a tardé à rendre ses listes disponi-



François Saillant

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

bles, ce que le FRAPRU nie vertement.)

Selon le FRAPRU, Montréal fonctionne actuellement sur le mode improvisation et M. Saillant craint le pire pour le week-end. « Je suis très inquiet de ce qui va se passer le 1^{er} juillet », a-t-il laissé tomber hier, après avoir entendu la Ville présenter son plan d'urgence.

Ce plan n'a pas été présenté par le maire Pierre Bourque, parce qu'il est en voyage d'affaires en Pologne. Et le candidat à la mairie Gérald Tremblay l'a d'ailleurs accusé hier de faire l'autruche en refusant d'admettre la gravité de la crise et de revenir à Montréal pour tenter de la régler.

Mais la Ville a néanmoins un

« plan », exposé hier par Ivon Le Duc, responsable du dossier habitation au comité exécutif et M. Daoust de l'OMHM.

Premier élément du plan : la Ville a rendu publics trois numéros de téléphone, où doivent appeler ceux qui se retrouveront sans logis le 1^{er} juillet et qui ont besoin d'aide : 872-2235 (secteur Est, « tout ce qui est à l'est de la voie ferrée », a dit M. Le Duc), 872-3368 (secteur Ouest, « tout ce qui est à l'ouest de Saint-Laurent ») et 872-2277 (secteur Centre, « tout le reste »).

Ensuite, la Ville et l'Office ont prévu, pour ceux qui devront sortir leurs meubles dans la rue et les laisser là, « des bâches pour recouvrir les effets et les protéger de la pluie », a expliqué M. Le Duc.

Puis, pendant que les sans-logis seront envoyés en taxi vers des hôtels, des motels ou chez des proches, on passera avec un des 12 camions municipaux mis à la disposition de cette opération, pour chercher les meubles et les boîtes. On ira les entreposer dans un local de l'Armée du salut dans l'est de la ville. La police, affirme M. Le Duc, sera présente pour s'assurer que tout se passe bien.

Selon lui, il ne sera pas nécessaire de faire appel aux écoles pour de l'hébergement d'urgence, même si la Commission scolaire de Montréal a déjà offert son aide.

Durant les jours qui suivront, l'OMHM affirme qu'elle trouvera des appartements pour les sans-logement parmi les 4000 appartements vacants actuellement dans la région, notamment grâce aux fonds supplémentaires de 3,5 millions débloqués cette semaine par Québec pour subventionner le logement.

Mais selon François Saillant du FRAPRU, ce « plan » annoncé par

la Ville est complètement « désespérant ». À Jeunesse au Soleil, qui a reçu aussi quelques appels de gens qui n'ont pas réussi à se trouver un appartement pour le 1^{er} juillet, on n'est guère plus impressionné. « À Montréal, durant la fin de semaine du 1^{er} juillet, il ne reste plus de place dans les hôtels et les motels. Et des appartements, s'il n'y en a pas maintenant de vacants, il n'y en aura pas plus dans trois jours », a dit Tommy Kulczyk, directeur des services d'urgence à Jeunesse au Soleil.

« On improvise totalement », dit M. Saillant du FRAPRU, qui trouve que même l'idée d'avoir trois numéros de téléphone plutôt qu'un est mauvaise. Selon lui, il faudrait un plan d'urgence coordonné à un seul endroit pour dimanche, du même type que ce qu'on a fait pour la crise du verglas.

Les personnes qui cherchent des appartements sont surtout des personnes seules et des familles nombreuses, qui se heurtent à un taux de vacance de 1,4 % à Montréal. On explique la rareté des appartements notamment par l'abondance de jeunes qui viennent finalement de quitter la maison familiale grâce à la reprise économique. Cette situation permet aux propriétaires d'être très exigeants dans leurs choix de locataires. La Commission des droits de la personne du Québec a enregistré cette année deux fois plus de plaintes que l'an dernier pour discrimination dans le domaine du logement, des plaintes portées surtout par des familles nombreuses, des assistés sociaux et des membres de minorités visibles.

Hier, Gérald Tremblay a lancé un appel à la solidarité pour la suite des événements ce week-end et a déclaré que l'administration Bourque était complice de la crise, entre autres parce qu'elle avait accepté trop de conversions d'appartements locatifs en condominiums.

Des chercheurs montréalais éradiquent le cancer chez des souris

ALEXANDRE SIROIS

UNE ÉTAPE importante dans la lutte contre le cancer vient d'être franchie par une équipe de chercheurs montréalais qui a réussi à éliminer des cellules cancéreuses sans provoquer le rejet de cellules saines, ce à quoi personne n'était parvenu jusqu'ici.

Cette découverte a été effectuée sur des souris par l'équipe de Claude Perreault, directeur du centre de recherche Guy-Bernier de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les résultats des recherches de cette équipe sont publiés dans le numéro de juillet de la revue *Nature Medicine*.

« Nous savions déjà que chez l'humain, lorsqu'on injecte à un patient atteint de cancer des globules blancs qu'on appelle lymphocytes T, qui viennent d'un donneur sain et qui sont capables de provoquer une réaction de rejet, cela permet d'éliminer des cellules cancéreuses présentes chez le receveur », a expliqué hier le Dr Perreault.

« Le problème c'est que jusqu'à maintenant, il était impossible d'éliminer uniquement les cellules cancéreuses, car les lymphocytes T transfusés attaquaient aussi les cellules normales, a ajouté le chercheur. C'était une approche qui était aussi toxique qu'efficace, donc peu utilisable. »

L'équipe du Dr Perreault a été en mesure de sélectionner avec précision le type de globules blancs injectés aux souris afin que ceux-ci rejettent uniquement les cellules cancéreuses. Les cellules saines des souris n'ont donc pas été attaquées, alors que les cellules cancéreuses ont été éradiquées.

Un globule blanc est en mesure de reconnaître une cellule infectée grâce à certaines molécules (des antigènes) présentes sur la membrane de cette cellule. Les chercheurs montréalais ont d'abord sélectionné un antigène spécifique sur les cellules des souris cancéreuses. Ils ont ensuite cultivé des globules blancs provenant d'une autre souris, en laboratoire, en présence de cet antigène.

« Les globules blancs qui survivent et se multiplient sont ceux qui reconnaissent l'antigène », a souligné le Dr Perreault, précisant que l'antigène choisi l'avait été parce qu'il était particulièrement abondant sur les cellules cancéreuses des souris. Une fois les globules blancs du donneur animal identifiés, ils ont été pré-activés, purifiés, puis injectés à la souris atteinte d'un cancer. Ils ont éradiqué les cellules cancéreuses.

« Le fait que cette approche devienne possible est extrêmement prometteur parce que les lymphocytes T sont une arme redoutable pour éliminer des cellules cancéreuses », a affirmé le Dr Perreault, hématologue de profession.

La stimulation du système immunitaire du corps humain pour qu'il s'attaque à ses propres cellules cancéreuses est qualifiée d'immunothérapie. Un domaine « considéré comme très prometteur », qui pourrait devenir une solution complémentaire voire alternative à la chimiothérapie et à la radiothérapie. Ce sont notamment des traitements d'immunothérapie qui avaient été administrés à l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

Les chercheurs montréalais estiment qu'il est possible d'entreprendre les premiers essais cliniques de leur découverte chez l'humain dans deux ans. Une étape qu'ils envisagent avec enthousiasme puisqu'il n'y a pratiquement pas de différences entre les systèmes immunitaires de la souris et de l'humain.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse ©

L'Union paysanne compte s'attaquer notamment au libre-échange et aux OGM, ont expliqué ses fondateurs Roméo Bouchard, à gauche, et Maxime Laplante, à son côté. On reconnaît l'animateur culinaire Daniel Pinard et sa collaboratrice Josée Di Stasio.

L'Union paysanne débarque en ville

Les petits producteurs se regroupent contre la malbouffe et l'agribusiness

JUDITH LACHAPELLE

FACE à l'agribusiness et au monopole de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des petits producteurs se regroupent et invitent tous les opposants à la malbouffe à se joindre à eux. L'Union paysanne, créée le mois dernier, est « débarquée en ville » hier pour présenter sa vision d'une agriculture à dimension humaine et respectueuse de l'environnement. L'animateur Daniel Pinard s'est même dit prêt à parler que plus de citoyens que de ruraux se lanceront dans l'aventure...

À l'origine du mouvement, des citoyens qui avaient fondé la coalition *Sauvez nos campagnes* et qui étaient aux prises avec des projets industriels, agricoles ou autres qui menaçaient l'équilibre de leur milieu, a raconté hier Roméo Bouchard, l'un des fondateurs. « On a réalisé qu'on avait besoin d'une force collective, pour créer un débat véritable sur l'agriculture. L'agriculture, ça concerne tout le monde. Vous avez le résultat dans votre assiette. Derrière la nourriture que vous avez, il y a les cultures et les élevages tels qu'ils se font aujourd'hui. »

L'offensive contre les « fermes-usines », dit M. Bouchard, doit être menée avec tous ceux (producteurs, transformateurs, restaurateurs, commerçants, consommateurs) qui sont inquiets de ce qui se retrouve dans leur assiette. L'Union paysanne vise à devenir un syndicat, non

pas pour défendre « une catégorie de producteurs, comme dans le cas de l'UPA, qui ressemble de plus en plus à un club de gros industriels agricoles », mais pour représenter les petits agriculteurs et ceux qui croient en une production « alternative ». « Redonnons aux citoyens le droit de décider, a demandé Maxime Laplante. J'habite ici, j'ai mon mot à dire sur ce qui va se faire, ce n'est pas vrai qu'on prendra tout un territoire et qu'on le remettra entre les mains de quelques industriels aux dépens du reste de la société. »

L'Union paysanne compte notamment s'attaquer au libre-échange et aux OGM, « l'agriculture chimérique », qui donne aux producteurs « des techniques qui visent uniquement à centraliser toute la production alimentaire entre les mains et le contrôle de quelques compagnies ».

Et surtout, même si elle ne se dit pas carrément en guerre, l'Union paysanne est bien consciente de s'attaquer à un gros morceau : la toute-puissante UPA et l'industrie porcine « qui fait beaucoup de ravages dans nos campagnes ». « C'est la pointe de l'iceberg de ce modèle-là, avec lequel on produit pour l'exportation sans se soucier des dégâts considérables que ça laisse dans les régions qui les subissent. »

Les fondateurs de l'Union paysanne, a affirmé hier M. Bouchard, sont déjà dans la mire de l'UPA qui verrait d'un très mauvais oeil ce soulèvement. Une loi protège d'ailleurs le monopole de l'UPA pour

la représentation des agriculteurs auprès du gouvernement. « Si quelqu'un ne paie pas sa cotisation à l'UPA, il ne peut avoir accès à aucun programme gouvernemental pour l'agriculture. Puisque nous défendons une autre façon de faire l'agriculture, et que nous voulons que les politiques agricoles favorisent les petits producteurs, la mise en marché locale, la vente à la ferme et les produits personnalisés, on veut pouvoir être représentés par une Union qui défend notre vision. »

Une vision un peu déconnectée de ce que doit être la campagne ? Daniel Pinard n'est pas d'accord. « Personne ne prône un retour au monde d'antan, à l'esclavage de la terre. Ce qui m'a étonné et ému, c'est que non seulement il y a moyen de travailler la terre en la respectant, mais il y a moyen aussi de trouver chez les citoyens un appui inconditionnel. » Ceux qui produisent à moindre coût, a dit M. Pinard, sont ceux qui produisent en « travaillant la terre », pas en l'industrialisant à outrance. « Vous ne payez pas tout de suite pour le poulet qui n'est pas cher. Mais vous allez payer quand il s'agira de nettoyer les nappes phréatiques. »

L'Union paysanne s'est affiliée au mouvement paysan international Via Campesina. Elle poursuivra sa réflexion sur la façon dont sera structuré le futur syndicat tout l'été et croit pouvoir être en mesure cet automne de commencer officiellement son recrutement. Une centaine de personnes ont déjà adhéré au mouvement.



Le procureur de Baie-d'Urfé, l'avocat Guy Bertrand, répondant aux questions des journalistes.

Fusions municipales et langue: un PQ prisonnier de ses obsessions



Tout en donnant son aval aux fusions, le juge Maurice Lagacé a reproché cette semaine à Québec d'avoir concocté un cocktail explosif en mélangeant de façon inopportune réorganisation municipale et débat linguistique. Mais comment aurait-il pu en être autrement dans un Parti québécois où la langue est un ingrédient incontournable dès qu'il s'agit de l'avenir de Montréal ?

Les deux gestes qui soulèvent les critiques sévères du magistrat — la précision dans la loi 170 que « Montréal est une ville de langue française » et les restrictions de la loi 171 à l'obtention d'un statut bilingue — sont intimement liés aux « vieux démons » qui alimentent depuis plus de 30 ans les débats les plus intenses du mouvement souverainiste.

En annonçant, en octobre 2000, que son gouvernement achetait désormais le concept « Une île, une ville », Lucien Bouchard avait d'ailleurs fixé une balise incontournable. « Cette ville, la grande ville de Montréal, sera française ; aucun doute là-dessus », avait insisté le premier ministre, qui avait déjà eu plus que sa part d'accrochages avec l'aile plus radicale de son parti sur la question linguistique.

Sans assurance quant au fait français à Montréal, jamais le gouvernement du PQ ne se serait engagé dans cette mégafusion. Le chat est sorti du sac en mai 1999 quand il est apparu que Québec craignait surtout la fragilisation de la majorité francophone dans la métropole regroupée pour laquelle Pierre Bourque venait de repartir en croisade.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, avait alors en main une étude sur les impacts sociolinguistiques des regroupements qui évaluait à 53 % la proportion de personnes se déclarant de langue maternelle française dans la nouvelle ville, bien en deçà des 58 % du Montréal actuel.

La perspective à moyen terme d'une métropole avec un statut bilingue, dans le contexte de l'anglicisation marquée des immigrants, devait d'ailleurs couler temporairement le projet du maire de Montréal. « Une île, une ville, ce n'est pas dans le portrait pour nous », tranchait Lucien Bouchard en juin 1999. La réforme qu'il avait promise allait plutôt s'orchestrer autour d'une nouvelle instance supramunicipale.

Devant le tollé suscité par cette « mégastructure », même au sein de la députation péquiste, le gouvernement n'a eu d'autre choix, l'automne suivant, que de reconsidérer les fusions. Mais au même moment, les militants du PQ, alertés par les sombres prédictions des experts Marc Termote et Charles Castonguay, profitaient d'un conseil national pour exiger un plan d'action pour la promotion du français. Une résolution adoptée au conseil demandait au gouvernement « d'admettre sans ambiguïté que la langue française est en déclin à court terme sur l'île de Montréal ».

Quand quelques mois plus tard, au printemps 2000, Louise Harel a publié son très attendu livre blanc sur la réorganisation municipale, le PQ était encore au milieu d'une secousse linguistique. Le congrès de mai approchait et la crainte d'une radicalisation du parti — Montréal-Centre proposait même le retour à l'unilinguisme français dans l'affichage — avait amené ses dirigeants à mettre tout leur poids dans la balance pour que les militants fassent plutôt confiance à une commission des états généraux sur la langue.

Dans ce contexte, il ne fallait pas se surprendre de lire dans le document de Mme Harel, qui devait ouvrir la voie aux fusions de la loi 170, que le gouvernement ne laisserait jamais Montréal devenir bilingue. « Il importe de préciser que le gouvernement souhaite qu'en aucun cas, la ville de Montréal ou toute autre nouvelle ville qui résulterait d'un regroupement avec celle-ci, ne perde son caractère de plus grande ville de langue française d'Amérique », stipulait le livre blanc.

Quelques jours plus tard, au congrès du PQ, le gouvernement a obtenu le feu vert pour la convocation d'états généraux de la langue, mais non sans déchirements. Des militants de Montréal, Yves Michaud en tête, réclamaient des actions fermes comme l'interdiction aux francophones et allophones de fréquenter le réseau collégial anglophone.

C'est là que, pressée par cette aile radicale, la ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, a évoqué pour la première fois le resserrement des critères d'attribution du statut bilingue des municipalités. Quelques jours plus tard, en entrevue, elle expliquait qu'il fallait envoyer un « signal clair » aux immigrants qui, dans une proportion de 80 %, s'établissent dans l'île de Montréal. Sans ce resserrement, Montréal pourrait réclamer un statut bilingue d'ici 20 ans, plaiderait Mme Beaudoin.

C'est ainsi qu'en novembre 2000, le gouvernement déposait les projets de loi 170, sur les fusions, et 171, qui réservait désormais le statut bilingue aux arrondissements de la nouvelle ville dont la majorité de la population est de langue maternelle anglaise. Auparavant, le critère d'une langue « autre que le français » permettait l'addition des anglophones et allophones dans la détermination de la majorité. Québec a toutefois reconfirmé le statut bilingue des villes de banlieue actuelles dans neuf arrondissements, les mettant à l'abri du nouveau test.

Le juge Lagacé estime que le gouvernement n'a fait que mettre de l'huile sur le feu vis-à-vis des anglophones en adoptant ces dispositions. Il ne se fera pas d'amis parmi les militants péquistes de Montréal-Centre, qui les considéraient... insuffisantes. Au conseil national du PQ de décembre dernier, ils ont tenté en vain de faire approuver une résolution annulant les droits acquis des municipalités actuelles.

Les maires provoqueraient l'isolement des anglophones, craint la ministre Lemieux

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — En poursuivant leur bataille judiciaire contre les fusions dans l'île de Montréal, les maires pourraient contribuer à l'isolement de la communauté anglophone, avertit la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane Lemieux.

« Je trouve que les leaders prennent un risque, et le plus grand risque, c'est d'isoler leur communauté », a déclaré la ministre au lendemain d'un jugement de la Cour supérieure qui donne le feu vert aux fusions municipales de la loi 170. Au moins une dizaine de municipalités ont déjà annoncé leur intention d'en appeler du jugement Lagacé.

Il importe que toutes les villes participent à la construction de la nouvelle cité, souligne la ministre. « Le vrai monde a un bon jugement. Je pense que les maires auront des signes de la population qui va dire: là, ça va faire ! »

Mme Lemieux ne s'étonne pas que les avocats des municipalités aient recommandé unanimement de porter la cause en appel. « Ils vont payer leur loyer pour les cinq prochaines années avec ça », lance-t-elle.



La ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane Lemieux.

Le gouvernement, poursuit la ministre, veut bâtir des ponts avec la communauté anglophone, notamment dans le cadre du plan d'action qui donnera

suite aux recommandations, en août, de la Commission des états généraux de la langue française.

Mais la balle est aussi dans le camp des leaders anglophones, dit-elle. « Dans ce cas-ci, ce sont des maires. S'ils décident que durant les 10 prochaines années, on va se parler juste via les tribunaux, ça réduit les opportunités de faire des ponts. »

Comme sa collègue Louise Harel, la ministre n'entend pas reculer sur les dispositions des lois 170 et 171 qui ont été durement critiquées dans le jugement Lagacé. Même s'il ne les juge pas illégales, le magistrat en a particulièrement contre la précision faite dans la loi que « Montréal est une ville de langue française » et contre le resserrement des critères d'obtention du statut bilingue, qui nuisent à son avis à la paix sociale avec les anglophones.

Il s'agit de commentaires « politiques » du juge, note Mme Lemieux, en ajoutant que le gouvernement actuel n'est pas le seul à tenir à ce que Montréal demeure une ville française. La loi 22 et l'adoption de la Charte de la langue témoignaient du même souci, dit-elle. « C'est le choix de notre gouvernement, du gouvernement Bourassa, et je pense que c'est le choix du peuple québécois. »

La ville de Terrebonne voit le jour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UNE AUTRE NOUVELLE ville est créée. Il s'agit de Terrebonne, qui regroupe les municipalités de Lachenaie, La Plaine et Terrebonne.

Sa création a été annoncée dans la Gazette officielle du Québec le mercredi 17 juin.

Le maire de cette nouvelle ville désigné par décret gouvernemental, Jean-Marc Robitaille (il occupait le même poste avec Terrebonne), a indiqué que le mérite de ce regroupement revenait aux populations des trois anciennes municipalités. « Tout au long du processus, nous avons rencontré des personnes intéressées et vigilantes qui ont à coeur les intérêts et leur identité, et qui veulent se donner les meilleurs outils pour le développement de leur région », a indiqué M. Robitaille, qui tentera le 4 novembre prochain de de-

venir le premier maire élu de cette nouvelle ville.

Le conseil municipal provisoire est composé des actuels élus des trois municipalités fusionnées.

M. Robitaille et ses collègues auraient bien aimé que Mascouche, limitrophe à Terrebonne, Lachenaie et La Plaine, fasse partie de la nouvelle entité, mais l'administration du maire Richard Marcotte qui a réalisé une consultation auprès de la population en a décidé autrement. Des résidents de Mascouche soutiennent qu'un jour l'intégration devra se faire parce qu'il n'y aura pas d'autre choix, même s'il y a encore des opposants.

À Saint-Sauveur

Par ailleurs, les maires de la municipalité et du village de Saint-Sauveur, Charles Garnier et Georges Filion, viennent de recevoir une lettre de la ministre des Affaires municipales,

Louise Harel, qui les avise qu'elle a demandé à la Commission municipale du Québec de faire une étude portant sur les avantages et les inconvénients d'un éventuel regroupement.

La ministre explique que cette demande est faite conformément à l'article 125.5 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (LOTM).

« Comme le prévoit l'article, la Commission, à la fin de son étude, produira un rapport à l'attention du gouvernement dans lequel elle fera une recommandation motivée relativement au regroupement », écrit la ministre Harel.

Le maire Garnier s'est déjà prononcé contre une fusion avec sa voisine uniquement, il favorise plutôt une fusion à quatre: Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et les deux Saint-Sauveur. Pour sa part, M. Filion est favorable à un regroupement à deux pour le présent, même s'il sait qu'un jour ou l'autre les quatre villes n'en feront qu'une.

2970614A



PRIX D'ÉTÉ À FAIRE ROUGIR!

TORONTO
À PARTIR DE
9 VOLS PAR JOUR
DÉPARTS À 22:00 EXCEPTÉ LE SAMEDI
\$99

ESSAYEZ NOS GRANDS SIÈGES CLUB C3

Aussi disponible Calgary, Edmonton, Halifax, Moncton, Ottawa, Regina, Saskatoon, St. John's, TN, Sydney, Thunder Bay, Vancouver, Victoria, Winnipeg et Los Angeles.

canada3000.com
1 888 828-9797 ou communiquez avec votre agent de voyages

CANADA 3000
une meilleure façon de voyager

Les départs sont de Montréal. Prix pour un aller simple. Le prix peut varier en fonction de la date de départ et de l'attribution des sièges. Redevances à NAV Canada, supplément pour carburant et taxes en sus. Places limitées. Nouvelles réservations seulement. Réservations modifiables moyennant des frais, mais non remboursables.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Quand un juge oublie qu'il est juge

Lorsqu'il a 30 ans, a paniqué, cette semaine, au palais de justice de Montréal, quand est venu son tour de témoigner au procès de Gilles Dégarie. C'est qu'il fallait « tout recommencer » dans cette affaire où Dégarie est accusé de l'avoir enlevée, violée, séquestrée et menacée en janvier 2000.

Pourquoi faut-il tout recommencer ? Parce que le juge Gilles Garneau a oublié qu'il était un juge, lors du premier procès, l'an dernier.

C'était vers la fin du procès et le juge Garneau commençait à pomper l'air. Dégarie, un fraudeur « professionnel », est un habitué du palais qui a l'habitude de se défendre lui-même. Sans avocat, il a donc lui-même contre-interrogé L.

Elle s'est juré après cela de ne plus jamais remettre les pieds au palais de justice.

Quand la Couronne a terminé sa preuve, lors de ce premier procès, le juge Garneau a demandé à Dégarie s'il entendait présenter une défense. Dégarie a dit qu'il répondrait au retour de la pause du midi et est sorti de la salle d'audience.

À ce moment précis, le juge Garneau, maintenant seul dans la salle avec l'avocat de la Couronne et la greffière, s'est adressé à cette dernière : « Arrêtez donc l'enregistrement. Il est-tu arrêté ? »

La greffière a communiqué avec les responsables de l'enregistrement pour dire que l'audition était suspendue. Ce que le juge Garneau ignorait, c'est que malgré cela, un enregistrement central est toujours en marche dans les salles d'audience.

Et le juge Garneau a été enregistré au moment où il s'est adressé à l'avocat de la Couronne. Qu'a-t-il dit ? Trois mots : « La cause Armbruster ». Trois petits mots, comme un code, qui nous montrent que l'homme a oublié son serment ce jour-là.

La cause Armbruster est une affaire de Colombie-Britannique où un criminel d'habitude avait violé et volé une femme sous la menace d'une arme cinq jours après sa sortie

de prison. Tiens, tiens, Dégarie lui-même venait tout juste de sortir de prison au moment des faits. Armbruster en a pris pour 20 ans. La cause dit dans

quelles circonstances un juge peut infliger le maximum prévu par la loi à un accusé.

Que voulaient dire ces trois mots adressés au procureur de la Couronne ? Plaidez-moi donc ça, j'ai comme une grosse envie de l'envoyer en-dedans pour longtemps...

Je souligne : le procès n'était pas encore terminé et Dégarie n'avait pas encore dit s'il allait faire entendre des témoins. Il n'en a pas fait entendre, d'ailleurs, ayant déclaré n'avoir aucune confiance, estimant être traité comme un coupable par le juge depuis le début (et bien avant l'incident !).

Dégarie, surprise, surprise, a été déclaré coupable. Le juge l'a condamné à 15 ans d'emprisonnement. Un avocat de l'Aide juridique s'est occupé de son appel. Il a fait transcrire l'enregistrement. Et a découvert le bref échange entre le juge et le procureur.

Devant la Cour d'appel, la Couronne a reconnu que la condamnation devait être cassée. Le juge a agi illégalement en s'adressant à lui sans que l'accusé soit là. Et il a indiqué clairement son parti pris.

Deuxième procès, donc. Cette fois, Dégarie se retrouve devant un des plus compétents de la Cour du Québec : le juge François Doyon. Mais voilà, L. ne veut plus rien savoir. Elle refuse de témoigner. Le juge Doyon a considéré que dans les circonstances, il pouvait utiliser la transcription du premier procès au lieu de son témoignage.

Tout le monde a poussé un grand « ouf ». Car c'est surtout la question du traitement des plaignants dans les affaires du genre qui a retenu l'attention.

On a raison de s'en faire. Mais il me semble encore plus préoccupant d'apprendre que le juge Garneau, un homme qui a manifesté un mépris des principes de justice les plus élémentaires, n'ait encore fait l'objet d'au-



cune plainte au Conseil de la magistrature. Il siège, lui, sans se faire embêter.

Il y a les gaffes, il y a les erreurs, on en commet tous. Il difficile d'accepter que sous le coup de la fatigue ou de l'impatience, certains échappent un jour dans leur vie quelques inepties. Mais enfin, cela peut se comprendre. Il est tout aussi difficile d'accepter que par incompetence d'autres fassent des erreurs de droit qui entraînent la tenue d'un nouveau procès. Mais au moins, si elles sont faites de bonne foi, tout n'est pas perdu pour le futur.

Ici, c'est d'un autre ordre. Parler à une des parties dans le dos de l'autre, ça ne se fait évidemment pas. Demander à la greffière d'arrêter l'enregistrement, pour le faire en catimini, cela démontre un état d'esprit malicieux, incompatible avec l'obligation d'impartialité. Et annoncer, avant même le verdict, qu'on espère botter le derrière à l'accusé très, très fort, c'est montrer qu'on ne sait pas ce que c'est que le métier de juger. C'est plus qu'une gaffe.

On compatit tous avec l'idée qu'une victime doive témoigner à répétition. Mais attention seulement pensé qu'il se pouvait que Dégarie ne soit pas coupable ?

C'est un peu vieillot, mais voyez-vous, l'idée, dans un procès, c'est que l'accusé est innocent jusqu'à la fin. Voyez le genre ?

La sympathie pour la victime, j'en suis, nous en sommes tous. Mais il y a une personne payée pour demeurer au-dessus de la mêlée, la tête froide. Pour se pincer quand il est sur le point de se faire une idée définitive avant la fin.

On nomme le juge à vie pour le mettre à l'abri des pressions. Pas pour lui-même. Mais pour pouvoir être celui, parfois, qui dit « non coupable » quand la foule dit « coupable ! » Pas pour se ranger du côté de l'État et

de la police contre un homme seul, aussi répugnant puisse-t-il être. Mais au contraire pour se dresser comme un rempart. Parce que cette fois-ci, il n'est peut-être pas coupable, même s'il a commis 100 crimes avant.

J'en entends déjà dire qu'on monte en épingle une autre bavure et qu'on ne parle jamais de l'immense majorité des juges qui font leur travail. Premièrement, c'est un geste à mon sens plus grave que tout ce qu'a pu faire le juge Ruffo, qui n'en finit plus d'intéresser le Conseil de la magistrature, et tous les juges qui ont dit quelques sottises.

Deuxièmement, le problème n'est pas tant que le juge Garneau ait commis cette faute. Aucune organisation n'est à l'abri des dérapages individuels. Le problème est qu'aucun mécanisme ne se soit mis en oeuvre pour lui demander d'en répondre.

L'affaire a été, pour lui, sans conséquence. L'accusé a dû attendre en prison huit mois avant son deuxième procès. La plaignante, et tous les témoins, ont été convoqués à nouveau pour revivre l'affaire. L'État a dû payer tous les frais d'un nouveau procès. L'« image de la justice », cette chose qui obsède supposément tout le milieu, s'en trouve amochée. Mais le juge Garneau, lui, n'a pas eu à répondre de ses actes.

Qui va porter plainte contre le juge Garneau ? La juge en chef attend, avec raison, la fin du processus. Les avocats qui plaident devant lui ne sont sûrement pas empressés.

Mais y a-t-il un bâtonnier, dans cet ordre professionnel ? Et le ministre de la Justice et procureur général, qui a porté plainte contre le juge Richard Therrien, et d'autres juges par le passé, a-t-il l'intention de fermer les yeux ?

S'ils n'ont rien à dire là-dessus, qu'ils ne viennent plus traîner leur mine déconfite de colloque en colloque, comme des victimes des médias, pour s'inquiéter des maudits « problèmes d'image » de la justice.

La Cour suprême souhaite des limites à la confidentialité du jury

Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a fait valoir, hier, le principe de la confidentialité des délibérations du jury pour rejeter l'appel de deux criminels.

Les neuf juges de la Cour suprême ont affirmé que le droit à la confidentialité des jurés prévalait sur le souhait des défenseurs à connaître le déroulement des délibérations.

« Je suis absolument convaincue qu'il est essentiel au bon fonctionnement de l'importante institution qu'est le jury d'assurer une protection considérable au secret des délibérations des jurés », écrit la juge Louise Arbour.

Toutefois, la juge Arbour avait quelques recommandations à formuler sur cette question, suggérant à la Chambre des communes de trouver une façon de permettre aux chercheurs de questionner des jurés afin de perfectionner le processus judiciaire.

Les règles sur le secret des délibérations ont malheureusement « un prix, signale-t-elle. Non seulement est-il impossible de nous assurer qu'un jury donné a agi conformément à son serment et aux exigences de la loi, mais il nous est également impossible de mesurer de quelque manière utile l'efficacité des procédures qui ont été établies pour faire en sorte qu'il fonctionne adéquatement. »

La juge Arbour note que plusieurs verdicts rendus par des jurés ont été annulés par la suite, provoquant de nouveaux procès coûteux, à cause du risque qu'une erreur grave soit survenue au cours des délibérations.

« Nous supposons que des erreurs concernant l'admissibilité de la preuve, des com-

mentaires inappropriés des avocats ou, situation plus courante, des directives erronées de la part du juge du procès (peuvent) induire le jury en erreur et avoir un effet négatif sur son verdict », reconnaît la juge.

Mais en réalité, tenter de déterminer si un juré a été excessivement influencé est un exercice qui « repose sur des hypothèses », poursuit la juge Arbour.

Selon elle, les juges devraient pouvoir mieux évaluer « l'effet vraisemblable de l'erreur ou de l'événement invoqué sur les délibérations du jury et sur l'équité et la fiabilité de son verdict ».

La juge déplore le manque de recherches scientifiques sur l'effet des attitudes des jurés sur le processus de délibération et sur le verdict à cause du caractère confidentiel des débats d'un jury. Selon la juge, de telles recherches permettraient de « renforcer la légitimité de ces règles et, au besoin, (de) susciter des modifications d'origine judiciaire ou législative ».

La Cour suprême a dû étudier cette question à la suite des appels interjetés par Rui Wen Pan, un individu reconnu coupable de meurtre, qui affirmait qu'il aurait dû être innocenté à la suite de gestes faits par un juré, et par Bradley Sawyer, qui vient de purger une peine de prison pour voie de fait, qui soutenait avoir été reconnu coupable pour des motifs racistes.

Selon la juge Arbour, « la seule question en litige est celle de savoir si le droit actuel (...) est conforme aux exigences constitutionnelles en matière d'équité ». Dans les deux cas, la Cour suprême estime que ce droit l'a été.

GRAND SOLDE DE L'ÉTÉ!

JUSQU'À 600\$ DE RABAIS SUR LES MEUBLES

NOUVEL ARRIVAGE!

ENSEMBLES DE MEUBLES COMPLETS À PARTIR DE **399\$**

TECK • ROTIN DE RÉSINE • CUIR/RÉSINE • ALUMINIUM



INSTALLATION GARANTIE AVANT LE 15 JUILLET!



RIEN À PAYER AVANT 2002!

à partir de **11 199\$**



LE N°1 DE LA PISCINE
MEUBLES • SPAS • SOLARIUMS

www.eTrevi.com

Photos à titre indicatif seulement. Quantités limitées. Taxes en sus. Offre ne prend fin en tout temps.
*Installation de votre piscine creusée avant le 15 juillet, suite à l'approbation du crédit et du plan d'aménagement.

CONCOURS « ON SE LA COULE DOUCE ! »

PLUS DE 16 000\$ EN PRIX!

À GAGNER : • 3 SPAS VIKING SUPRÊME
• 3 CHAUFFE-TERRASSE
• 3 ENSEMBLES DE JARDIN RAPSODY

Bulletins de participation disponibles dans les magasins Trevi. Détails et règlement en magasin. Tirage le 20 juillet 2001.

Un Robot qui entretient l'eau de votre Spa

Une nouvelle technologie naturelle à base d'oxygène s'occupe désormais de votre Spa à votre place.

- Finie la période quotidienne d'entretien
- Finie l'eau douteuse remplie de produits chimiques

Sans effort, vous obtiendrez une eau pure, douce et cristalline 24 heures sur 24.

Pour un temps limité, essayez gratuitement notre Robot Purificateur pour votre Spa. Nous vous garantissons un résultat exceptionnel et instantané.

1-800-387-0006
www.dagua.com




Les Agences **VOLT**

SOLDE D'ENTREPÔT SUR TOUT*

■ Lampes ■ meubles ■ accessoires

30 à 70%



*1330, rue Chabanel O. (à l'ouest du marché central) (514) 384-0808 Sam. et dim. inclus. (10 h à 17 h)

Venez nous voir à notre nouvelle salle de montre 4084, boul. Saint-Laurent (au nord de Duluth) (514) 842-2211 ouvert 7 jours semaine

www.ambiancevolt.com

Adieu les pesticides, bonjour les coccinelles

Le jugement de la Cour suprême donnera un nouvel élan à la recherche de solutions de rechange

RIMA ELKOURI

LE JUGEMENT de la Cour suprême du Canada autorisant les municipalités à bannir l'usage de pesticides risque de donner un souffle nouveau à la recherche de solutions moins nocives pour la santé et l'environnement, croit le biophysicien Jean-Louis Schwartz, de l'Université de Montréal.

« Il est certain que tant que des interdictions de ce genre n'existeront pas, l'effort pour développer des alternatives ne sera pas aussi intense. Dans un sens, on peut dire que les municipalités qui décident d'interdire les pesticides — en espérant qu'il y en a assez qui voudront le faire — vont donner un nouvel envol à la recherche et au développement de produits de remplacement », observe le Dr Schwartz, qui est codirecteur (avec le Dr Raynald Laprade) du Réseau Biocontrôle.

Le but de ce réseau de recherche, basé à l'Université de Montréal, est de réduire l'utilisation des pesticides en agriculture et en foresterie en les remplaçant par des traitements basés sur l'utilisation des ennemis naturels des ravageurs et des maladies des plantes.

La Cour suprême a rejeté, jeudi, l'appel de deux compagnies d'épandage québécoises qui tentaient de faire invalider un règlement de la Ville d'Hudson bannissant les pesticides (sauf dans les golfs, les fermes ou en cas d'épidémie).

Une décision qui précède la conscientisation des citoyens, note le Dr Schwartz. « Peut-être que la décision du législateur arrive trop tôt par rapport à l'éducation, dit-il. Mais c'est certain que ça va changer les choses. Ce ne pourrait être que pour Dans nos jardins, il faut, dit le biophysicien, apprendre à « contrôler » plutôt qu'à « éradiquer ».

Tout est question d'habitude et d'éducation, dit-il. « Il faut sortir des effets spectaculaires et tout simplement apprendre déjà aux enfants à l'école qu'on peut se débarrasser des insectes autrement qu'en les aspergeant de produits chimiques. On peut par exemple amener des insectes prédateurs, comme des coccinelles pour enlever les pucerons. »

Les solutions de rechange aux produits chimiques existent, mais ne sont pas forcément connues, souligne le Dr Schwartz. « C'est sûr que le lobby des produits chimiques ne va pas en faire la promotion. C'est là qu'entrent en jeu l'éducation et la concertation des organisations comme le Sierra Club, Greenpeace, le World Wild Life Fund qui sont prêts à informer le public. »

Le maire de L'Île-Bizard, Normand Marinacci, qui n'a pas attendu le jugement de la Cour suprême pour bannir l'usage de pesticides dans sa municipalité, abonde dans le même sens. « On se bat contre une industrie extrêmement puissante qui fait du lavage de cerveau depuis 30 ans à coups de millions et de milliards. On vous fait miroiter une belle pelouse, avec une petite blonde bien faite qui tond son gazon. C'est toute une mentalité qu'on a instaurée chez les gens. À ce que je sache, un peu de trèfle ou de pissenlit, ça ne mange personne ! »

Depuis que la petite Ville d'Hudson, en 1991, a instauré un règlement antipesticides, 36 municipalités de la province ont emboîté le pas. D'autres attendaient le feu vert de la

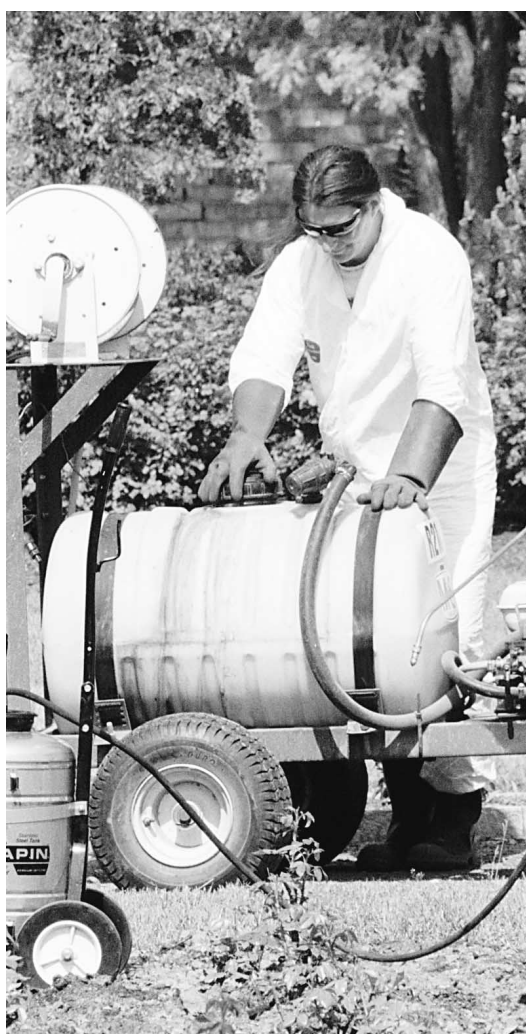


Photo ALAIN ROBERGE, La Presse © Dans nos jardins, il faut apprendre à « contrôler » plutôt qu'à « éradiquer ». Tout est question d'habitude et d'éducation.

Cour suprême pour aller de l'avant. C'est le cas de la Ville de Pierrefonds, qui compte adopter un tel règlement à la prochaine assemblée de son conseil, dès juillet.

La Ville de Montréal dit vouloir examiner le jugement de la Cour suprême avant de prendre quelque décision que ce soit. Pour le moment, on préfère réduire plutôt qu'interdire. « La Ville depuis déjà quelques années vise à diminuer l'utilisation de pesticides », indique Claudette Lalonde, responsable des communications pour le Service des parcs, des jardins et des espaces verts. Dans les espaces verts accessibles au public, l'utilisation des pesticides a diminué de 46 % entre 1999 et l'an 2000, dit-elle.

Une baisse qui ne s'est pas produite « par magie », souligne Jacques Cordeau, président du comité environnemental du syndicat des cols bleus regroupés de Montréal. « On a travaillé fort à l'interne », dit-il. Son comité souhaite maintenant que Montréal imite les 37 autres villes interdisant les pesticides.

Le débat à venir risque d'être intéressant, croit Clède de Guise, responsable des communications à Greenpeace. « Il va falloir que nos politiciens s'attaquent sérieusement à ce problème et démontrent beaucoup de fermeté face au lobby des compagnies de pesticides. »

D'autant plus qu'il y a des études de plus en plus documentées, faites par des équipes scientifiques sérieuses, qui démontrent les effets des pesticides sur la santé humaine : augmentation des cas de leucémie chez les enfants, problèmes affectant le système reproducteur, etc. »

Des remous en vue dans d'autres municipalités

JACQUES BENOIT

D'AUTRES MUNICIPALITÉS du Québec, à l'exemple des 37 qui l'ont déjà fait, voudront sans doute interdire l'épandage de pesticides sur leur territoire, à la suite du jugement, jeudi, de la Cour suprême.

Celle-ci, rappelons-le, a alors refusé d'invalider la décision de la Ville d'Hudson, qui a prohibé leur usage en 1991. Depuis, 36 autres municipalités du Québec ont fait de même.

« J'imagine que d'autres municipalités vont emboîter le pas, a déclaré hier à ce sujet Gérard Dugré, qui représentait à titre d'avocat les demandeurs en appel, Chemlawn et Spraytech.

« Mais s'il n'y a pas de citoyens qui leur poussent dans le dos, il y a d'autres municipalités qui vont se fier aux lois actuelles. L'usage des pesticides est déjà bien réglementé, vous ne pouvez pas en étendre comme vous voulez. »

Que feront les entreprises québécoises d'entretien de pelouses et de traitement des arbres, dont 200 sont membres de l'Association des services en horticulture ornementale du Québec ?

« Une interdiction totale des pesticides amènerait d'autres sortes de problèmes », di-

sait hier à ce propos André Paradis, propriétaire de la franchise de Terrebonne de Pelouse Herbu.

Il en donne pour exemple l'invasion, depuis environ cinq ans, du hanneton européen, qui commence par être une larve, puis un ver de couleur blanche, qui s'attaque aux pelouses et les détruit. Très appréciés par les oiseaux et... les mouffettes, qu'ils attirent, ces vers ne peuvent être éliminés que par l'utilisation de « l'insecticide approprié », dit-il.

Agronome et paysagiste, Bob Lussier, propriétaire d'Aménagement Côté Jardin, de Montréal, émet un jugement particulièrement nuancé.

« Je ne mets pas de pesticides chez moi sur la pelouse, et j'essaie d'en mettre le moins possible sur les terrains dont je m'occupe, dit-il. Je ne suis pas contre la décision de la Cour suprême : les villes ont le droit de se gérer. »

Quelle est l'importance de ce secteur, combien de personnes travaillent dans le domaine ?

Personne ne le sait vraiment, note Nathalie Paquette, porte-parole de l'Association des services en horticulture ornementale. « Il n'y a pas eu d'étude de faite là-dessus », dit-elle.

Au dire de Bob Lussier, cependant, le secteur a pris de l'ampleur jusqu'à il y a une di-

zaines d'années — jusqu'à la décision de la Ville d'Hudson —, puis a décliné par la suite. « Puis ça s'est stabilisé, dit-il, et maintenant, c'est en remontée. »

Chose certaine, les fabricants — pour la plupart des multinationales : Bayers, Monsanto, etc. — ne chôment pas.

Tous les produits utilisés (herbicides, insecticides et fongicides surtout), très nombreux, doivent en effet être homologués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, du ministère fédéral de la Santé, en vertu de la Loi sur les produits anti-parasitaires.

« Il y en a entre 6000 et 7000 d'homologués, contre plus de 20 000 aux États-Unis, signale son porte-parole Marc Richard. Ces produits sont basés sur plus de 500 matières

actives. Et on a à peu près 2000 demandes par an, mais ça inclut les modifications que veulent apporter les fabricants à des produits existants, ou aux étiquettes. »

Le Québec, lui, par sa Loi sur les pesticides, en gère « l'utilisation, la vente et l'entreposage », signale Nathalie Paquette. Seul hic : le règlement d'application... se fait attendre depuis une quinzaine d'années.

À défaut, les ministères de l'Environnement et de la Santé et des services sociaux ont publié un guide pratique (*Lutte intégrée dans les espaces verts*), qui en tient lieu, sans avoir le caractère obligatoire qu'aurait un règlement.

« Les municipalités, elles, se sont vu reconnaître le droit de réglementer l'usage des pesticides », ajoute M^{me} Paquette.

ATTENTION

PUISSANTES

SENSATIONS

SENTRA

EDITION TOURING **2,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT



239\$ PAR MOIS, location 48 mois*	
* AM/FM/CD AVEC LECTEUR DE 6 DISQUES	
• JANTES EN ALLIAGE	
• AILERON	
• EMBOUT CHROMÉ	
• PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO	
• PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE	
• PARE-CHOCS COULEUR CARROSSERIE	
• DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40	
• MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX	
• CLIMATISEUR	
• TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS	

ACOMPTE SEULEMENT 895 \$	
0 \$ dépôt de sécurité	
ACOMPTE	MENSUALITÉ
0 \$	259 \$
895 \$	239 \$
1 695 \$	219 \$
2 695 \$	199 \$



TOUJOURS PLUS LOIN.


*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 - Edition Touring - (CALG51 BK00 + Option Touring). Acompte ou échange équivalent de 895\$. Limite de 19500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

BEAUTÉ

à la baie

Elizabeth Arden



Du jeudi 12 au samedi 14 juillet

L'équipe de formateurs nationaux Elizabeth Arden sera à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest

les trois experts en beauté Elizabeth Arden créeront pour vous un maquillage personnalisé.


Kirk Brierley
Bianca Barelli-Valée
et Cathy Westrop

Voici l'horaire de l'équipe Elizabeth Arden à la Baie, rue Sainte-Catherine O. :

• jeudi 12 juillet	13 h à 20 h
• vendredi 13 juillet	10 h à 18 h
• samedi 14 juillet	9 h à 17 h

Réservez maintenant pour une consultation maquillage personnalisée au (514) 281-4422, poste 2535

À l'achat de 50 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous obtiendrez un panier de pique-nique comprenant un service de vaisselle pour 4 personnes. Le nombre de places est limité. Tant qu'il y en aura.



Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com


TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES

Amassez rapidement des points en utilisant votre carte la Baie ou Zellers. Obtenez 25 points supplémentaires pour presque chaque dollar dépensé.


Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.

Vous pouvez échanger vos points du programme primes HBC ou du Club Z contre des milles de récompense AIR MILESSM.



Magasinez quand vous voulez. Le magasinage en ligne avec la Baie et Zellers... cliquez et le tour est joué!



J'aime, j'achète!

Mobilisation des verts contre les petites centrales électriques privées

BRUNO BISSON

Les plus importants groupes écologistes au Québec se sont ralliés à des promoteurs et professionnels de l'écotourisme pour réclamer l'abandon pur et simple d'un programme gouvernemental qui ouvre la voie à la construction de 36 centrales électriques privées sur 24 rivières de la province.

La coalition Eau Secours, Greenpeace et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), entre autres, mèneront ainsi campagne tout l'été aux côtés de l'Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec (APTAQ) et de plusieurs entreprises en écotourisme, pour créer un « vaste mouvement d'opposition » à ce programme, lancé en mai par le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard.

La publication du *Plaidoyer pour des rivières libres*, un texte qui présente la position commune aux 25 organismes qui ont adhéré au regroupement ad hoc, marquait hier le lancement d'une campagne de sensibilisation qui s'étendra partout au Québec. (Le *plaidoyer* est disponible sur Internet à l'adresse : www.eausecours.org)

Pour le regroupement, aucun des arguments évoqués à l'appui de ce programme du gouvernement du Québec ne peut justifier ce qu'on a qualifié de « détournement de richesse collective ». « Nos chutes, rapides et rivières, affirment les signataires de la déclaration, constituent un patrimoine collectif d'une valeur inestimable tant sur les plans socioéconomique et environnemental, que sur le plan récréotouristique. Le gouvernement s'apprête pourtant, et ce sans justification énergétique, économique ou sociale, à sacrifier ce bien public à un coût environnemental énorme, au seul bénéfice du secteur privé. »

À ces arguments de conservation, les promoteurs et entreprises en écotourisme ont ajouté leur grain de sel, critiquant fortement le « manque de vision et de cohérence » du gouvernement qui mine le développement d'une jeune industrie en pleine émergence au profit de projets de centrales qui, à terme, ne créeront aucun emploi ou presque.

Pierre Desjardins, qui est guide professionnel pour randonnées en canot et président d'Aventure Écotourisme Québec, a réclamé un « partage plus équitable » des richesses naturelles qui

laisse plus de place à ces « nouveaux utilisateurs des forêts et des rivières » aux côtés de l'industrie forestière et de l'industrie électrique, qu'elle soit privée ou publique (Hydro-Québec). « Nous allons briser les mythes qui suggèrent que l'écotourisme est réservé aux amateurs d'émotions fortes ou à une petite élite d'amateurs de la nature, a dit M. Desjardins. La nouvelle clientèle en écotourisme, c'est celle des familles ou des autocars pleins de gens du troisième âge, qui font une sortie d'une journée en vélo, en pleine nature. »

« Mais chaque fois qu'on fait disparaître une chute, ou qu'on rase une forêt, on élimine un peu du potentiel de développement de cette industrie qui forme le secteur ayant connu la plus forte croissance dans le domaine touristique, au Canada. »

Le programme d'octroi de droits hydrauliques, lancé en mai par le gouvernement, a ciblé 36 emplacements, situés sur 24 rivières, où il serait envisageable d'aménager une centrale hydroélectrique de moins de 50 mégawatts. Les bandes autochtones et municipalités régionales de comté (MRC) auront le privilège du premier choix des sites qu'elles pourront aménager et exploiter avec des promoteurs privés. Les promoteurs bénéficieront d'ententes garanties pour 20 ans avec Hydro-Québec, qui achètera toute l'électricité produite, et ce, à des tarifs qui pourraient représenter jusqu'à trois fois le coût de production moyen de la société d'État.

Cette disposition particulière enrage les environnementalistes qui estiment que le gouvernement de Bernard Landry s'enlise ainsi dans les ornières qui ont été creusées par un programme semblable lancé par les libéraux de Robert Bourassa, en 1991. Disgracié et entaché d'irrégularités et de favoritisme, le programme de 1991 a viré à la foire d'empoigne et fut interrompu trois ans plus tard. Mais pas avant d'avoir coûté à l'ensemble des Québécois autour de 400 millions de dollars, selon des estimations généralement admises.

À sa face même, affirme la présidente de la Coalition pour une gestion responsable de l'eau (Eau Secours !), Louise Vandelay, « le programme ne peut pas se justifier sur le plan énergétique, parce qu'il ne répond à aucun besoin d'approvisionnement en électricité qu'Hydro-Québec n'est pas capable d'assurer. Et il ne se justifie pas non plus sur le plan du développement économique régional, car il ne crée pas d'emplois durables, après la construction. »

Au cours des prochains mois, a dit M^{me} Vandelay, les opposants aux petites centrales vont tenter de sensibiliser de simples citoyens et des groupes sociaux et économiques dans les régions où de tels projets sont susceptibles de voir le jour. Le regroupement espère ainsi encourager la naissance d'un mouvement local d'opposition à chaque projet, comme il est arrivé en 1998 lors de la controverse entourant le projet de la firme Boralex, sur la rivière Batiscan.

À défaut, croit le regroupement ad hoc, on assistera bientôt à un éparpillement des débats, à travers « une trentaine d'audiences publiques, portant chacune sur un projet en particulier. Bref, on épuise les citoyens qui devront défendre le patrimoine national à la pièce ».



Photo SOPHIE DE CORWIN, collaboration spéciale
Les rapides et les spectaculaires cascades de la rivière Manitoù, sur la Côte-Nord, constituent un joyau qui devrait être intégré à un réseau d'aires protégées, plutôt que d'être altérés pour faire tourner des turbines.

Québec mine le développement d'une jeune industrie au profit de projets de centrales qui, à terme, ne créeront aucun emploi ou presque.

Super célébration d'été

Rabais exceptionnels partout en magasin!

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.

MATELAS <p>Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix! À partir de 169⁹⁵ Meilleure offre! *Nous payons la TPS et la TVQ* ou ne payez rien avant un an. *Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.</p> <p>SIMMONS CANADA INC. Nous avons les produits</p> <p>TEMPUR MEILLEUR MATRAS</p> <p>** La promotion ne s'y applique pas.</p>	LITERIE DUVETS <p>Construction en cloison Simple 89⁹⁵ Double 109⁹⁵ Grand 119⁹⁵ Très grand 149⁹⁵</p>	LITERIE Springmaid ENSEMBLES COMPLETS <p>Simple 79⁹⁵ Double 99⁹⁵ Grand 149⁹⁵</p>	SALLE DE BAIN SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR <p>Notre prix Bain 6⁹⁵ Essuie-main 4⁹⁵ Débarbouillette 2⁹⁵</p>	SALLE DE BAIN ROBES DE CHAMBRE <p>39⁹⁵</p>
FENÊTRES Nos prix sont imbattables! Stores horizontaux et verticaux stores plissés • stores en bois tentures romaines • dentelles cantonnières bouffantes parures complexes • tissus rembourrage • carpettes tapis mur-à-mur et bien plus! <p>Service à domicile gratuit 331-5260</p> <p>Levolor HunterDouglas SILHOUETTE • DUQUETTE • Y LUMINETTE</p>	OREILLERS DE DUVET BLANC <p>27⁹⁵</p>	OREILLER CLASSIQUE CANNON 6 ⁹⁵	TAPIS DE BAIN Fieldcrest CANNON <p>5⁹⁵</p>	DÉBARBOUILLETTES 99 ¢
	TAIES D'OREILLERS EN PERCALE Assortiment d'imprimés Légères imperfections Paire 2 ⁹⁵ <p>Wamsutta Springmaid ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS Simple 6⁹⁵ Double 9⁹⁵ Grand 14⁹⁵ Tr. grand 19⁹⁵</p>	COUVRE-MATELAS « EASY FIT » <p>Simple 9⁹⁵ Double 12⁹⁵ Grand 14⁹⁵</p>	TAPIS DE BAIN Fieldcrest CANNON <p>5⁹⁵</p>	CANNON Serviettes de bain 4 ⁹⁵
	<p>Wamsutta Springmaid ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS Simple 6⁹⁵ Double 9⁹⁵ Grand 14⁹⁵ Tr. grand 19⁹⁵</p>	ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle. Simple 16 ⁹⁵ Double 24 ⁹⁵ Grand 34 ⁹⁵ Très grand 44 ⁹⁵	ASSORTIMENT DE RIDEAUX DE DOUCHES EN DPC <p>4⁹⁵</p>	MARTEX STEVENS Essuie-main 1 ⁹⁵
	<p>Levolor HunterDouglas SILHOUETTE • DUQUETTE • Y LUMINETTE</p>	LITS EN LAITON ET EN FER Au prix garantis les plus bas!	SIÈGES REMBOURRÉS 9 ⁹⁵	DRAPS DE BAIN <p>Épais 37 x 65 po 11⁹⁵</p>

PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES-CADEAUX • COUVERTS

SPAL <p>« Firenze » ou « Blackberries » achetez un ensemble de 20 mcx à 244⁹⁵ recevez 4 assiettes creuses gratuites</p>	OLYMPIA <p>Inox 20 morceaux Inox avec accents or 20 morceaux 199⁹⁵ 279⁹⁵</p>	ROYAL AMBRY COLLECTION DE CADRES PLAQUÉS ARGENT <p>Faits en Italie 58⁹⁵ à 109⁹⁵</p>	DARTINGTON COLLECTION BUGS & BEES <p>Verres à whisky (ens. de 4) 28⁹⁵ Verres à soda (ens. de 4) 28⁹⁵ Pichet 28⁹⁵</p>
--	---	--	--

COLLECTION GOURMET

AMBRY HOME DUO-DESIGN BATTERIE 10 PIÈCES <p>Acier inox. 18/10, 3 épaisseurs, base encapsulée, induction Notre prix 289⁹⁵</p>	COUTEAUX DE CHEF ACIER TREMPÉ <p>Ensemble de 3. Garantie à vie. Notre prix 87⁹⁵</p>	T-FAL RACLETTE ARCH <p>Notre prix 129⁹⁵</p>	COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE <p>Ensemble de 6 Manches noirs 68⁹⁵ Manches inox 78⁹⁵</p>
---	---	--	---

cyberpresse.ca Pour la liste complète des 36 sites retenus par Hydro-Québec, tapez www.cyberpresse.ca/36barrages

SOLARIUMS Zytco
SPÉCIAL JUILLET
OBTENEZ \$ 1000. D'ESCOMPTE
 SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ

Du 1 au 31 Juillet à l'achat d'un solarium. Quantité limitée.
 TROIS SAISONS, QUATRE SAISONS CÈDRES, ARÊTES OU RECOURBÉS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
 514-335-2050
 800-361-9232

NOUVEAU MODÈLE 2001

LISTE DE MARIAGE

LINEN CHEST
 DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

gratuit Service à domicile **331-5260**

Centre Rockland **341-7810**

Place Portobello Brossard **671-2202**

Les Galeries Laval **681-9090**

La Cathédrale (centre-ville) **282-9525**

Garantie
 5 ANS CONDUSION
 CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
 Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

Détresse et épuisement, le lot de nombreux gardiens de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ce sont 85 % des gardiens de prison qui considèrent que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils n'ont pas l'appui de leur employeur, les Services correctionnels du Québec.

Le rapport préliminaire d'une étude sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail effectué dans le milieu carcéral québécois par des chercheurs de l'Université Laval, à la demande du Syndicat des agents de la paix et du ministère de la Sécurité publique, démontre également que 30 % des gardiens de prison montrent des signes de détresse psychologique et d'épuisement professionnel. On prétend même que le taux d'épuisement professionnel dans ce groupe de travailleurs serait plus élevé que chez les infirmières.

Cette étude à laquelle ont participé 1033 agents de la paix indique que le taux d'absentéisme chez le personnel dans l'ensemble de la province est 20 % et que 30 % des nouveaux gardiens quittent avant d'avoir cinq ans d'ancienneté pour aller travailler ailleurs dans de meilleures conditions.

Le président du Syndicat des agents de la paix, Réjean Lagarde, a expliqué hier qu'à la suite des événements de 1997 (deux agents, Diane Lavigne et Pierre Rondeau, ont été assassinés) il avait constaté que plus de 200 employés étaient absents du travail et que ce nombre avait tendance à augmenter. « Nous nous sommes demandé ce qui se passait à l'intérieur de notre réseau et, en 1999, nous avons convaincu l'employeur de participer avec nous à une étude visant à identifier les problèmes afin de lui donner plus de crédibilité. Avec la participation du ministère, le risque que les conclusions de l'étude demeurent sur les tablettes est moins grand, car il est évident qu'il faut travailler ensemble à améliorer notre milieu. Et ce matin, un rapport préliminaire nous a été présenté et ce qui ressort le plus est que le niveau de détresse psychologique chez nos gens est très élevé tout comme le niveau à la violence. Une étude qualitative avec des entrevues individuelles et par groupe sera bientôt entreprise afin de déterminer les raisons exactes de ces augmentations de détresse et de violence », a-t-il expliqué.

M. Lagarde a également souligné que la clientèle dans les prisons devenait de plus en plus dangereuse. « Avec les nouvelles mesures concernant les sentences, tout ce qui n'est pas réellement violent



Les gardiens de la prison de Bordeaux subissent le même stress que tous leurs collègues, surtout que deux des leurs ont été assassinés par les motards, il y a quelques années.

reste dehors, ce qui signifie que nous avons une clientèle de plus en plus lourde. Ce qui fait augmenter le niveau de stress, d'autant plus que nous manquons de personnel. Plusieurs de nos agents doublent leur salaire parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur travail après le quart régulier parce qu'il n'y a personne pour les remplacer. Ils deviennent rapidement épuisés.»

Dans le résumé des textes du rapport préliminaire, on rapporte qu'une majorité

d'agents n'ont aucune formation scolaire reliée à ce métier, que le tiers des femmes et près de 40 % des hommes sont entrés dans cette fonction par hasard, que la violence au travail peut venir des détenus, mais aussi des collègues; que 90 % des répondants à l'étude considèrent que la population en général a une perception négative de leur travail; et que 33,6 % des répondants disent ne pas avoir reçu de soutien à la suite d'événements traumatisants.

Photo d'archives La Presse®

La commission Séguin sur la fiscalité déplore la gourmandise d'Ottawa

Presse Canadienne

QUÉBEC — Dans ses tout premiers constats, la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal souligne la gourmandise du gouvernement fédéral au Québec, où il percevra en taxes et en impôts près de 40 milliards des contribuables et des entreprises en 2001-2002.

Ottawa occupe 58 % du champ de l'impôt des particuliers, qui est le secteur de revenus au potentiel de croissance le plus élevé. Le gouvernement fédéral collectera 14,9 milliards d'impôts auxquels s'ajoute un abattement spécial de 2,9 milliards. Résultat : du total de 30 milliards que paieront les Québécois en impôts à la source, Ottawa en collectera 17,8 milliards.

« Malgré des dépenses d'ampleur et de nature différentes, le gouvernement fédéral et les provinces se répartissent à peu près également l'ensemble des revenus accessibles. Toutefois, le gouvernement fédéral occupe, au Québec, 58 % du champ de l'impôt sur le revenu des particuliers, lequel présente le potentiel de croissance le plus important », précise la commission, qui a rendu publics trois documents sur le déséquilibre fiscal, hier.

Mandaté en mai dernier par le premier ministre Bernard Landry, l'ancien ministre libéral Yves Séguin préside la commission qui mènera des consultations publiques sur ce sujet à compter d'octobre prochain. Les documents diffusés sur Internet visent à inspirer les éventuels participants.

Dans celui sur l'occupation des champs de taxation, on indique que les contribuables et les entreprises du Québec paieront 94 milliards en impôts, en taxes et en frais aux diverses administrations publiques en 2001-2002. Québec et Ottawa percevront chacun 39 milliards tandis que les villes, les commissions scolaires et les organismes paragonementaux collecteront 16 milliards.

On souligne également que les entreprises installées au Québec paient nettement plus d'impôts et de taxes à Ottawa (6,8 milliards) qu'à Québec (4,3 milliards). Le gouvernement québécois occupe par ailleurs 55,1 % du champ des taxes sur les biens et services évalué à 18 milliards.

Un des documents, intitulé « Problématique et enjeu du déséquilibre fiscal », précise que la Constitution canadienne accorde aux provinces la compétence en matière de santé, d'éducation et de services sociaux, soit les programmes les plus coûteux. « En parallèle, la compétence du Parlement fédéral porte sur des programmes qui sont actuellement moins coûteux, et les dépenses qui s'y rattachent augmentent plus lentement », souligne-t-on encore.

On rappelle aussi que les transferts fédéraux, qui après avoir été augmentés récemment à la demande des provinces, recommenceront à baisser l'an prochain.

Un autre document, intitulé « Les programmes de transferts fédéraux aux provinces », porte sur les programmes existants, dont le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et la péréquation.

2809257A



LE MASTERS DE TENNIS DU CANADA 2001



Gustavo Kuerten



Pete Sampras



Andre Agassi



Marat Safin

25 000 BILLETS encore disponibles




du 28 juillet au 5 août - Stade du Maurier

BILLETS : (514) 790-1245 • admission.com
 tenniscanada.com • masters-series.com

Info tennis : (514) 273-3015



PRÉSENTÉ PAR


INDIAN WELLS
ERICSSON OPEN, MIAMI
MONTE-CARLO
ROMA
HAMBURG
MONTRÉAL
CINCINNATI
STUTT GART
PARIS
SYDNEY 2001





**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

30 juin 2001

Page A9 manquante

| PAUL LANCZ |

L'histoire dans le bronze

KARINE TREMBLAY
collaboration spéciale

Sous ses doigts, l'argile prend vie.

Les visages se dessinent, leur histoire gravée dans chaque trait, chaque ride. Le cardinal Paul-Émile Léger. L'actrice Zsa Zsa Gabor. Le président John F. Kennedy. L'homme d'affaires Pierre Pélaudeau. L'artiste Jean-Paul Lemieux. Le docteur Paul David. Et maintenant, le politicien Pierre Elliott Trudeau. Tous ont leur mémoire coulée dans le bronze des modèles griffés Paul Lancz.

L'artiste de 82 ans a longue histoire et original parcours. Depuis 60 ans maintenant, il sculpte. De ses mains, il raconte l'existence de ceux qu'il immortalise dans la glaise avant de les figer dans l'alliage doré.

« Lorsque je réalise un buste, j'essaie de montrer le parcours de vie de la personne que je représente. Je suis un professeur d'histoire à ma façon ; j'enseigne le passé à travers les visages qui ont marqué notre société. Et je le fais pour que leur souvenir demeure, parce qu'ils ont contribué à faire un monde meilleur et qu'ils peuvent être une source d'inspiration. »

Ses sources d'inspiration à lui puisent leur origine dans le travail des grands maîtres. Rodin, entre autres, qu'il admire entre tous.

« Parce qu'il avait ce talent formidable de donner vie à la matière. »

Et parce qu'être portraitiste, selon Lancz, ce n'est surtout pas bêtement copier un modèle.

« À ce compte-là, je me ferais photographe », tranche-t-il.

La grande réussite du portraitiste, donc, c'est d'embellir sans tricher. « Il faut ressentir le tempérament du personnage. Son caractère. Ses émotions. Et il faut être capable de dégager une harmonie. Chaque visage a de beaux traits. Il s'agit de les mettre en lumière, de les laisser dominer l'ensemble. L'art, c'est un peu magnifier la réalité. »

Un éclat de rire secoue un instant le sculpteur, alors qu'un souvenir lui revient à l'esprit.

« La conjointe de René Lévesque était venue voir le buste de son mari. Elle l'avait trouvé magnifique et m'avait demandé pourquoi je l'avais fait si beau, pourquoi il semblait plus lumineux encore

qu'en personne. Je lui avais répondu que c'était pour qu'elle tombe de nouveau amoureuse de lui », raconte Lancz.

Dans le recueil de ses mémoires, des moments heureux, mais de tristes souvenirs, aussi. Hongrois d'origine, c'est en 1956 qu'il a quitté sa terre natale, pour fuir les grondements menaçants de la révolution.

À l'époque, déjà, il avait réalisé plusieurs bustes de personnages qui sont aujourd'hui érigés à Budapest. À Montréal, son oeuvre la plus connue est sans aucun doute *La Tendresse*, gigantesque sculpture érigée à l'angle des rues Sherbrooke et Peel dont la notoriété fait sa fierté. Autodidacte, d'abord, Paul Lancz a néanmoins une solide formation artistique, lui qui est diplômé de l'Académie des beaux-arts de Hongrie.

Sa première rencontre avec la sculpture, il l'a vécue alors qu'il était tout jeune garçon de 10 ans. En observant un vieillard tailler une canne dans la courbe d'une branche.

« J'ai moi aussi voulu faire ça. J'ai sculpté un visage dans la pomme de ma première canne. Ce fut mon premier contact avec l'art, avant même de commencer à dessiner et à peindre. »

La voix assurée, le regard ardent. Une vie chargée, Pleine de rencontres. Chez lui, les murs racontent. Sa vie s'étale en feuilles éparées. Esquisses croquées un certain jour d'été en 1955. Photographies prises lors d'une réception. Dessins, peintures, poèmes, coupures de journaux et souvenirs se voient dans toutes les pièces.

Sur son balcon se côtoient les bustes de plâtre qui ont servi au moulage des personnages qui parsèment la métropole et quelques autres endroits du Québec. Le regard du sculpteur, tout de suite, s'arrête sur la tête du cardinal Léger. « On lit beaucoup de choses, sur un visage. Visez son regard, voyez comme il avait de la profondeur. C'était un homme généreux, avec la volonté ancrée au coeur. Un homme qui était capable d'aller aider les autres en Afrique. »

La liste des célébrités qu'il a mises en lumière par ses sculptures est longue. Et elle continue de s'allonger.

« Jusqu'à la fin de mes jours, je vais sculpter. Raconter de cette façon la vie des autres, c'est ma vie à moi. »



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

Paul Lancz et le modèle en plâtre qui a permis éventuellement de couler le buste en bronze de Pierre Elliott Trudeau.

Un parc en l'honneur de Pierre Elliott Trudeau

KARINE TREMBLAY
collaboration spéciale

Les célébrations de la fête du Canada auront la saveur des grands jours, demain, à Côte-Saint-Luc, alors que la municipalité dévoilera le tout premier buste du politicien Pierre Elliott Trudeau, en l'honneur de qui le parc du Centenaire sera renommé.

La décision de donner le nom de l'ancien premier ministre du Canada au parc de la rue Mackle a été prise quelques semaines après son décès, mais le conseil municipal a décidé d'attendre la symbolique date du 1^{er} juillet pour concrétiser le tout.

« On a voulu honorer Pierre Elliott Trudeau parce que, de 1965 à 1984, il a été député fédéral de la circonscription Mont-Royal, dans laquelle se trouve Côte Saint-Luc. Nous pensons que c'est un grand homme, qui suscite admiration et respect chez les citoyens de notre municipalité. Le buste lui rend

vraiment justice. C'est tout à fait lui, on le ressent tout de suite », commente le maire de Côte-Saint-Luc, Robert Libman.

La cérémonie, qui doit avoir lieu demain à 17h, s'effectuera en présence de Sacha Trudeau, l'un des fils du politicien.

C'est au réputé sculpteur Paul Lancz que la tâche d'immortaliser les traits de l'homme politique a été confiée.

S'il ne le connaissait pas personnellement, l'artiste a un souvenir très net de certaines rencontres fortuites avec le politicien, né la même année que lui.

À trois reprises, au cours des cinq dernières années, les deux hommes s'étaient croisés dans la rue. Et chaque fois, Lancz avait interpellé Trudeau en l'invitant à lui rendre visite dans son atelier.

« Je lui disais que je voulais réaliser son buste, pour la postérité et pour l'histoire du Canada. Lui, il répondait comme un politicien : il prétextait toujours qu'il manquait de temps. Je lui rétorquais que j'étais vieux et que j'allais peut-être mourir un jour pas si lointain. Finalement, c'est lui qui est parti le premier. »

Et le buste a été réalisé ensuite. Haut de trois pieds, il représente

Pierre Elliott Trudeau alors que celui-ci avait environ 65 ans.

« J'ai voulu le camper comme l'important personnage du XX^e siècle qu'il était, note M. Lancz. En politique, il fut l'un des meilleurs de son temps. Mais pas seulement dans ce domaine. Il était d'une intelligence exceptionnelle. C'était un grand homme. »

Un grand homme qui donnera sûrement son nom à bien d'autres lieux au pays, mais selon les règles officielles, ce ne sera pas avant encore quelques mois. La Commission de toponymie du Québec a en effet pour principe d'attendre un an après le décès d'une personne avant de rattacher son patronyme à un lieu.

« Cependant, comme les municipalités ont pouvoir de nommer leurs rues et sites publics, il est possible que certains endroits soient déjà baptisés en l'honneur de Trudeau. Nous en avons répertorié six au Québec. S'ils respectent la charte de la langue française, nous, à la Commission, officialiserons ces nominations en octobre, après le premier anniversaire de la mort du politicien », explique le chargé de projet à la Commission de toponymie du Québec, Christian Bonnelly.

Parmi les six lieux nommés Trudeau, mentionnons un parc de Pierrefonds, un centre sportif à Outremont, une pourvoirie au lac Lenôtre, une rue de Québec et une place publique au Cap-de-la-Madeleine. Un timbre à l'effigie du politicien doit aussi être lancé le 3 juillet prochain.

Pour Serge Joyal, sénateur libéral ayant travaillé au sein du cabinet Trudeau en d'autres temps, il est clair que ces marques honorifiques sont les premières d'une longue série.

« Plusieurs initiatives de différentes natures seront sans doute lancées pour commémorer Pierre Elliott Trudeau au cours des prochaines années. C'est un homme qui a joué un rôle unique dans l'histoire du Canada », allègue M. Joyal.

Ce dernier espère que l'un des projets menés en souvenir de Trudeau sera lié à la promotion des droits de la personne, le politicien ayant fait beaucoup à ce chapitre. « Je peux vous dire, cependant, que des démarches en ce sens sont déjà initiées », précise-t-il.

Ancien ministre libéral qui a travaillé auprès de Pierre Elliott Trudeau lors de sa première élection, en 1965, Marc Lalonde croit lui aussi qu'un chapelet de marques de reconnaissance se dessinera au cours des ans.

« J'avais une relation d'amitié avec Trudeau qui dépassait le cadre strict du travail, mentionne M. Lalonde. L'hommage qu'on lui rendra demain à Côte-Saint-Luc est tout à fait justifié. J'espère que d'autres initiatives suivront. »

Du côté de la Ville de Montréal, rien ne laisse pour l'instant croire que des honneurs semblables auront lieu au cours des prochains mois.

« Pour l'instant, nous n'avons rien à l'étude dans ce sens-là », précise la commissaire aux arts publics de la Ville, Francine Lord.

Cette dernière indique que si, toutefois, un projet est déposé au conseil municipal, les premiers qui seront consultés sont les membres de la famille Trudeau.

Un autre homme politique ayant marqué le Québec sera par ailleurs honoré en août prochain par Hydro-Québec, qui fera le dévoilement d'un buste de René Lévesque, lui aussi réalisé par le sculpteur Paul Lancz.

Route des BALEINES

Cet été, prenez la "Route des BALEINES"

et découvrez la Côte-Nord du Fleuve Saint-Laurent

3 liens majeurs avec la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent et plus de 20 traversées par jour.

Informez-vous

1-866-La Manic (526-2642)
Manicouagan

1-888-463-0808
Duplessis

Ou visitez-nous au :
www.tourismecote-nord.com



Québec

Société
des traversiers

La Société des traversiers du Québec tient à préciser à ses clients de la Traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout, que malgré le conflit de travail, elle offre 4 départs par jour, 7 jours sur 7

Départ à 8 h 00 de Matane vers Godbout
Départ à 11 h 00 de Godbout vers Matane
Départ à 14 h 00 de Matane vers Baie-Comeau
Départ à 17 h 00 de Baie-Comeau vers Matane

Pour réserver votre place ou modifier une réservation composez sans frais le 1-877-562-6560.

Bonne traversée !

Une fête du Canada... cosmique!

CHANTAL GUY

BIEN QUE Patrimoine Canada célèbre la fête du Canada du 21 juin au 1^{er} juillet, c'est véritablement en fin de semaine qu'aura lieu le gros des festivités partout au pays. À Montréal, le thème de cette année, *Odyssée 2001*, mettra l'accent sur l'astronomie et l'aérospatiale, jusqu'au 2 juillet au Vieux-Port.

À la grande scène du quai Jacques-Cartier au Vieux-Port, on retracera « l'odyssée » de la musique. Hier, la soirée était consacrée à la musique traditionnelle avec les groupes Les Barachois et La Volée d'castors, en plus des histoires du conteur André Lemelin. Aujourd'hui Yannick Nézet-Séguin dirigera l'Orchestre métropolitain qui interprétera « les grands moments musicaux de nos odyssées cinématographiques », promet le communiqué. Angèle Dubeau et la Pieta seront aussi présentes.

Finalement, le 1^{er} juillet, la soirée « CélaFête » fait place à la jeunesse avec un spectacle mettant en vedette Nelly Furtado, Sylvain Cossette, Jacynthe, Catherine Durand et Oliver Haze.

Les soirées musicales d'aujourd'hui et demain débutent à 20 h 30. Le spectacle du 1^{er} juillet sera suivi de feux d'artifice à 23 h. Les spectacles de Montréal ne seront pas télédiffusés, mais la grande fête sur la colline parlementaire sera sur les ondes de Radio-Canada et de la CBC le 1^{er} juillet à 12 h et à 21 h.

Journées dans les étoiles

Les activités du matin et de l'après-midi dans le Vieux-Port seront consacrées à la découverte scientifique et culturelle, de 11 h 30 à 19 h 30 tous les jours. Jusqu'au 2 juillet, cinq sujets seront regroupés dans une seule exposition sur la place de la Commune: les timbres-poste (dont on célèbre cette année le 150^e anniversaire canadien), une installation sur les costumes, des peintures et des sculptures sur le thème de « Perdus dans l'espace », une présentation interactive sur l'histoire du cinéma documentaire au Canada et une initiation à une nouvelle technique « révolutionnaire »,

dit-on, développée par des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Des spectacles, des animations et des jeux pour toute la famille seront offerts à la scène de l'espace culturel et au quai Jacques-Cartier. On trouvera aussi une exposition du Musée ferroviaire de Delson/Saint-Constant sur les voies ferrées du Vieux-Port. Des ateliers d'astronomie seront donnés au pavillon Bonsecours pendant qu'à l'île Bonsecours (rebaptisée l'île du Cosmos pour l'événement), on offrira aux enfants la chance de devenir astronautes amateurs.

Histoire de faire vibrer la fibre patriotique, la cérémonie officielle de la fête du Canada aura lieu sur la promenade de la Commune le 1^{er} juillet à 11 h 30, en présence de Serge Savard, président de Célébrations Canada pour le Québec, du lieutenant-gouverneur du Québec Lise Thibault, et de l'astronote Marc Garneau. Salve de coups de canon, concert de musique militaire, inspection de la garde et lever du drapeau sont au programme, avant le traditionnel partage du gâteau de la fête.

Une quarantaine de fêtes de quartiers sont organisées dans l'île de Montréal.

Le D^r Singh à Montréal

Le docteur Roopnarine Singh est l'organisateur du défilé de la fête du Canada depuis 1976. En conférence de presse mercredi, il a exploré le peu de financement offert par Patrimoine Canada pour son défilé; le ministère lui a versé 18 000 \$, le même montant que l'an dernier. En 1999, c'était 7500 \$. « C'est peu quand on pense au budget dépensé au Québec pour la fête du Canada », dit-il. Un budget évalué à environ cinq millions de dollars pour le Québec, selon Céline de Guise, porte-parole du ministère. Explication de Patrimoine Canada et du Comité des célébrations du Canada pour le Québec: le défilé de M. Singh fait partie des 250 projets communautaires financés partout dans la province en marge de la fête qui se tient principalement au Vieux-Port.

Patrimoine Canada dispose cette année d'un budget de plus de sept millions pour la fête du Canada, sans compter le budget de la grande fête à Ottawa. Comme l'an dernier, plus de cinq millions seront dépensés au Québec, ce qui représente 71 % du budget total pour le pays.

Avec les sommes données par Power Corporation, *The Gazette* et un mécène anonyme, M. Singh évalue à 24 000 \$ le budget total de son défilé. Il l'estime « le plus beau » parce qu'il représente toute la diversité du Canada, contrairement au défilé de la Saint-Jean qu'il juge « ethnique ».

Le thème du 24^e défilé est « Montréal, le coeur et l'âme du Canada ». Il sera suivi à 13 h d'une cérémonie officielle où sera présent le ministre des Finances Paul Martin et, à 13 h 30 d'un spectacle.

Le cortège se mettra en branle à 11 h à l'angle des rues Sainte-Catherine et du Fort, se promènera rue Mansfield, puis boulevard René-Lévesque pour aboutir au square Dorchester. Ces rues seront fermées à la circulation dès 8 h et les rues transversales dès 10 h. Le défilé sera retransmis en direct partout dans le monde sur le site Internet www.canadadayparademontreal.com grâce à MontrealCAM.

À Québec, la fête du 1^{er} juillet débutera à 10 h par une messe à la basilique Notre-Dame-de-Québec. Des activités familiales ont été organisées sur les plaines d'Abraham, où aura lieu à 19 h un grand spectacle avec le groupe Sky, les Respectables et Mario Pelchat. À 23 h 15, il y aura un feu d'artifice.

À 12 h, on fera le lever du drapeau sur la Terrasse Dufferin. À la même heure et au même endroit, le Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ) tiendra une manifestation pour protester contre la fête du Canada, qualifiée de « fête de la honte » par Raymond Villeneuve, président du Mouvement. Le MLNQ a fait diffuser une publicité contre la fête du Canada depuis le 11 juin sur les ondes de Radio Basse-Ville, une radio communautaire de Québec.

1^{ER} ET 2 JUILLET 2001

Ouvert

Bell (Service à la clientèle)
Biodôme
Biosphère
Casino
Cosmodôme
Courts de tennis
Golf municipal
Insectarium
Jardin botanique
Marché Bonsecours
Marchés publics
Pataugeoires (sauf: Beauclerk et Campbell seront fermées)
Parc Angrignon
Piscines extérieures
Plage Jean-Drapeau
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire
Société des alcools du Québec (sauf celles situées dans un centre commercial fermé)
Terrains sportifs
Tour de Montréal

Fermé

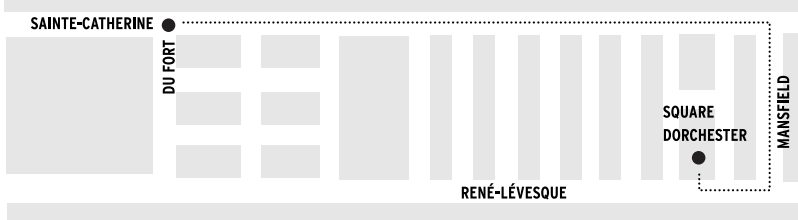
Arénas
Banques
Bibliothèques de quartier
Bibliobus
Bourses canadiennes
Bureaux Accès Montréal
Bureaux de la Ville de Montréal
Caisses
Centres de loisirs (sauf: centre Lajeunesse, le YMCA du Parc et le centre du Plateau seront ouverts les 1 ^{er} et 2 juillet, alors que les centres Gadois, Saint-Damase, Ogilvy, William-Hingston, Sainte-Claire, Saint-Justin, Laurier, Jean-Claude-Malépart, le complexe sportif Claude-Robillard et le centre récréatif Poupart seront ouverts le lundi 2 juillet seulement)
Centre sportif du Parc olympique
Centre d'histoire de Montréal
Chapelle historique du Bon Pasteur
Grands magasins
Hydro-Québec (urgences: 1 800 790-2424)
Loto-Québec
Maisons de la culture
Phonothèque
Piscines intérieures (sauf: Hochelaga, YMCA du Parc et le centre aquatique de Rivière-des-Prairies seront ouvertes les 1 ^{er} et 2 juillet, Centre du Plateau ouverte le 1 ^{er} juillet tandis que les piscines Joseph-Charbonneau, Édouard-Montpetit, Lévesque, Quintal, Schubert, Claude-Robillard, Sophie-Barat et Gadois seront ouvertes le 2 juillet)
Planétarium
Postes Canada



La Presse ne paraît pas le 2 juillet

Il y aura collecte d'ordures ménagères et collecte de matières recyclables ce lundi, 2 juillet.

Défilé de la fête du Canada



PLUS PRÈS DE VOUS
Du lundi au vendredi dans **La Presse**

MONTREAL PLUS

Les feux du Portugal

KARINE TREMBLAY

ENCORE CE soir, le ciel prendra des couleurs sous la pluie d'étoiles des feux d'artifice Mondial SAQ.

Commencée le 20 juin dernier à La Ronde, la 17^e compétition pyromusicale présente cette année les artificiers de huit pays différents, dont Taïwan, qui participe pour la première fois. Ce soir, cependant, c'est l'art pyrotechnique du Portugal qui émerveillera les yeux et les oreilles des spectateurs.

« Le concepteur de ce feu m'a raconté que pendant trois mois, il a travaillé à bâtir la bande sonore de son feu. Après, il a fait des recherches pour trouver les feux qui pourraient le mieux illustrer les sentiments véhiculés par la musique », souligne la directrice du Mondial SAQ, Martine Gagnon.

Le défi du spectacle pyromusical, justement, réside dans la juxtaposition heureuse des musiques et des effets lumineux. Un mariage parfois difficile à synchroniser, mais qui, lorsqu'il est réussi, arrive à faire naître un peu de magie. Dans les cioux et dans le coeur des spectateurs toujours nombreux: en moyenne, le concours attire chaque année 2,3 millions de personnes, sur les lieux mêmes de La Ronde mais aussi autour, auprès du pont Jacques-Cartier et sur le bord de chaque rive du fleuve.

« Depuis les débuts de l'événement, l'intérêt des Montréalais ne s'est jamais démenti. Lorsqu'on assiste à pareil spectacle, tous, on redevient un peu des enfants. Pendant 30 minutes, on oublie tout et on plonge dans cet univers magique », indique Mme Gagnon.

Les prochaines pirotettes pyromusicales des artisans auront cours tous les mercredis et samedis, du 7 au 28 juillet. L'Allemagne a déjà présenté son feu. Suivront, au cours des prochaines semaines, Taïwan, l'Espagne, les États-Unis, le Canada, la France et l'Australie. La clôture de l'événement se fera par un spectacle pyrotechnique rendant hommage à Giovanni Panzera, qui fut le premier artificier à prendre part au concours, en 1985. Il fut par la suite directeur artistique de l'événement jusqu'à son décès, l'automne dernier.

Dans tous les cas, les pétarades éclateront beau temps, mauvais temps.

« On souhaite toujours des conditions idéales, mais l'incertitude fait partie du jeu. Depuis les tout débuts du concours, aucun feu n'a encore été annulé », précise Mme Gagnon.

Vingt-cinq juges ont pour mandat de déterminer quel pays repartera avec le prestigieux trophée Jupiter. Quatre critères seront évalués, soit la qualité des pièces, la synchronisation, le concept pyromusical et l'appréciation générale.

OUVERT FÊTE DU CANADA: Vendredi, 29 juin jusqu'à 21h • Samedi, 30 juin de 9h à 17h • Dimanche 1 juillet 10h à 17h • Fermé le 2 juillet.

Super Vente de STORES

Le plus grand choix au plus bas prix!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

STORES POUR PORTE-PATIO
Temps limité!
Verticaux en Vinyle!
29⁹⁹
75" x 84" Valance en sus
Modèles et couleurs sélectionnés

Service RAPIDE!
MEILLEURS PRIX!
PLUS GRAND CHOIX!

Tous nos stores sont garantis à vie!
Sélection, qualité et prix imbattables!
Comptez sur nous! Nous sommes les experts du store!

Des centaines de styles disponibles dans toutes les grandeurs!

verticaux pour portes patio

LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po Neige ou albâtre. Modèle Primo	Temps limité! porte patio 75 po x 84 po	39⁹⁹
LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po Tissu texturé de couleur naturelle. Modèle Derby	porte patio 75 po x 84 po	79⁹⁹
LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ Choix de couleurs décoratives. Modèle Valentino	porte patio 75 po x 84 po	83⁹⁹
LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ Motif gravé décoratif. Modèle Diego	porte patio 75 po x 84 po	99⁹⁹
LAMELLES EN LUXUEUX TISSU Imprimé de dentelle. Modèle Monaco	porte patio 75 po x 84 po	106⁹⁹
LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF Choix de couleurs contemporaines. Modèle Finesse II	porte patio 75 po x 84 po	129⁹⁹

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

Lattes de 1/2 po, 1po, 1 3/8 po, 2 po en un vaste choix de couleurs!

horizontaux à minilamelles

STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Très recherchés! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. à partir de
Modèle Camino™ (23po x 48po) **6⁹⁹**

EXEMPLES (en pouces):
24 x 45 16,99
30 x 48 9,99
37 x 64 13,99
51 x 48 16,99
72 x 64 27,49

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

STORES DE LUXE EN ALUMINIUM
Très recherchés! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. à partir de
Modèle Seville (18po x 45po) **10⁹⁹**

EXEMPLES (en pouces):
24 x 45 16,49
48 x 45 29,99
54 x 64 56,99
66 x 84 75,99

Toutes les couleurs pour tous les décors! Apportez vos mesures!

stores plissés/cellulaires

STORES PLISSÉS FILTRANT LA LUMIÈRE
Choix de six couleurs décoratives. Modèle Libra (29 1/2 po x 42 po) **39⁹⁹**

STORES PLISSÉS SIMILI-LIN
Belle texture classique. Modèle Masquerade (25 1/2 po x 42 po) **49⁹⁹**

STORES CELLULAIRES FILTRANT LA LUMIÈRE
Fabrication cellulaire de haute qualité. Modèle Medley (25 1/2 po x 42 po) **84⁹⁹**

STORES CELLULAIRES SEMI-OPAQUES
Bon contrôle de la luminosité. Modèle Solid Tones (25 1/2 po x 36 po) **96⁹⁹**

Lattes de 1po ou 2 po et galons décoratifs en option!

stores de bois naturel

STORES EN BOIS VÉRITABLE 2 po
Teintures à l'huile naturelles en chêne d'or, blanc, parchemin ou acajou. Modèle Natura™ (23 po x 42 po) à partir de **41⁹⁹**

EXEMPLES (en pouces):
23 x 64 59,49
32 x 64 79,69
43 x 64 112,99

IMPORTATION! STORES EN BOIS DUR 2 po
Choix de cinq superbes couleurs avec accessoires en bois. Modèle Tango™ (23 po x 30 po) à partir de **76⁹⁹**

STORES EN BOIS DE TILLEUL AMÉRICAIN
Offert en une palette de 18 couleurs. Lattes de 1 po ou 2 po. Modèle Laredo™ style (23 po x 30 po) à partir de **83⁹⁹**

UNIQUEMENT au MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION
UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

STORES EN BOIS VÉRITABLE

Stores de haut de gamme non-réclamés
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

EXEMPLE 41 1/2 po x 56 po 380^{00\$}	IMMENSE CHOIX de grandeurs en stock!	EXEMPLE 95 1/2 po x 64 po 839^{00\$}
UN SEUL PRIX 49^{99\$} jusqu'à 42 po de large		UN SEUL PRIX 69^{99\$} Plus de 42 po de large

Appellez **1-800-254-6377** pour le supermarché le plus près de chez vous
www.lemarchedustore.com

Montréal LE MEGA-MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500 Entre boul. St-Michel et boul. Pie IX

Saint-Léonard
(514) 256-3335 • 6920 Jean-Talon Est

Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-9768 • 3940, boul. St-Jean N.

Plaza St-Hubert
(514) 278-8327 • 6872, rue St-Hubert

Pointe-aux-Trembles
(514) 640-9037 • 11800, rue Sherbrooke E.

Chomedey
(450) 668-2370 • 55, boul. St-Martin Ouest

Fabreville
(450) 963-2020 • 519, boul. Curé-Labelle

Greenfield Park
(450) 672-0200 • 3836, boul. Taschereau

St-Eustache
(450) 974-3434 • 260, boul Arthur-Sauvé

Terrebonne
(450) 471-4791 • 900, boul Des Seigneurs

Repentigny
(450) 582-9937 • 111, boul Industriel

St-Jérôme
(450) 569-8332 • 2137, boul Labelle

Joliette
(450) 752-4123 • 968, Papineau

St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-0990 • 1050, boul Du Séminaire N.

St-Hyacinthe
(450) 771-4266 • 2626, boul Casavant ouest

Autres régions: Granby, Sorel, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Lévis, St-Georges de Beauve, Chicoutimi, Gatineau, Blinds To Go • Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Detroit, New York, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.

Découpez épargnez!

Les prix annoncés incluent les rabais indiqués sur les coupons.

10\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 50\$	50\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 250\$
20\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 100\$	100\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 500\$

Expiration: 15 juillet, 2001 CODE 1830
Présenter le coupon en plaçant votre commande. Ne peut être appliqué aux achats antérieurs. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Un coupon par maisonnée.

Le Bloc suggère d'«encadrer» la prostitution

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Un comité du Bloc québécois propose de décriminaliser la prostitution de rue, de l'interdire en milieu résidentiel et de la restreindre à des « zones désignées ».

Ces suggestions font partie d'une quinzaine de recommandations formulées par le comité, formé de députés bloquistes, mis sur pied il y a un an.

Le rapport du comité a été présenté hier à la presse par deux de ses membres, le député d'Hochelega-Maisonnette, Réal Ménard, et la députée de Longueuil, Caroline St-Hilaire.

Pour le moment, il ne s'agit pas encore

d'une position du parti et le caucus des députés bloquistes n'a pas encore été saisi du rapport. « Le débat reste à faire », a résumé le député Ménard.

Le comité suggère également qu'un organisme municipal de réglementation détermine les lieux où la prostitution serait permise et encadrée. Ces lieux excluraient les zones résidentielles, plus particulièrement la proximité d'écoles, de garderies, de parcs, de foyers de personnes âgées et de lieux de culte.

L'organisme de réglementation suggéré serait composé de huit citoyens, trois représentants des groupes communautaires, deux travailleurs du sexe, un responsable de l'application de la loi et un représentant des services de santé.

En plus d'encadrer le travail du sexe, l'or-

ganisme aurait aussi comme mandat d'assurer la médiation lorsqu'un conflit survient entre les travailleurs du sexe et la communauté.

La supervision vise aussi à « empêcher que le monde interlope prenne le contrôle de ces zones désignées », a précisé le député Ménard.

L'organisme de réglementation veillerait également à ce que les travailleurs du sexe aient accès aux soins et services communautaires requis.

En outre, le comité propose que les travailleurs du sexe soient reconnus comme citoyens à part entière, ce qui suppose qu'ils paient des impôts, soient protégés par les lois du travail et puissent bénéficier des régimes de protection sociale.

La décriminalisation proposée vaudrait pour une période de cinq ans, au bout de la-

quelle le tout serait évalué et ajusté.

Pour parvenir à ces recommandations, le comité du Bloc québécois a entendu une centaine de témoins, des individus, groupes communautaires, représentants des citoyens, professionnels et autres. Ses consultations se sont limitées à Montréal, Québec et Longueuil.

M. Ménard se montre optimiste pour l'avenir de son rapport, malgré la délicatesse du sujet et la controverse qui l'entoure. « Cette question-là est condamnée à être à l'agenda » politique. On ne pourra pas faire l'économie d'un débat. Le temps est venu de soulever la question », a-t-il affirmé.

Le député attribue d'ailleurs les tensions vécues dans certains quartiers où la prostitution de rue sévit au fait qu'il n'y ait pas de règles, d'encadrement, ce qui occasionne des frictions avec les résidents.



Photo PC

Les Forces canadiennes en quête de recrues

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a lancé, hier à Ottawa, une nouvelle campagne intensive des Forces armées canadiennes en vue d'attirer de nouvelles recrues. Le gouvernement fédéral dépensera pas moins de 15 millions lors de cette campagne qui consistera à lancer de courts messages sur les écrans de cinéma, dans l'ensemble du pays.

Jugement inédit sur les dépenses électorales

Presse Canadienne

EDMONTON — La Coalition nationale des citoyens et le gouvernement fédéral chantaient victoire, hier, après qu'un juge de l'Alberta eut déclaré inconstitutionnelles les règles limitant les dépenses électorales des tiers.

« Je suis d'accord avec les plaignants lorsqu'ils affirment qu'il n'existe pas de preuve démontrant que les dépenses électorales des tiers exercent une influence disproportionnée sur l'électorat », a statué le juge Robert Cairns, de la Cour du banc de la reine de l'Alberta.

Le juge a cependant confirmé les dispositions de la loi électorale canadienne obligeant les groupes de pression à s'identifier lors de leur campagne publicitaire, et interdisant la publicité le jour du scrutin.

« L'obligation d'un tiers à s'identifier, tout comme l'obligation de dévoiler des renseignements sur les contributions à des fins de dépenses publicitaires, semble mettre en valeur le droit de vote en procurant aux électeurs des renseignements leur permettant de peser les messages », écrit le juge Cairns.

Le président de la Coalition nationale des citoyens, Stephen Harper, a savouré sa victoire partielle en affirmant que les dépenses d'un tiers permettaient aux électeurs d'exercer une influence sur les enjeux à débattre en cours de campagne. « Nous sommes plutôt satisfaits. La cour a déclaré, une fois de plus, l'inconstitutionnalité des limites imposées aux groupes indépendants et à leur publicité lors d'une campagne électorale. »

M. Harper a ajouté qu'il interjetterait appel au sujet des parties du jugement qui ne lui ont pas donné raison. « Je ne crois pas qu'il est logique de dire que limiter (les dépenses électorales) viole la liberté d'expression tout en laissant au gouvernement le droit d'imposer des limites. »

Par ailleurs, le ministre responsable d'Élections Canada, Don Boudria, a lui aussi crié victoire. « (M. Harper) a subi une plus lourde défaite que nous », a-t-il soutenu.

M. Boudria a aussi fait remarquer que la Cour suprême avait déjà appuyé, dans des précédents jugements, l'idée d'imposer des limites aux dépenses électorales.

Nouvelle-Écosse : les syndicats se radicalisent

Presse Canadienne

HALIFAX — Des syndicats de Nouvelle-Écosse ont indiqué hier qu'ils songeaient à prendre « diverses mesures » au cours de l'été afin de protester contre la loi antigrève adoptée par le gouvernement provincial.

Alors que des milliers d'infirmières et de travailleurs de la santé de la région de Halifax rentraient au travail après deux jours de grève illégale, les membres des plus importants syndicats de la province se sont rencontrés hier pour discuter

de la possibilité de déclencher une grève générale. Cet arrêt de travail viserait à protester contre la loi 68, qui interdit à des milliers de travailleurs de la santé de débrayer.

« Nous prévoyons organiser différentes activités et certaines ne manqueront pas de surprendre le gouvernement », a déclaré Larry Wark, de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse.

M. Wark a refusé de préciser de quel genre d'activités il s'agissait. Il n'a pas confirmé non plus si les syndicats — notamment le Syndicat canadien de la fonction publique,

les Travailleurs canadiens de l'automobile, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les deux syndicats provinciaux d'infirmières — déclencheraient une grève générale dans toute la province.

Le Syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse a indiqué que ses membres songeaient à faire la grève ou à démissionner collectivement afin d'inciter le gouvernement conservateur à améliorer ses propositions pour la prochaine convention collective.

Le syndicat consulte actuelle-

ment ses 4400 membres afin de déterminer s'ils sont prêts à suivre le mouvement lancé par le Syndicat de la fonction publique de la Nouvelle-Écosse, dont les 2200 infirmières menacent aussi de quitter leur emploi dans les hôpitaux de la région de Halifax.

Les leaders syndicaux ont indiqué qu'ils enverraient les lettres de démission aux employeurs lorsque 75 pour cent des 2900 travailleurs de la santé et des 2200 infirmières des unités de négociation du syndicat de la fonction publique auraient signé le formulaire de démission.



PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR MEXICAINE

Jusqu'au 8 juillet

Sur la promenade nombreux rabais jusqu'à **70%**



VIVA MEXICO
De sympathiques Mariachis vous divertiront avec leurs airs les plus connus et les plus entraînants.
Jeudi et vendredi 16 h à 20 h
Samedi et dimanche 12 h à 16 h



UN ZESTE DU MEXIQUE
En exposition sur la promenade une casa typiquement mexicaine avec ses ânes, coqs, cochons et iguanes réunis dans un même enclos.

PLUS DE 225 MAGASINS
INCLUANT LA BAIE, ZELLERS, RONA ET MAXI
TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST
MÉTRO RADISSON

PLACE VERSAILLES
www.placeversailles.com

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans **La Presse**

PLUS!



Pour les **BONS DÉBARRAS**

les **ECO-CENTRE** sont là !

Une bonne façon, pour les Montréalais, de se débarrasser de leurs vieilles affaires... **même les dimanches durant l'été !**

Du 13 mai au 2 septembre inclus	
Lundi, mardi, mercredi	9 h à 18 h
Jeudi, vendredi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche et jours fériés	12 h à 17 h

Apportez à l'Éco-centre le plus près de chez vous les objets et matières dont vous voulez vous débarrasser. Apportez également une preuve de résidence!

RENSEIGNEZ-VOUS

Éco-centre de l'Acadie
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest
(514) 872-1376

Éco-centre de la Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
(514) 872-7706

Éco-centre de la Côte-des-Neiges
6925, ch. de la Côte-des-Neiges
(514) 872-3517

Éco-centre de Saint-Michel
2525, rue Jarry Est
(514) 872-3267

Éco-centre d'Eadie
1868, rue Cabot
(514) 872-8359

Ville de Montréal

Déclarée inapte sur la foi d'une hospitalisation datant de 27 ans

À Montréal depuis 25 ans, Sana Ladki pourrait perdre des millions

CHRISTIANE DESJARDINS

ORIGINAIRE du Liban, Sana Ladki parle sept langues, exerce le métier d'interprète judiciaire depuis 25 ans au palais de justice de Montréal et mène une vie normale et bien remplie au Canada. Pourtant, pour le Liban, M^{me} Ladki, 56 ans, est inapte mentalement et ne peut en conséquence gérer les millions qui proviennent de sa part d'héritage.

Cette tortueuse affaire dure depuis quatre ans, soit depuis le décès en 1997 à Beyrouth de la mère de Sana, qui a laissé plusieurs millions en héritage à ses deux filles : Sana et Lina. Selon Sana et son avocat, M^e Jérôme Choquette, c'est Lina qui, demeurant au Liban et jouissant de contacts bien placés, a demandé et obtenu que sa soeur soit frappée d'une « ordonnance d'interdiction » pour incapacité mentale, dans le but de s'approprier sa part d'héritage.

Le plus inusité, c'est que cette ordonnance d'interdiction a été prononcée en 1998 par un tribunal libanais, alors que Sana vit au Québec depuis 25 ans... Selon les documents remis à la presse hier par M^e Choquette, pour statuer sur la compétence mentale de Sana, le juge Sheikh Mohamad Kanaan s'est rendu à l'hôpital de la Croix pour consulter le dossier médical de Sana, vieux de 27 ans. À l'époque, Sana avait été traitée pour une dépression nerveuse à Beyrouth, à la suite d'une rupture amoureuse et de la mort d'une de ses sœurs.

Bien que le médecin en poste ait signalé qu'il ne pouvait se prononcer sur l'état mental actuel de Sana, étant donné qu'il ne l'avait pas examinée depuis 27 ans, l'interdiction a été prononcée par le tribunal Jaafarite de Beyrouth.



L'avocat Jérôme Choquette et sa cliente, Sana Ladki.

Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Par l'entremise de ses avocats au Liban, Sana a porté sa cause en appel, mais sans appui du gouvernement canadien, elle craint d'être déboutée sans autre forme de procès. M^e Choquette signale que le ministre des Affaires étrangères à Ottawa, John Manley, s'est montré sensible à la cause de Sana, et qu'on étudie présentement les actions qui pourraient être entreprises en guise d'appui. Mais le temps presse, puisque la prochaine audience a lieu le 10 juillet prochain à Beyrouth.

Depuis le début du processus, Sana n'a jamais voulu se rendre elle-même au Liban, par crainte de la réaction des autorités libanaises. Comme elle a toujours conservé sa citoyenneté libanaise, même si elle est canadienne depuis longtemps, elle craint que le Liban ne l'interne ou l'empêche de revenir au Canada.

Sana Ladki, qui a été interprète dans quantité de grands procès et d'affaires retentissantes (Ahmed Ressam, Moktar Haouari, Khafagy

pour ne nommer que les plus récentes), n'avait jamais pensé qu'elle-même serait prise dans un engrenage juridique aussi déroutant et démoralisant.

« Ça me fait très mal de voir tant de cruauté, dit-elle. J'ai travaillé fort depuis que je suis arrivée ici, et j'ai aidé beaucoup de gens. Moi, qui ai toujours été gaie, cela m'affecte beaucoup », dit-elle, avant de lancer avec une pointe d'humour : « Sana en italien, ça veut dire sain. Et en arabe, ça veut dire lumière... »

Un inspecteur du SPCUM nommé au criminel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UN INSPECTEUR du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Michel Ledoux, devient le premier directeur général du Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ).

Il s'agit d'un organisme nouvellement créé afin de mettre sur pied une banque de données d'informations sur des bandes criminelles et des individus qui côtoient les gens du crime organisé. Les noms de personnes sur lesquelles les policiers ont des soupçons, mais qui n'ont pas de casier judiciaire, y apparaissent également.

La création du SRCQ avait été annoncée à la fin de février par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et la présidence de son conseil d'administration a été confiée à Jean-Pierre Gariépy, directeur de la police de Laval et nouveau président de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ). Le conseil d'administration du SRCQ est composé de représentants du SPCUM, de la Sûreté du Québec et du ministère de la Sécurité publique.

Afin d'éviter toute critique de favoritisme sur le choix du directeur général, M. Gariépy avait confié la responsabilité de sélection à une firme de gestion indépendante.

Membre du SPCUM depuis 1976, M. Ledoux occupait au moment de sa nomination le poste de conseiller aux enquêtes. Auparavant, il avait effectué un stage de deux ans au bureau de la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, à titre de conseiller principal en affaires policières. Il détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Montréal.

Au SRCQ, il gèrera un budget de près d'un million de dollars et il aura sous sa supervision 12 employés civils et policiers provenant des corps policiers.

Rendu malade par son traitement psychiatrique

ALEXANDRE SIROIS

UN PÈRE DE famille dont le traitement psychiatrique se serait « progressivement transformé en cauchemar » vient de déposer une poursuite de 550 000 \$ contre deux médecins qui lui ont prescrit divers médicaments neuroleptiques au cours des dernières années.

Maurice Marcotte, un bûcheron de 52 ans originaire de Poularies, en Abitibi-Témiscamingue, souffre de dyskinésie tardive après avoir consommé pendant plus de 15 ans certains médicaments puissants susceptibles de provoquer des troubles physiques, dont le Largactil et le Modécate.

« La poursuite repose essentiellement sur deux fondements : une erreur de diagnostic et une faute de suivi », a expliqué l'avocat de M. Turcotte, Jean-Pierre Ménard, spécialisé dans la défense de patients victimes d'erreurs médicales.

M^e Ménard a précisé la teneur de la poursuite lors d'une conférence de presse parrainée par l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec. Des milliers de personnes, au Québec, suivent des traitements similaires à celui qui a contribué aux problèmes physiques de M. Marcotte. Récemment, un médecin ontarien a été reconnu coupable de négligence pour avoir prescrit un neuroleptique à un patient qui souffre de la dyskinésie.

Les neuroleptiques du type de ceux prescrits à M. Marcotte ont suscité énormément

d'enthousiasme lorsqu'ils ont fait leur entrée sur le marché, il y a plusieurs dizaines d'années, a rapporté M^e Ménard. « Mais on s'est aperçu assez rapidement que ces médicaments-là n'étaient pas miraculeux, a ajouté l'avocat. Parce qu'une partie des patients résistent à ces médicaments et parce qu'à moyen et à long terme, les effets peuvent être assez importants. Le plus dramatique, à part le décès, est la dyskinésie tardive, parce que les gens développent des tics et des mouvements involontaires. »

L'un des médecins qui font l'objet de la poursuite a diagnostiqué une psychose aiguë chez M. Marcotte en 1983. Un diagnostic que M^e Ménard conteste, notamment parce qu'un autre médecin, en 1998, a affirmé que le patient souffrait plutôt d'une maladie affective pour laquelle on lui a prescrit du lithium. C'est à ce moment qu'on a découvert qu'il souffrait de dyskinésie tardive.

« À plusieurs reprises, dans la déclaration, on fait état de psychiatres ou d'autres médecins qui ont vu M. Marcotte au fil des ans et qui ont suggéré un autre diagnostic ou suggéré de réduire ses médicaments », a indiqué M^e Ménard.

La femme de M. Marcotte, Claudette Rivard, a affirmé que la maladie de son mari perturbait son quotidien. « Il ne pouvait plus travailler parce qu'il n'était pas capable de s'endurer, a-t-elle expliqué. Ses médicaments l'affaiblissaient beaucoup, il n'avait pas de réflexes... Il y avait toutes sortes d'inconvénients. »

Un médecin entreposait des organes d'enfant

Presse Canadienne

HALIFAX — Un pathologiste néerlandais a plaidé coupable, hier en Nouvelle-Écosse, à une accusation d'outrage à une dépouille humaine, après que des morceaux du corps d'un enfant eurent été retrouvés dans des boîtes entreposées dans un casier.

Le docteur Dick van Velzen a comparu volontairement devant la cour provinciale après avoir refusé pendant des mois de revenir au Canada, tant et aussi longtemps qu'on n'aurait pas levé son mandat d'arrestation.

Il travaillait dans un hôpital de La Haye lorsqu'il a été accusé d'outrage à un cadavre par la police de Halifax, en septembre 2000.

Le Dr van Velzen a été absous sous condition et placé sous probation pour une période de 12 mois. Il a versé un don de 2000 \$ à l'Université Dalhousie de Halifax. Il n'aura pas de dossier criminel.

L'avocat du médecin, Blair Mitchell a refusé de révéler si son client avait quitté le pays après sa comparution. M^e Mitchell soutient que le verdict confirme le témoignage du médecin : à la demande des parents, il avait conservé la dépouille à des fins scientifiques.

La Couronne a mentionné hier que les

morceaux de tissu et d'organe retrouvés dans un sac de plastique avaient été prélevés lors de l'autopsie d'une fillette de huit ans décédée il y a plusieurs années dans un autre pays. Les parents avaient envoyé la dépouille au Dr van Velzen, qui a travaillé à titre de pathologiste pédiatrique dans un hôpital de Halifax de décembre 1995 à janvier 1998, afin d'obtenir son opinion dans le cadre d'une poursuite judiciaire. M^e Mitchell a soutenu que cette recherche était « reliée à

une maladie très sérieuse qui affectent les enfants prenant des médicaments contre la fibrose kystique dans d'autres pays ».

Le médecin, qui invoquait des motifs constitutionnels pour tenter de faire annuler les accusations, a nié avoir mal agi, affirmant que des parents et des collègues lui envoyaient souvent des dépouilles pour analyse.

« Certains me demandent de leur retourner les dépouilles, d'autres me permettent de les garder pour mes recherches », avait affirmé le Dr van Velzen.

La Couronne a éprouvé des difficultés à trouver des cas de jurisprudence qui auraient aidé à établir la sentence, mais elle s'est dite satisfaite du verdict. « Étant donné les faits, cette sentence est appropriée pour cette infraction », a jugé le procureur Peter Craig.



Le Dr Dick van Velzen

Photo CP

L'Expert-entretien, pare-chocs à pare-chocs.

FAITES RIMER SILENCE AVEC PERFORMANCE

Midas vous offre les systèmes d'échappement haute performance Ravin.^{MC} Une conception unique, une fabrication de qualité et une technologie d'avant-garde.



SILENCIEUX AVEC TECHNOLOGIE Z-WAVE :

- Concept d'écoulement fluide pour plus de chevaux-vapeur et un couple accru
- Sonorité Ravin pour réduire les hautes fréquences et augmenter les basses
- Acier aluminé de calibre 16 pour une durabilité supérieure
- Construction au soudage MG pour une performance sous pression

FORFAIT ENTRETIEN D'ÉTÉ

- Lubrification, vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre
- Inspection du système de refroidissement
- Appoint des liquides pour freins, pour la transmission et pour la servodirection
- Permutation des pneus et réglage de la pression des pneus
- Inspection des phares, feux, boyaux et courroies
- Vérification de la batterie (dans les ateliers participants)
- Inspection GRATUITE des freins en 45 POINTS
- Inspection de courtoisie

29,99\$ PLUS TAXES. S'applique à la plupart des véhicules.

Tous les détails dans les ateliers Midas participants LES OFFRES PRENNENT FIN LE 15 JUILLET 2001.



www.midas.com

- BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181
- DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • KIRKLAND 694-6670 • LACHÉNE 634-7079
- LAFONTAINE 438-8187 • LASALLE 363-7022 • LAVAL (CHONEDÉY) 681-1601
- LAVAL (PONT-VIAU) 687-5120 • LAVAL (ST-MARTIN) 688-8101 • LONGUEUIL 670-8160
- MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.-D.-G.) 461-0404
- MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476
- ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443 • ST-HUBERT 676-0291
- ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681
- TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-8589

De drôles de sondes bientôt à l'assaut de Mars

ANDREW BRIDGES
Associated Press

PASADENA, Californie — Des engins innovants qui sautent, volent, flottent ou encore creusent... la NASA envisage des pistes de recherche étonnantes pour construire une nouvelle classe d'astronefs, baptisés *Scouts*, pour une mission martienne prévue d'ici 2007.

Personne ne sait encore à quoi ressemblera le premier vaisseau *Scout*, mais il devrait se démarquer des sondes lancées vers Mars par l'agence spatiale américaine depuis les années 60.

La NASA a récemment retenu 10 projets de chercheurs sur 43, qui vont faire l'objet d'études approfondies pour six mois aux frais de l'agence américaine. Ils pourront ensuite lui être officiellement soumis l'an prochain en vue de la première mission *Scout*.

Les concepts sélectionnés sont très divers, par exemple récolter des échantillons de poussières et de gaz dans l'atmosphère de Mars, un réseau de stations météorologiques qui surveilleraient pendant des années le temps sur la planète rouge, ou une sonde capable de creuser dans la calotte polaire de Mars.

Un projet, baptisé *KittyHawk*, consisterait à faire voler quatre planeurs dans le Vallis Marineris, un canyon dont les parois atteignent jusqu'à 10 kilomètres de haut. Les chercheurs pensent que le défilé traverse des couches de sédiments accumulés sur plusieurs milliards d'années. Mais la difficulté d'explorer un tel terrain a jusqu'ici

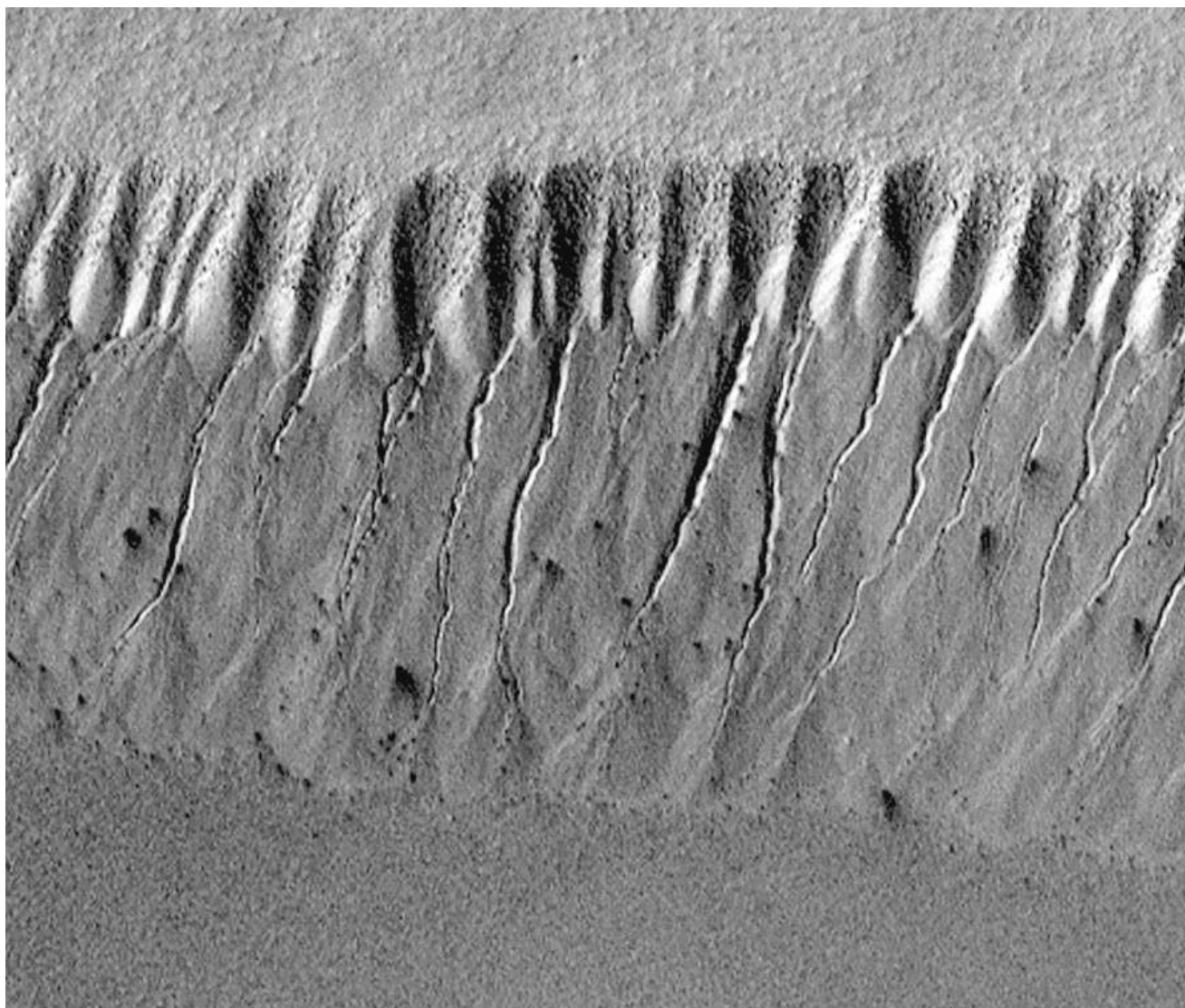
constitué un obstacle insurmontable. « Nous filmerions les parois de haut en bas en planant », souligne Wendy Calvin, de l'Université du Nevada, auteur du projet.

On trouve dans les cartons d'autres missions qui seraient menées par plusieurs engins à la fois. Le projet *Artemis* propose ainsi l'envoi de plusieurs sondes miniatures destinées à atterrir sur Mars et équipées de petits véhicules capables de se déplacer à la surface. Le but étant de chercher de l'eau et des matières organiques aux pôles de la planète.

Une telle mission rappellerait celle de l'infortunée sonde *Mars Polar Lander*, qui s'est écrasée en 1999 à la surface de la planète rouge lors de son atterrissage, sans doute à cause de l'arrêt prématuré des moteurs. Deux mois et demi plus tôt, c'est *Mars Climate Orbiter* qui avait été perdue en raison d'une confusion entre mesures métriques et anglo-américaines. La sonde se serait consumée dans l'atmosphère de Mars ou écrasée à la surface.

Après ces deux coups durs, la NASA a revu à la baisse son programme d'exploration martienne en réduisant de moitié le nombre de lancements à court terme, mais a prévu au moins une mission *Scout*. Celle-ci portera sur un objectif scientifique bien défini.

Bruce Murray, un ancien directeur du Laboratoire de propulsion par réaction de la NASA, déplore que le programme *Scout* soit si restreint. « Sur les cinq à dix très bons concepts présentés, un seul sera réalisé, et les autres abandonnés. »



Une des photos prises par la sonde *Mars Global Surveyor* lors de son passage en juin de l'an dernier.

Effets contradictoires de la nicotine

Agence France-Presse

PARIS — La nicotine pure favoriserait l'athérosclérose et la croissance de tumeurs artificiellement implantées chez des rongeurs en induisant une prolifération des vaisseaux, selon une étude de chercheurs américains.

La nicotine favorise l'angiogénèse, une prolifération de petits vaisseaux sanguins, dont se servent les tumeurs pour se nourrir et croître, selon les résultats d'une étude conduite par Christopher Heeschen (Université de Stanford) publiés dans le numéro de juillet de *Nature Medicine* du groupe Nature.

Ces résultats ne peuvent toutefois pas être hâtivement extrapolés à l'homme, mais suggèrent une certaine prudence quant aux utilisations

prolongées de nicotine. Les chercheurs ont constaté que la nicotine pure provoquait la croissance des cellules endothéliales, cellules de la paroi des vaisseaux.

Ils ont ensuite administré de la nicotine à des souris et noté l'apparition de nouveaux vaisseaux sanguins. Cette « néo-vascularisation » a accéléré la croissance de tumeurs implantées sur les rongeurs.

L'exposition pendant deux ans à l'inhalation de nicotine de rats en bonne santé n'entraîne ni croissance des vaisseaux, ni pathologie cardiaque, commente dans la revue le Dr Rakesh Jain (Harvard Medical School, Boston).

Les timbres à la nicotine (patches) n'augmentent pas le nombre d'infarctus chez les cardiaques, poursuit le Dr Jain en recommandant

des recherches complémentaires pour éclaircir le rôle de cette substance.

Pour concilier ces « observations discordantes », les auteurs de l'étude avancent une explication « non démontrée »: la nicotine provoquerait l'angiogénèse « uniquement » dans des situations pathologiques préexistantes.

La fumée de cigarette contient 4000 composants chimiques dont la nicotine, responsable de la dépendance au tabac. Elle est utilisée sous diverses formes (timbres, gomme à mâcher, spray...), en principe sur une période limitée, pour aider les gens à s'arrêter de fumer. Elle fait aussi l'objet d'études pour le traitement de pathologies comme la maladie d'Alzheimer, de Parkinson ou des troubles du sommeil.

Selon une étude, les feux d'artifice génèrent de l'ozone

Associated Press

LONDRES — Les feux d'artifice qui font le plaisir des foules ne produisent pas que des couleurs lumineuses et bigarées.

Ils génèrent également de l'ozone de surface, élément essentiel des brouillards polluants que connaissent les grands centres urbains, selon une étude indienne parue jeudi dans la revue scientifique *Nature*.

Les chercheurs de l'Université Jawaharlal Nehru de New Delhi sont parvenus à cette conclusion en mesurant la qualité de l'air lors de la présentation en 1999 de la fête hindoue du Diwali, dans la capitale indienne.

Ils se sont aperçus que la lumière scintillante émise par les feux d'artifice pouvait provoquer une réaction atmosphérique et produire de l'ozone. Fait aggravant, ces manifestations ont lieu le plus souvent l'été, qui est la saison où l'ozone atteint son taux maximal.

L'ozone est connu pour être le

résultat de l'interaction entre le rayonnement solaire et des polluants comme les hydrocarbures et le monoxyde d'azote émis par les pots d'échappement des automobiles. À haut niveau, il peut gravement endommager les tissus pulmonaires et provoquer d'importants problèmes respiratoires.

Selon Arun Attri, professeur de biophysique à l'Université Jawaharlal Nehru et principal auteur de l'étude, il est possible que toutes les sortes de feux d'artifice produisent de l'ozone. Les plus dangereuses seraient toutefois les feux qu'allument eux-mêmes les participants à certaines fêtes populaires, comme le Diwali indien, l'ozone restant alors proche du sol.

Le Pr Attri espère en conséquence que les autorités indiennes imposeront des restrictions pour l'usage de ces feux d'artifice lors du festival hindou de novembre, déjà célèbre pour son atmosphère irrespirable. « Peut-être entendront-ils le raison en décidant de changer les règles », a-t-il souligné.

30%
à 50%

DE RABAIS
sur plus de 500 montures en plus du 2 pour 1

SOLDÉ

FORFAIT 2 PAIRES

199\$

incluant montures sélectionnées et lentilles plastique simple vision avec traitement résistant aux rayures.

Ces offres sont valides jusqu'au 28 juillet 2001 et ne peuvent s'ajouter à tout autre escompte.

Greenfield Park
466-2166

Longueuil
677-4747

St-Jean-sur-Richelieu
348-1155

Montréal
Centre-Ville

875-1001

Angle St-Joseph/
St-Laurent

270-4747

Place Versailles

354-1220

Rosemont

593-8840

Ville St-Laurent
856-2002

Laval
Chomedey

629-9800

Pont Viau

663-4747

Pointe-aux-Trembles
642-2540

Repentigny
654-5477

Pointe-Claire
694-7773

St-Jérôme
436-2893

St-Hyacinthe
774-7188

Drummondville
478-4171

Trois-Rivières
372-1313

Victoriaville
752-4646

Sherbrooke
Galeries Quatre-

Saisons

565-3632

Carrefour de l'Estrée

822-4747

Gatineau
568-1918

LUNETTERIE

**NEW
LOOK**

Michel Laurendeau opticien

Visitez
notre site Internet
www.newlook.ca



La vie selon Patrick

*Prendre le temps de s'amuser
Prendre le temps de rire
Prendre le temps de réaliser ses rêves*

Après un fulgurant cancer des ganglions, après des semaines passées aux soins intensifs et après 300 transfusions, j'ai recouvré ma santé et aujourd'hui, je prends le temps de vivre!

Merci

Patrick

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Examen de la vue sur place par des optométristes

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

30 juin 2001

Pages A15-A17
manquantes

MONDE

Milosevic parti, la Yougoslavie entre en crise

Le premier ministre fédéral démissionne et des milliers de partisans de Milosevic prennent la rue

d'après AP et AFP

LA HAYE / BELGRADE — Alors que Slobodan Milosevic se trouvait hier écroué au centre de détention du Tribunal pénal international de La Haye (Pays-Bas), la fédération yougoslave subissait une crise politique majeure illustrée par la chute du gouvernement de coalition.

Après avoir subi des examens médicaux, l'ancien chef d'État yougoslave a été placé temporairement, à l'aube, dans une cellule individuelle, dans une aile spéciale du centre de détention de l'ONU, qui abrite par ailleurs 38 autres personnes accusées de crimes de guerre.

Quelques heures plus tard Slobodan Milosevic a pu téléphoner à sa famille, affirmant qu'il « allait bien », mais qu'il avait été « kidnappé », et il démentait toute culpabilité, selon un de ses avocats, Branimir Gugl.

Il comparaitra mardi devant un

magistrat qui lui signifiera les charges pesant à son encontre, a annoncé le porte-parole du TPI Jim Landale. Lors de cette brève audience, il sera invité à plaider coupable ou non coupable des faits qui lui sont reprochés.

Slobodan Milosevic est poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour des exactions perpétrées au Kosovo en 1998 et 1999. L'inculpation a été élargie hier pour comprendre davantage de faits et un nombre supplémentaire de victimes. De nouveaux chefs d'inculpation sont en préparation contre l'ancien président yougoslave, pour des exactions perpétrées en Bosnie et en Croatie entre 1992 et 1995.

L'ancien dictateur avait été remis jeudi soir à la cour onusienne par le gouvernement serbe, faisant fi de la suspension temporaire par la Cour constitutionnelle fédérale yougoslave du décret permettant l'extradition de l'ancien président. Le premier ministre serbe Zoran Djindjic a présenté ce choix comme incontournable économiquement — après les pressions des États-Unis en ce sens, ces dernières semaines.

Cette décision s'est avérée payante puisque les pays donateurs, réunis hier à Bruxelles pour une conférence, n'ont pas tardé : ils ont promis de verser environ 1,28 milliard de dollars à Belgrade.

Mais elle a déclenché une crise politique majeure au sein de la République fédérale de Yougoslavie. Informé après coup de la remise de son prédécesseur au TPI de La Haye, le président Vojislav Kostunica a fustigé dès jeudi soir ce choix « illégal et anticonstitutionnel » du gouvernement serbe. Quant à sa formation, le Parti démocratique de serbie (DSS), elle a appelé hier à un remaniement des gouvernements serbe et fédéral.

Le premier ministre fédéral, le Monténégrin Zoran Zizic, et ses alliés monténégrins au sein du gouvernement fédéral, n'ont d'ailleurs pas tardé à démissionner hier. M. Zizic a justifié son départ par « la décision hâtive et sans tact » de remise de Milosevic à La Haye. « Le prix était au-delà de toute dignité. Je ne peux l'accepter ni en mon nom ni en celui de mon peuple, de sorte que je démissionne de mon poste de premier ministre fédéral ».

Même si M. Milosevic a été

transféré suite à un ordre du seul gouvernement de Serbie, les ministres fédéraux de la coalition réformatrice serbe (DOS) ont appuyé cette mesure.

« En tant que premier ministre et juriste, je ne peux pas être associé à une violation ouverte des droits élémentaires garantis par la Constitution », a dit M. Zizic. En agissant ainsi, la DOS a « gâché les relations au sein du gouvernement yougoslave », a-t-il ajouté.

Le gouvernement sortant restera en place jusqu'à la nomination d'un nouveau cabinet, a-t-il précisé.

Le départ des Monténégrins pourrait entraîner la tenue d'élections fédérales anticipées, voire accélérer la séparation entre la Serbie et le Monténégro.

Parallèlement, la tension montait parmi les partisans de l'ancien homme fort de la Yougoslavie. Des milliers de personnes ont afflué hier dans la capitale pour manifester contre le transfert de Milosevic. Des centaines de policiers anti-émeutes avaient été déployés dans les rues et les parcs pour prévenir d'éventuels troubles causés par les ultranationalistes.



Photo REUTERS
Le premier ministre fédéral de Yougoslavie, le Monténégrin Zoran Zizic, a démissionné hier en guise de protestation contre le transfert de Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international.

La Yougoslavie engrange les promesses

PIERRE GLACHANT
Agence France-Presse

BRUXELLES — La République fédérale de Yougoslavie a engrangé hier à Bruxelles pour 1,28 milliard de dollars de promesses d'aide pour la seule année 2001, les pays donateurs se montrant particulièrement généreux au lendemain du transfert à La Haye de Slobodan Milosevic.

L'objectif initial de 1,25 milliard de dollars, destinés à aider dès cette année l'économie yougoslave en plein marasme, a été « largement rempli », se sont félicités la Banque mondiale et la Commission européenne qui coorganisaient la rencontre.

Le vice-premier ministre yougoslave Miroslav Labus, qui était également présent, a aussitôt fait part de sa « reconnaissance » à l'égard des contribuables européens. « Mais laissez-nous considérer tous ces engagements comme des investissements dans l'avenir de la région. Ces investissements vont permettre de créer le cadre de la paix et de la stabilité en RFY comme dans tous les autres pays de la région », a-t-il promis.

Le vice-président de la Banque

mondiale Johannes Linn a salué pour sa part « la réponse formidable de la communauté internationale ». Les Européens se sont montrés les plus généreux, s'engageant sur une base pluri-annuelle pour 450 millions de dollars sur le seul budget communautaire.

La Commission a précisé que cette aide ne comprenait pas les contributions de chacun des quinze pays membres de l'Union. L'Allemagne a ainsi annoncé séparément une aide d'un peu plus de 66 millions de dollars pour 2001, et la France de 15 millions de dollars pour la même année.

Ayant entretenu le doute jusqu'au dernier moment sur leur intention de participer à la conférence des pays donateurs, les États-Unis ont finalement promis hier une aide de 181 millions de dollars.

Longtemps hésitants sur leur participation, les États-Unis avaient conditionné leur aide à la collaboration de Belgrade avec le Tribunal pénal international.

Le transfert de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic devant le TPI, quelques heures avant l'ouverture de la conférence est « juste une coïnci-

dence », a cependant assuré le vice-premier ministre yougoslave.

La Banque mondiale s'est engagée de son côté à verser 150 millions de dollars dès cette année.

Elle avait évalué avant la conférence les besoins de la RFY pour sauver son économie à 1,25 milliard de dollars pour l'année en cours et à 3,9 milliards de dollars sur trois ans.

On ignorait en début de soirée le montant des engagements à moyen terme, la plupart des intervenants ayant annoncé leurs contributions à la presse en ordre dispersé.

Prenant la parole au début de la rencontre devant les représentants d'une quarantaine de pays et de nombreuses organisations internationales, M. Labus avait insisté sur la volonté réformatrice de son gouvernement depuis la chute de Slobodan Milosevic, en octobre dernier.

« Mesdames et messieurs, nous l'avons fait. C'est maintenant votre tour ! », avait-il ensuite lancé.

« Le fait que Milosevic soit devant ses juges constitue un signal que la Yougoslavie est prête à respecter ses engagements sur la scène internationale », a-t-il aussi souligné.

LA SAISON DE L'HERBE À POUX VOUS EFFRAIE?

Si vous souffrez d'ALLERGIE À L'HERBE À POUX, les médicaments en vente libre ne suffisent peut-être pas.

Contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison de l'herbe à poux pour discuter d'un traitement rapide et pratique.

Visitez-nous à www.pollinex.com



Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.

MINTO PLACE SUITE HOTEL

Une suite qui vaut quatre as!

Ottawa, c'est beaucoup plus que le Parlement. Avec ses festivals, ses musées et ses nombreuses attractions et activités, la capitale nationale est la destination toute désignée cet été.

- Faites une croisière relaxante sur l'Outaouais
- Explorez les sentiers du parc de la Gatineau à bicyclette
- Promenez-vous dans les jardins de Rideau Hall
- Visitez le Musée des beaux-arts, le Musée des civilisations, le Musée de la nature et le Musée des sciences et de la technologie
- Venez assister aux Jeux de la Francophonie (14-24 juillet) et au Festival International de Jazz d'Ottawa (13-22 juillet)

Après une journée passée à visiter, revenez profiter des services d'un hôtel de luxe coté Quatre Diamants par la CAA

- Spacieux studios et suites de 1 ou 2 chambres à coucher
- Cuisines avec équipement complet
- Restaurants et services aux chambres
- Piscine intérieure de 20 mètres, sauna et bain tourbillon
- Centre de conditionnement physique de calibre mondial
- Renseignez-vous au sujet de notre Club Pour Enfants

À partir de **125\$** par nuitée*

Ottawa (613) 782-2350 Canada et É-U: 1-800-267-3377 Fax: (613) 232-6962
Site Web: www.mintohotel.com Courriel électronique: mpshotel@minto.com
433, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1R 7Y1
*En occupation simple ou double. Du 25 juin au 3 septembre 2001.
Les tarifs varieront selon le taux d'occupation.

Projet de recherche pour le traitement de la dépression

Centre de recherche FERNAND SEGUIN

But: Évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament dans le traitement de la dépression.

Profil des candidat(e)s recherché(e)s: Être âgé(e) de 18-65 ans et souffrir de dépression.

Êtes-vous triste? Avec moins d'énergie, de concentration, d'intérêt, d'appétit? Avec des changements de votre sommeil?



Il est possible que vous souffriez de dépression.

DURÉE DE L'ÉTUDE: 10 SEMAINES

AVANTAGES:

Évaluation exhaustive • Prise en charge rapide • Suivi de près

Chercheur principal : **Dr Valérie Tourjman**

(514) 251-4015 poste 2357
(Laissez vos coordonnées)

L'arroseur arrosé

d'après AFP

BELGRADE — C'est un article de la Constitution serbe introduit par Slobodan Milosevic pour renforcer son pouvoir qui, ironie du sort, a servi de base légale à son transfert devant le Tribunal pénal international (TPI), a indiqué hier à la presse Vojvin Dimitrijevic, un expert juridique.

Cet article, introduit par Milosevic en 1990 alors qu'il était président de la Serbie, membre à l'époque de l'ex-fédération yougoslave, prévoit en effet que la Serbie peut rejeter des décisions fédérales, si elle estime que ces décisions menacent ses intérêts.

La Cour constitutionnelle est composée de juges réputés proches de l'ex-président yougoslave.

Selon M. Dimitrijevic, ce texte a permis aux réformistes de la DOS, la coalition au pouvoir en Serbie, de contourner la décision de jeudi de la Cour constitutionnelle fédérale gelant l'application d'un décret gouvernemental qui ouvrirait la voie au transfert de Milosevic à La Haye.

Par ailleurs, Slobodan Milosevic a désigné M^e Zdenko Tomanovic pour le représenter.



NOTRE ORIGINAL A UN MUSÉE DE SQUELETTES DANS L'ÎLE VERTE

ET SOPHIE LORAIN VOUS SUGGÈRE GRAHAM GREEN

DANS LE CAHIER L'ÉTÉ, DEMAIN DANS **La Presse**



Dix mille partisans de Milosevic jurent vengeance

ALEKSANDAR MITIC
Agence France-Presse

BELGRADE — Ils étaient 10 000 hier soir devant le parlement yougoslave à Belgrade à « jurer de punir les traîtres » du gouvernement serbe qui ont autorisé le transfert jeudi de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

Ironie du sort, les sympathisants de M. Milosevic, mais aussi ceux de son ancien partenaire de coalition, le Parti radical (SRS, ultra-nationaliste) de Vojislav Seselj, ont manifesté à l'endroit même où avait débuté, le 5 octobre 2000, le soulèvement populaire qui a mis fin au pouvoir de l'ex-président yougoslave.

Hier, les jeunes militants du SRS et ceux, plus âgés, du SPS, se sont réunis pour condamner le transfert, la veille, de M. Milosevic à La Haye.

Ils scandaient « Trahison » et « Tueurs de l'OTAN », en référence aux dirigeants de la DOS, la coalition réformiste du président yougoslave Vojislav Kostunica et du premier ministre serbe, Zoran Djindjic, qu'ils tiennent pour responsables de la décision.

« Il faudrait arrêter Djindjic, l'homme qui a vendu Milosevic aux criminels de l'OTAN (...) L'arrêter et le juger pour trahison ici à



Partisane de Milosevic en pleurs hier devant le parlement de Belgrade.

Belgrade, devant son peuple », s'exclamait Miodrag, 36 ans, vêtu d'un maillot du SRS, et portant sur la tête une banderole avec l'inscription « la DOS c'est ce qu'il y a de pire ».

« Soulèvement », « Allez tous à l'attaque », scandaient d'autres manifestants du SRS, reprenant ainsi

les slogans utilisés par les partisans de la DOS pendant leur lutte pour renverser M. Milosevic en octobre 2000.

Mais cette fois-ci, à l'opposé du 5 octobre, les manifestants n'avaient ni la capacité ni la volonté de forcer les portes du parlement fédéral et de tenter de renver-

ser le pouvoir. Les unités de policiers anti-émeutes étaient présentes dans le bâtiment du parlement et dans le parc qui entoure l'assemblée fédérale, mais les policiers étaient détendus et ne portaient pas leur équipement.

Quant aux manifestants, ils étaient calmes et disciplinés, fu-

rieux contre les « traîtres » de la DOS, mais résignés à accepter que M. Milosevic se trouve dans une cellule du TPI à La Haye, et qu'ils ne puissent pas faire grand-chose pour changer ce fait.

C'est donc contre les gouvernements serbe et yougoslave, dirigés par la DOS, que se sont tournés les manifestants.

« Les criminels de la DOS sont les plus grands traîtres dans l'histoire du peuple serbe (...) jurons aujourd'hui que nous punirons sévèrement tous les traîtres au peuple serbe ! » s'exclamait M. Seselj, acclamé par la foule.

« Arrêtons Djindjic », Tuons Djindjic », répondaient les manifestants.

« Djindjic est le pire, mais Kostunica n'est pas meilleur, il n'a rien fait pour arrêter cette honte, c'est lamentable », lançait Zoran, un partisan du SPS.

Vers 20 h 15, deux heures après son début, la manifestation anti-TPI, qui avait réuni côte à côte la gauche et la droite, les néo-communistes et les ultra-nationalistes, des drapeaux de la Yougoslavie socialiste aux drapeaux des nationalistes serbes de la Deuxième Guerre mondiale, prenait fin.

« Nous partons maintenant, mais nous nous réunirons ici de nouveau lundi après-midi (...) nous lutterons jusqu'à la fin, jusqu'à ce que le gouvernement serbe tombe, et personne ne pourra arrêter cette vague », concluait M. Seselj.

CARLA DEL PONTE

Un procureur qui soulève les passions

d'après AFP

LA HAYE — Carla Del Ponte, le procureur du Tribunal pénal international (TPI), connue pour son franc-parler et son caractère entier, a effectué un parcours qui l'a placée toujours plus en vue, toujours plus haut. Mais elle n'a cessé d'être en butte à l'hostilité et à la controverse.

Née à Lugano dans le canton du Tessin en Suisse le 9 février 1947, Del Ponte a débuté comme avocate chargée des affaires de divorce avant de devenir procureur du Tessin puis, à partir de 1994, procureur général de la Confédération.

Ses nouvelles fonctions l'amènent à enquêter sur la Mafia italienne dans le cadre de la « Pizza Connection » en collaboration avec Giovanni Falcone, le célèbre juge antimafia assassiné en Sicile. Elle échappe de peu à un attentat en Sicile alors qu'elle devait accompagner le juge Falcone dans l'un de ses déplacements. Elle figure à l'époque sur la liste des « cibles » que la Mafia veut éliminer, indiquent ses proches.

Sa curiosité la conduit à enquêter sur les affaires politico-mafieuses en Russie, sur des détournements de fonds dans certaines banques suisses et sur le blanchiment.

Depuis cette époque, elle se déplace toujours en voiture blindée et protégée par des gardes du corps.

« Aujourd'hui, on ne craint pas la Mafia mais plutôt le geste d'un nationaliste fanatique », confie l'un de ses collaborateurs.

En septembre 1999, elle est nommée par le Conseil de sécurité procureur du TPI en remplacement de la Canadienne Louise Arbour.

C'est le poste crucial du TPI : c'est elle qui définit les objectifs et la stratégie pénale. C'est elle qui procède aux inculpations. Plus de 400 personnes, enquêteurs et juristes, travaillent pour elle.

Dans ses nouvelles fonctions, Del Ponte déploie sa qualité principale, la ténacité, pérégrinant inlassablement d'une capitale à l'autre pour obtenir ce qui était devenu sa priorité numéro un : le transfert de Slobodan Milosevic à La Haye.

« Elle ne lâche jamais son os », confie l'un de ses collaborateurs. Le président yougoslave, Vojislav Kostunica, qu'elle a rencontré en janvier, a eu le loisir de s'en rendre compte.

Il n'a jamais fait mystère de son peu de sympathie pour le procureur, lui reprochant publiquement d'avoir « jeté une grande ombre sur le travail du Tribunal » en écartant de manière expéditive une enquête sur les dégâts « collatéraux » occasionnés par les bombardements de l'OTAN en Serbie en 1999.

En Suisse, elle reste un personnage qui soulève les passions.



Photo REUTERS

Carla Del Ponte, successeur de Louise Arbour comme procureur du Tribunal pénal international, qui entendra Slobodan Milosevic à La Haye.

Quelle belle nuit!
En voici une autre
... à moitié prix.

Avec votre carte VISA*, obtenez une deuxième nuitée à 50% de rabais lors d'un week-end de deux nuitées, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001.

Appelez le 1 877 901-2082 et demandez le code de tarif VSPO.

*Offre valable pour deux nuitées consécutives, du jeudi au lundi, dans n'importe quel établissement Marriott International Inc. au Canada, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001. Réservations exigées. Offre selon disponibilité. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre ou rabais. *Marque de commerce de Visa. Visa Canada est un usager autorisé. © Marque de commerce de Visa Canada.

L'ENTREPÔT
au vent fou
QUALITÉ ÉQUIPEMENT SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

(vente & location)

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

Isuzu, 85 ans d'expérience.

- MOTEUR V6 3,2 LITRES 205 HP
- VITRES ET PORTES ÉLECTRIQUES
- GARANTIE DE 5 ANS / 100 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR
- CLIMATISATION
- LECTEUR CD

Rodeo S 2001		
Mensualité	434 \$	399 \$ 326 \$
Comptant	0 \$	1595 \$ 4995 \$

399\$*/Mois
Baïl de 48 mois

Taux de location de 1,9%
Comptant de seulement 1595\$
Frais de transport inclus

ISUZU
Loïn devant.

www.isuzucanada.com

*Basé sur un Isuzu Rodeo S 1SA 2001. PDSF 32 495 \$. Ces mensualités sont calculées sur un baïl de 48 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'occise. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat un comptant initial (ou échange équivalent) ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie vous seront demandés. Pendant la durée du baïl, le kilométrage alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûte que 0,12 \$. Programme 24 000 km aussi disponible. Les détails peuvent varier d'un prix ou des mensualités moindres.

Pour plus de détails, contactez votre détaillant Saturn Isuzu le plus près de chez vous ou composez le 1 800 263-1999

Saturn Saab Isuzu de Blainville (450) 437-6317	Bourassa Saturn Saab Isuzu (Laval) (514) 385-9191	Saturn Saab Isuzu de Brossard (450) 672-2500	West Island Saturn Saab Isuzu (514) 332-4424
Gravel Saturn Saab Isuzu (Montréal) (514) 851-2000	Mondial Saturn Saab Isuzu (Montréal) (514) 395-7222	Saturn Saab Isuzu de Terrebonne (450) 964-1374	Décarie Saturn Saab Isuzu (514) 342-2222

Un stimulateur cardiaque pour le vice-président Cheney

d'après AFP

WASHINGTON — Homme-orchestre de l'administration Bush, le vice-président Dick Cheney a relancé une nouvelle fois les spéculations sur sa capacité physique à remplir ses fonctions jusqu'à leur terme en annonçant, hier, qu'il subirait aujourd'hui de nouveaux tests cardiaques pouvant conduire à l'installation d'un stimulateur cardiaque.

Cheney a expliqué devant la presse à la Maison-Blanche qu'il se prêterait à un examen électrophysiologique pour déterminer les risques d'arythmie cardiaque à venir et qu'il était possible que son médecin traitant lui implante un stimulateur au vu des résultats de ce test.

« Je considère cela comme une police d'assurance. Je n'en aurai peut-être jamais besoin mais c'est malgré tout une bonne chose que d'avoir un tel appareil », a ajouté le vice-président.

Âgé de 60 ans, Cheney a depuis près de trois décennies enregistré plusieurs alertes cardiaques, la première à 37 ans. Il avait été hospitalisé en 1988 pour un quadruple pontage coronarien. Ses ennuis ont réapparu il y a huit mois. Il a dû subir deux interventions chirurgi-



Le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, s'expliquant hier, en conférence de presse convoquée d'urgence, sur son état de santé.

Photos REUTERS

cales, la première en novembre 2000 après une petite crise cardiaque et la seconde en mars dernier, alors que les chirurgiens avaient dû débloquent une artère partiellement obstruée.

Le secret a été soigneusement gardé jusqu'à la dernière seconde et c'est Cheney lui-même qui a annoncé hier la nouvelle aux journalistes, convoqués à la hâte dans la salle de presse de la Maison-Blanche. Cela a permis au vice-président de présenter l'intervention qui sera pratiquée à l'hôpital universi-

taire George-Washington comme une affaire bénigne, une simple précaution qui ne devrait en rien affecter les lourdes charges qui sont les siennes.

Il a même tenu à affirmer que si sa santé restait ce qu'elle est aujourd'hui, il ne serait pas opposé à servir à un second mandat de vice-président. « Mais c'est une décision qui appartient au président », a-t-il dit. Et pour rassurer le pays, il a souligné qu'il serait le premier à démissionner si sa santé l'exigeait.

« Mais je n'ai aucun doute pour le long terme. Les médecins m'ont assuré qu'il n'y avait aucune raison pour que ces procédures ou l'appareil à implanter affectent ma capacité à remplir mes fonctions » a-t-il assuré.

Contrairement à presque tous ses prédécesseurs, Cheney participe à pratiquement toutes les réunions importantes se déroulant à la Maison-Blanche et assume de nombreuses responsabilités. C'est notamment à lui que le président Bush a confié la tâche de redéfinir

la politique énergétique américaine. Cheney a placé ses fidèles à des postes clé de l'administration.

Il a précisé qu'il avait tenu le président George W. Bush au courant et que celui-ci l'avait encouragé à subir cette intervention.

Pour l'opération ce matin, Cheney ne devrait passer que trois heures à l'hôpital et il a l'intention d'être lundi à son bureau, comme à l'habitude, a déclaré l'une de ses proches collaboratrices, Mary Malin.

Algérie: l'appel à défiler est maintenu

d'après AP et AFP

La « coordination » des comités de villages de sept wilayas (préfectures) de Kabylie a confirmé hier son intention d'organiser une marche pacifique le 5 juillet, jour de la fête nationale algérienne, à Alger.

La « coordination » des Aârchs souligne que cette marche ira de la place du Premier-Mai à la présidence de la République et qu'y prendront part uniquement les délégués des villages et des quartiers originaires des wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, Boumerdes, Bouira, Sé-

tif, Bordj Bou Araridj et Alger.

Le gouvernement a pourtant interdit jusqu'à nouvel ordre toute manifestation à Alger. Cette décision avait été prise au lendemain de la marche du 14 juin, à l'appel de cette même « coordination », qui avait rassemblé plus de

600 000 personnes, avant que des violences ne fassent six morts, dont deux journalistes, et des centaines de blessés.

Malgré cette interdiction, les Aârchs de Kabylie maintiennent leur intention d'organiser leur manifestation.

L'EXPRESS INTERNATIONAL

Macédoine : « récolte essentielle »

LE CONSEIL de l'OTAN a formellement adopté hier à Bruxelles le plan « Récolte essentielle », qui doit permettre le déploiement d'environ 3000 hommes pour superviser un désarmement volontaire des rebelles albanais. Après l'accord formel des ambassadeurs permanents, « l'OTAN est désormais en position de lancer l'opération lorsque les critères seront réunis sur le terrain », a déclaré un porte-parole, Yves Brodeur. Il a rappelé ces critères : cessez-le-feu durable, engagement de toutes les parties à parvenir à une solution politique, volonté exprimée par les combattants de l'Armée nationale de libération (UCK) de déposer les armes. — d'après AFP et AP

Sahara : plan d'autonomie

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a adopté hier une résolution de compromis qui encourage le Maroc et le Front Polisario à discuter du plan de l'ONU sur une autonomie du Sahara occidental tout en maintenant l'option d'un référendum d'autodétermination. À l'issue de difficiles négociations, les quinze membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité une résolution qui satisfait à la fois le Maroc et le Polisario, ainsi que l'Algérie, son principal soutien. Le Conseil a prolongé de cinq mois, jusqu'au 30 novembre, le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. — d'après AFP

Kosovo : visite de Bush

LE PRÉSIDENT américain George W. Bush fera une visite au Kosovo le 24 juillet prochain, a-t-on appris hier auprès de la Force multinationale de paix de l'OTAN au Kosovo (KFOR). Bush « viendra le 24 juillet », a déclaré le commandant Norman Johnson, porte-parole de brigade est de la KFOR, placée sous commandement de l'armée américaine. Environ 6000 soldats américains sont actuellement déployés au Kosovo, province du sud de la Serbie à majorité albanaise administrée par l'ONU depuis juin 1999. — d'après AFP

Tunisie : demande d'amnistie

LE PRÉSIDENT de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), Mokhtar Trifi, a annoncé hier à Tunis le lancement d'une campagne pour réclamer une loi d'amnistie générale en Tunisie. Au cours d'une conférence de presse au siège de la Ligue, il a précisé qu'une « Commission nationale d'amnistie générale » serait constituée, qu'une lettre serait envoyée aux députés tunisiens et qu'une pétition serait lancée dans tout le pays. Le président de la LTDH avait auparavant dénoncé la présence de policiers devant les locaux de la Ligue, entravant le libre accès. — d'après AFP

LE MONDIAL SAQ
LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL



Le Portugal, c'est plus

FESTA

à La Ronde.

Il n'y a qu'à La Ronde que feux et musique s'harmonisent en toute splendeur.

RÉSERVEZ VOS SIÈGES DÈS MAINTENANT À PARTIR DE

27³⁹\$*

*Prix du billet pour un soir de feux (incluant un siège réservé et l'accès à tous les manèges). Taxes et frais de gestion en sus. Prix sujet à changement sans préavis.

Les feux débutent à 22 h, beau temps, mauvais temps.

Groupe de 20 personnes et plus : (514) 935-5161 • 1 800 361-8020

Renseignements généraux sur les feux et La Ronde : (514) 872-4537 • 1 800 797-4537

www.lemondialsaq.com

Pour se rendre plus rapidement à La Ronde :

☑ Jean-Drapeau (autobus 167) ou

☑ Papineau (autobus 169 - exclusif à La Ronde)



Mercredi	20 juin	Ouverture La Ronde
Mercredi	27 juin	Allemagne
Samedi	30 juin	Portugal
Samedi	7 juillet	Taiwan
Mercredi	11 juillet	Espagne
Samedi	14 juillet	États-Unis
Mercredi	18 juillet	Canada
Samedi	21 juillet	France
Mercredi	25 juillet	Australie
Samedi	28 juillet	Clôture La Ronde

LaRonde
MEMBRE DE LA FAMILLE SIX FLAGS



CKAC 730



La Presse



Québec

Fidel Castro choisit son frère pour lui succéder

Agence France-Presse

LA HAVANE – Le président cubain Fidel Castro a assuré hier que la continuité de la Révolution cubaine était « assurée » et que le meilleur successeur possible pour conduire ce processus était son frère Raul.

Dans une rencontre informelle avec la presse après avoir participé à un nouveau rassemblement public en faveur de cinq Cubains détenus aux États-Unis pour espionnage, le président cubain a déclaré que « la garantie de la continuité est assurée ».

Réitérant les déclarations diffusées la veille par une chaîne de télévision américaine, le président cubain a estimé que son frère Raul, 70 ans, était le mieux à même de lui succéder. « Après moi, c'est lui qui a le plus d'expérience » a-t-il dit.

Victime d'un malaise samedi dernier alors qu'il prononçait un discours à La Havane, Fidel Castro a ajouté: « je me sens bien et je jouis d'une tranquillité divine car je fais confiance à ceux qui m'entourent. »

Il a précisé qu'il se sentait « obligé de parler de cela » publiquement, tout en plaisantant qu'il ignorait encore le jour de sa mort,

et répétant qu'il se sentait bien. Il a reconnu que son malaise, retransmis en direct à la télévision, avait causé « un certain choc à la population » et fait des remerciements pour les nombreuses manifestations de solidarité reçues.

« Je demande pardon au peuple pour l'angoisse passagère que je lui ai causée, a-t-il dit, mais je ne faisais que ce que je fais tous les jours et qui me fait me sentir bien », faisant référence à sa passion pour les longs discours.

L'homme de l'ombre

Le général Raul Castro, frère cadet de Fidel, a toujours été un homme du silence et de l'ombre, mais néanmoins le numéro deux du régime. Âgé de 70 ans, il cumule les titres : deuxième secrétaire du Parti communiste cubain, deuxième secrétaire du Comité central du PC, premier vice-président du Conseil d'État, premier vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense.

Après l'onde de choc provoquée par la première défaillance physique publique du président au pouvoir depuis 40 ans, les spéculations sur la succession de Fidel, qui doit fêter ses 75 ans en août prochain, ont redoublé ces jours derniers. Raul Castro, lui-même avait évoqué récemment à trois reprises l'après-Castro.

Le 70^e anniversaire de Raul Castro le 3 juin dernier, qu'il a célébré en escaladant le pic Turquino, le

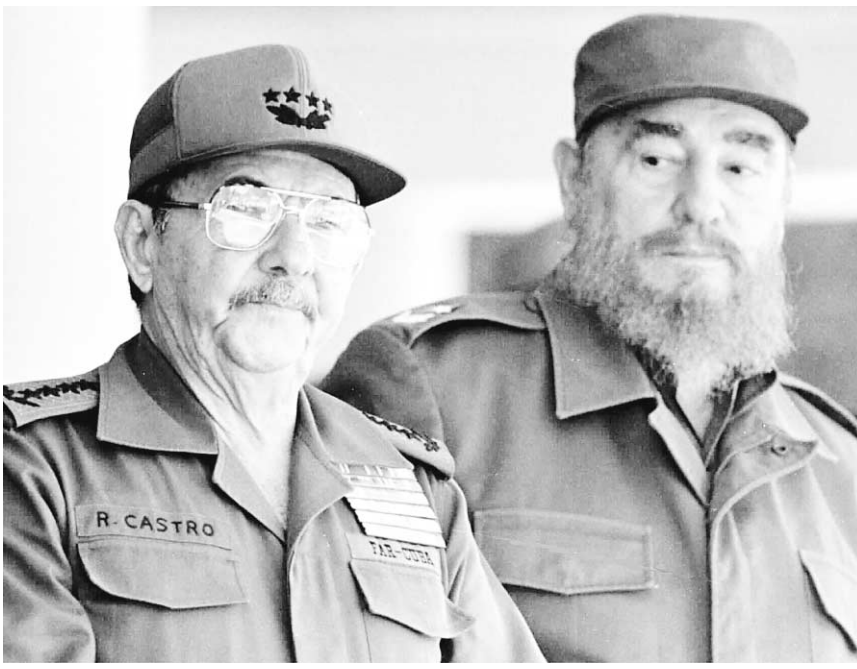


Photo REUTERS

Victime d'une faiblesse la semaine dernière lors d'un traditionnel discours au peuple, le président cubain Fidel Castro (à d.), a commencé à s'expliquer sur sa succession, jugeant que son frère Raul pourrait éventuellement prendre la relève.

point culminant de Cuba, a donné lieu à de rares images télévisées de sa vie privée.

Dressant le portrait d'un homme chaleureux, aimant jouer les patriarches avec ses enfants et ses petits-enfants, toujours attentif à ses proches et ses amis, un des commandants de la Révolution, Guil-

lermo Garcia Frias indique qu'on « dit de lui qu'il a un caractère militaire très marqué, très exigeant, très difficile », mais « dans sa vie privée, c'est en fait une des personnes les plus tendres qui soit ».

Son épouse Vilma Espin, qu'il a rencontrée dans la clandestinité, première dame officielle et prési-

dente de la Fédération des femmes cubaines depuis 40 ans, raconte qu'il « adore être avec ses quatre enfants et ses huit petits-enfants » et que les déjeuners en famille du dimanche sont pour lui un rituel.

Compagnon de la première heure de son frère aîné et son bras droit depuis, Raul Castro a participé à tous les grands moments de la Révolution cubaine, depuis l'attaque de la caserne Moncada en 1953 et l'exil mexicain, jusqu'aux jours de la guérilla dans la Sierra Maestra, l'entrée victorieuse à La Havane en 1959 et les guerres africaines en Angola et en Éthiopie.

Les deux frères sont rarement vus ensemble à l'exception notable de samedi dernier lorsque Raul a assisté à la reprise du discours de Fidel, quelques heures après son malaise, dans les studios de la télévision cubaine.

Présenté tour à tour par les « cubanologues » comme un organisateur froid et distant, un homme de l'ombre, un communiste de toujours intransigeant et dogmatique dépourvu du charisme de Fidel Castro, Raul reste en fait un inconnu.

La plupart des diplomates en poste à La Havane avouent ne jamais lui avoir parlé. « J'ai rencontré plus de 20 fois Fidel Castro, mais jamais Raul » indique un ambassadeur en poste depuis plusieurs années, précisant qu'il l'a aperçu « de loin une fois ».

SEARS*

DE 10 À 17 H

ÉPARGNEZ 13%*

SUR PRESQUE TOUT EN MAGASIN!

Dont les articles à prix ordinaires, réduits et de liquidation

*Sears déduira un montant du prix de l'article, de façon à ce que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépasse pas le prix de l'article. L'offre ne s'applique ni à la marchandise non taxable ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, des vêtements et accessoires Columbia^{MD}, Point Zero^{MD}, Joe Boxer^{MD}, Jockey^{MD}, Calvin Klein^{MD}, Guess, des montres Jones New York, Casio^{MD}, Levi's^{MD}, Alfred Sung, Roots^{MD}, Anne Klein^{MD} II, Point Zero, Skagen, Fossil^{MD}, DKNY^{MD}, Guess? et Nautica, des parures de fenêtre sur mesure, des produits, pièces et services automobiles, des produits installés et services du Centre du foyer Sears^{MC}, des frais de contrat d'entretien et de livraison, de l'Agence de voyages Sears, des entreprises sous licence et des partenaires du Club Sears. Valide uniquement sur la marchandise en stock des magasins Sears, magasins de meubles Sears et magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue.

LE DIMANCHE 1^{er} JUILLET SEULEMENT!

Offre valable dans les magasins du Québec seulement, dans la limite des stocks

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

30 juin 2001

Page A22 manquante

Le PC chinois filtre son histoire mouvementée

ÉLIZABETH ZINGG
Agence France-Presse

PÉKIN – Quatre-vingts ans après sa fondation, le Parti communiste chinois (PCC) continue à faire le tri dans son histoire mouvementée, passant sous silence des épisodes entiers de son passé comme le rôle joué par plusieurs de ses anciens dirigeants tombés en disgrâce.

C'est le cas de deux anciens secrétaires généraux du PCC, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, principaux artisans des réformes économiques des années 1980, qui sont les grands absents d'une exposition consacrée au 80^e anniversaire du PCC qui se déroule actuellement à Pékin. Bien qu'ils aient occupé tour à tour les fonctions suprêmes de 1980 à 1989 avant d'être limogés, aucun d'entre eux n'est mentionné dans cette exposition.

Organisée au Musée de la révolution chinoise, l'exposition est en revanche un hymne à la gloire de l'actuel président Jiang Zemin, élevé au rang de 3^e « empereur rouge », aux côtés de Mao Tsé-toung et de Deng Xiaoping, décédé en 1997 après avoir dominé la Chine dans les années 1980.

Coiffés de l'emblème communiste, une gigantesque faucille accompagnée d'un marteau, les trois dirigeants ouvrent la luxueuse exposition, organisée sur plus de



Cet homme et ses deux enfants se sont déguisés en Gardes rouges hier, évoquant une des périodes les plus répressives de l'histoire de la Chine communiste. L'occasion : les célébrations du 80^e anniversaire du PC chinois. La scène a été croquée hier à Yan'an, dans la province de Shaanxi, dans le nord.

5000 m², avec une présentation de quelque 1300 photos et 400 reliques historiques dont des gants, des chaussures ou des sacs de travail ayant appartenu aux dirigeants historiques du parti.

L'exposition s'attarde sur la période précédant la conquête du pouvoir, entre la création du parti en 1921 et la fondation de la Chine communiste en 1949. Mais la situation se complique dès la fin des années 1950, notamment avec la cam-

pagne lancée par Mao contre les intellectuels ou encore le Grand Bond en avant et les trois années de famine, de 1958 à 1961, qui a coûté la vie à des dizaines de millions de Chinois.

Dans la grande tradition communiste, les faits sont soit escamotés, soit présentés sous forme d'allusions. La Révolution culturelle (1966-76), durant laquelle la Chine vécut dans la terreur des Gardes rouges, est simplement présentée

comme « ayant apporté de grandes catastrophes au peuple », sans qu'il soit jamais fait mention du rôle joué par le Grand Timonier.

Son épouse Jiang Qing n'est guère mentionnée qu'à l'occasion de son procès et de celui des autres membres de la « Bande des quatre », organisé en 1980, tandis que l'exposition montre, sans autre explication, la photo de l'avion accidenté de Lin Piao, le « dauphin » de Mao officiellement décédé en

Mongolie en 1971 à la suite de l'échec d'une tentative de coup d'État.

Mais le décès de Mao ouvre le début d'une période encore plus délicate pour les propagateurs de l'histoire officielle, qui ne prendra fin qu'après l'accession de Jiang Zemin à la tête du parti en 1989.

Bien qu'il n'ait jamais été formellement limogé et qu'il soit aujourd'hui encore membre du comité central du parti, l'ancien président Hua Guofeng (1976-1981), que Mao s'était choisi pour successeur, n'a désormais plus droit aux honneurs de l'histoire officielle, un sort jusqu'à présent réservé à ses deux successeurs réformistes, Hu Yaobang (1981-87) et Zhao Ziyang (1987-89).

Malgré leur soutien appuyé aux réformes de Deng Xiaoping, tous deux furent limogés par ce dernier, le premier pour avoir soutenu le mouvement étudiant de 1986 et le second pour avoir pris la défense du mouvement démocratique du « Printemps de Pékin », qui devait s'achever par le massacre de centaines de Pékinois par l'armée le 4 juin 1989.

Malgré leur soutien appuyé aux réformes de Deng Xiaoping, tous deux furent limogés par ce dernier, le premier pour avoir soutenu le mouvement étudiant de 1986 et le second pour avoir pris la défense du mouvement démocratique du « Printemps de Pékin », qui devait s'achever par le massacre de centaines de Pékinois par l'armée le 4 juin 1989.

BELGIQUE

Plus de poids aux régions

d'après AFP

BRUXELLES — Les députés et les sénateurs belges ont approuvé dans la nuit de jeudi à hier, après de longs et âpres débats, une réforme constitutionnelle qui va entraîner de nouveaux transferts de compétences de l'État fédéral vers les régions et les communautés linguistiques.

La réforme prévoit notamment une augmentation significative de la dotation financière aux Communautés linguistiques française et flamande, qui sera indexée en fonction des impôts payés et donc sur la performance économique de chaque communauté.

L'accord prévoit également de confier la gestion du commerce extérieur et de l'agriculture aux trois régions de la Belgique fédérale (Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale).

« L'accord de la Saint-Polycarpe », comme on l'appelle en Belgique, est très important pour les francophones car il garantit un refinancement structurel de l'enseignement, une mesure que les Wallons et les Bruxellois réclament depuis 10 ans.

Mais, pour arracher la majorité des deux tiers requise, le premier ministre libéral Guy Verhofstadt, un Flamand, a dû faire une concession de dernière minute aux francophones du Parti social chrétien (PSC, opposition), qui menaçait de tout faire capoter en votant contre le projet. Il s'est ainsi pour la première fois engagé à signer la convention du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités.

Pour le PSC, cette convention permettrait de garantir les droits des francophones résidant en Flandre, ce que certains partis flamands ont aussitôt contesté.

Dans le grand marchandage qui a marqué les négociations de la Saint-Polycarpe, les Flamands ont obtenu une plus grande représentation politique à Bruxelles : lors des futures élections, environ un quart des sièges au Parlement régional sera réservé à des Flamands, alors qu'on dénombre environ 15 % de néerlandophones à Bruxelles.

Les députés flamands de la Volksunie et du parti d'extrême droite Vlaams Blok (opposition) ont néanmoins bataillé jusqu'au bout contre la réforme qu'ils estiment trop favorable financièrement aux francophones.

État unitaire dominé politiquement par les francophones jusqu'à la fin des années 1960, la Belgique a mis au point un modèle fédéral au fur et à mesure que la Flandre se développait économiquement et gagnait du poids politique.



LAISSEZ-VOUS JAZZER !

Sensualité, rythmes et haute voltige se donnent rendez-vous sur la scène Banque Nationale.

À titre de commanditaire officiel du Festival International de Jazz de Montréal, la Banque est fière de vous inviter aux spectacles extérieurs gratuits des *Après-midi Banque Nationale* et de la série *Voix Banque Nationale*.

Laissez-vous envoûter par des musiciens de toutes tendances, par un son vibrant, par une émotion brute.

Venez vibrer au rythme d'une musique si chaude qu'elle vous fera frissonner.

Laissez-vous jazzer ! Soyez de la fête et venez découvrir les artistes de la scène Banque Nationale. À 13h, 15h et 17h 30.

General Motors
du Canada Limitée

présente le
**FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE JAZZ
DE MONTRÉAL**

en collaboration avec
Blüme

**BANQUE
NATIONALE**

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

MEDJUGORJE

Message de la Vierge Marie
du 25 mai 2001

Chers enfants, en ce temps de grâce, je vous appelle à la prière. Petits enfants, vous travaillez beaucoup mais sans la bénédiction de Dieu. Bénissez et cherchez la sagesse de l'Esprit Saint pour qu'il vous guide en ce temps, afin que vous compreniez et viviez dans la grâce de ce temps. Convertissez-vous, petits enfants, et agenouillez-vous dans le silence de votre cœur. Mettez Dieu au centre de votre être, afin qu'ainsi vous puissiez témoigner dans la joie des beautés que Dieu donne sans cesse dans votre vie.
Merci d'avoir répondu à mon appel. 2970476

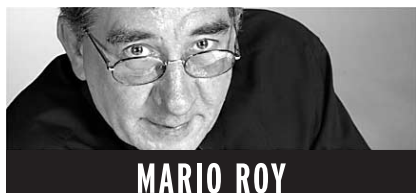
www.medjugorje.org

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Une culture à aires ouvertes



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

Depuis vingt ans, le commerce des biens culturels a presque quintuplé dans le monde, passant de 48 à 214 milliards (É.-U.) annuellement. Et si les États-Unis demeurent à la fois les plus importants exportateurs et importateurs de quincaillerie, de services et de contenus culturels, le Canada, toutes proportions gardées, se tire étonnamment bien d'affaires.

En 2000, le pays a exporté des produits culturels pour une valeur de 4,5 milliards, une augmentation de 38 % en cinq ans. En ce qui a trait aux droits musicaux, par exemple, où le poids de nos voisins du Sud est pourtant écrasant, la balance commerciale canadienne est positive — beaucoup à cause du succès des divas, les Dion, Twain, Morissette, McLaughlan, qui produisent une musique populaire de qualité. La situation de la littérature (les ventes aux États-Unis ont triplé en dix ans) est également enviable. Si le Canada continue à importer massivement de la culture (7,5 milliards en 2000), l'écart entre les entrées et les sorties s'amenuise graduellement.

En clair : la libéralisation des échanges, dont on redoute la capacité d'uniformisation (d'américanisation, en fait), peut aussi servir de véhicule aux « petites » cultures.

Il est en tout cas significatif que la circulation des produits culturels canadiens ait fortement augmenté en direction des États-Unis, avec lesquels nous sommes en zone franche. Alors qu'elle a ralenti en direction de l'Europe, malgré les liens historiques nous liant à la France ou au Royaume-Uni. En cinq ans, les exportations destinées au marché américain ont en effet augmenté de 61 %. Mais elles ont diminué de moitié (passant de 24 à

12 millions) en direction de la France. Le... poids de l'Histoire repose de plus en plus sur un seul des plateaux de la balance : les importations de culture française, elles, ont augmenté de 28 %.

Au Canada anglais, où on est traditionnellement méfiant face à l'envahissement de la culture américaine, les chiffres de Statistique Canada, couplés à ceux de l'UNESCO, ont créé un bel élan d'optimisme. Ainsi, des commentateurs ont appelé au démantèlement du « racket de la protection culturelle » (*National Post*), c'est-à-dire des programmes de subventions et autres politiques normatives.

C'est pour le moins excessif.

D'abord, ces chiffres englobent autant le commerce culturel « logistique » que « créatif », autant les services de production cinéma, par exemple, que les droits littéraires. Or, il n'est pas certain que le développement de la pellicule 35mm soit, ici, à ce point distinct qu'il façonne la culture nationale... Ensuite, on peut plaider avec quelque raison que les mesures d'aide et de protection ont précisément contribué à consolider la création, notamment celle que le Canada exporte aujourd'hui.

Néanmoins, ces données plaident certainement pour la mise au rancart d'une certaine frilosité culturelle qui, hélas ! ne date pas des premiers élan de l'actuelle vague de mondialisation. « Notre américanisation par divers agents propagateurs, presse, radio, cinéma et le reste, est un fait de notoire évidence », notait (dans *Notre américanisation*, L'Oeuvre de presse dominicaine) un collectif d'auteurs, surtout des membres du clergé, en... 1937.

Bref, il faut être de plus en plus conscient, dans un monde à aires ouvertes, des limites du protectionnisme et de celles de l'État culturel. Et miser toujours davantage sur la qualité intrinsèque ainsi que la portée universelle de ce que nous pouvons offrir au reste de la planète.

Le retour du zombi



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

L'idée d'imposer un ticket modérateur aux usagers du système de santé ressuscite régulièrement, bien que toutes sortes de comités, commissions et forums l'aient rejeté au cours des années. Ce phénomène fait dire à l'économiste Robert Evans que le ticket modérateur est comme un zombi, pas tuable.

De passage à Stockholm, le premier ministre canadien s'est montré intrigué par les frais modérateurs imposés par l'État suédois. « Ils dépensent une part moins importante de leur PIB pour la santé, et j'aimerais savoir comment ils y arrivent », a dit M. Chrétien.

De son côté, la Commission sur l'avenir des soins de santé, présidée par Roy Romanow, s'est apparemment beaucoup renseignée sur le système suédois.

Là-bas, chaque visite chez le médecin coûte 20 \$, et chaque passage à l'hôpital coûte 35 \$. Les dépenses totales de santé en Suède représentent 8,4 % du PIB, contre 9,5 % au Canada. Mais l'un n'explique pas nécessairement l'autre.

Avant de comparer les coûts des deux systèmes, il faut savoir que le modèle suédois est très différent du nôtre. Il est vrai que le patient doit payer pour aller à l'hôpital. Mais ses débours annuels pour la santé ne peuvent dépasser 200 \$, y compris les médicaments. De plus, les médecins suédois sont tous salariés. Enfin, en Suède, les services de première ligne sont particulièrement bien organisés.

Au Québec, le gouvernement a envisagé le ticket modérateur dès les années 1980. Le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, avait même mis de l'avant le concept d'un « ticket orienteur » de 5 \$. Comme ses prédécesseurs, M. Côté a laissé tomber, et les frais modérateurs ont par la suite été rejetés par presque tous ceux qui se sont penchés sur la question, notamment le Forum national sur la santé créé par M. Chrétien.

Le ticket modérateur est une arme fruste, imprécise, qui risque fort de rater la cible et de causer des dégâts considérables. Si le montant du ticket est trop bas, il n'empêchera pas les gens d'« abuser » des services de santé. Si le montant est trop élevé, on pénalisera les gens à faibles revenus.

Surtout, l'idée d'imposer des frais modérateurs repose sur une prémisse douteuse, voulant que les personnes qui encombrant les salles d'urgence sont là sans raison valable. Certes, beaucoup de ces patients ne souffrent pas d'une maladie grave. Mais s'ils sont prêts à attendre des heures dans un couloir, c'est qu'ils ne trouvent pas ailleurs les soins dont ils ont besoin.

Introduit au Canada, le ticket modérateur pénaliserait les patients pour des problèmes dont ils ne sont pas responsables. Il appartient au gouvernement, aux syndicats et aux médecins de corriger les failles du système de santé. Pas aux malades.

Les malheurs d'Umberto

Umberto Eco se plaint de ce que les musées soient bondés d'une foule inculte qui déranger les connaisseurs sans comprendre ce qu'on lui présente. « Les masses tuent les musées », a dit l'auteur à succès (*Le Nom de la rose*), en déplorant que les musées « démocratiques » ne fassent qu'« entasser des objets d'art pour le peuple ».

Il faut revenir à des « espaces privés » où, faut-il supposer, l'art ne serait accessible qu'à cette élite

décrite par l'essayiste Pierre-Robert Leclercq comme étant *les Sachants...*

Extraordinaire ! Rarement le mépris d'une certaine intelligence s'exprime-t-il de façon aussi crue, sans ces précautions qu'elle prend d'habitude pour bien marquer sa supériorité sans trop froisser le prolétariat.

Et il est toujours fascinant de voir avec quelle facilité l'intelligence, la culture et la bêtise peuvent coexister.

Mario Roy

NORTEL: 30 000 MISES À PIED
 JOHN ROTH S'EXPLIQUE:



VOUS N'AVEZ RIEN COMPRIS, J'AI TOUJOURS RÊVÉ DE PARTIR UNE PME!

Schep

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Question de contexte

L'IDÉE D'UN ticket modérateur ne m'est, de prime abord, nullement antipathique. Ce que je trouve aberrant par contre est l'esprit dans lequel il est envisagé. Notre système de soins est malade, soit. Prenons exemple sur la Suède. J'applaudis. Mais, monsieur Chrétien, revenez-nous avec une meilleure solution que le ticket modérateur. L'implantation d'une telle politique pour produire des résultats semblables à ceux de la Suède ajouterait le ridicule à la médiocrité de notre situation. Vous ne pouvez prendre un seul aspect de la politique suédoise, le décontextualiser et le garrocher dans la politique de santé canadienne. Les Suédois ont opté pour un ticket modérateur pour la simple et bonne raison qu'ils peuvent se le permettre. Ils ont une solide tradition fondée sur l'égalité, faisant de leur nation l'une des rares où les écarts entre les riches et les pauvres sont très faibles. Ce qui, il va sans dire, a des effets positifs sur leur état de santé. Si vous pensez à implanter un ticket modérateur, pensez donc également à créer tout le contexte dans lequel il a été placé en Suède. Ou mieux encore, au lieu de restreindre aux malades l'accès au système de soins, faites donc en sorte que votre population reste en santé.

ANNE-MARIE GUIMOND
 étudiante

Un ticket pour modérer qui?

LE PREMIER ministre du Canada a été impressionné par le système de santé suédois lors de son voyage à Stockholm et trouve maintenant intéressante l'idée d'imposer un ticket modérateur aux usagers des soins de santé.

Il n'y a pas si longtemps pourtant, lors de la dernière campagne électorale fédérale, nos politiciens disaient bien fort : « Ne touchez pas à l'universalité des soins de santé ».

En 1968, lors de la mise en place au Canada du programme universel d'assurance-maladie, la Saskatchewan mis à l'essai le ticket modérateur. Les défavorisés en ont fait les frais.

L'expérience a duré trois ans.

Malgré le paiement d'une portion des coûts par l'utilisateur des services médicaux, la facture des soins de santé pour l'ensemble des contribuables de cette province n'avait pas diminué.

Ce qui avait diminué, c'était le nombre de consultations d'un médecin et de fréquentations d'une salle d'urgence par les gens les plus démunis.

Imposer un ticket modérateur, c'est aller à l'encontre même du principe d'accès universel et c'est permettre du même coup un système à deux vitesses où les moins fortunés s'en privent et où les plus riches profitent non seulement de la diminution d'achalandage mais aussi du fait que tout le monde paye la prime de base par les impôts. En plus, ils ont souvent une assurance collective additionnelle.

On comprend mal que le premier ministre du Canada trouve maintenant acceptable que la Commission fédérale sur les soins de santé considère de nouveau cette possibilité d'imposer un ticket modérateur. Qui veut-on modérer ?

On ne peut pas modérer le vieillissement de la population. On ne peut pas modérer l'évolution des technologies médicales qui demandent de nouveaux équipements. On ne peut pas modérer les diagnostics plus précis et plus précoces que ces mêmes technologies permettent ; et qui entraînent nécessairement une augmentation des traitements et des coûts.

Déjà, un certain nombre de mesures ont été prises pour modérer les coûts. Par contre, des chiffres publiés par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec nous révèlent que le Canada et le Québec ne sont pas mieux dotés ni plus dépensiers dans le domaine de la santé que bien d'autres pays dont les États-Unis, la France, l'Italie, l'Allemagne et le Japon. On ne nous donne pas d'information sur la Suède.

ANTOINE NORMAND
 Aylmer

À cause des excès

DEPUIS quelques mois, *La Presse* nous invite à chercher « La phrase secrète » habituellement placée sous les mots croisés. Le 20 juin, cette phrase était un proverbe la-

tin : « L'excès est la nourrice des médecins ».

Or, au XVI^e siècle, Montaigne exprima cette pensée autrement : « Ce n'est pas tellement que nous nous corrigeons de nos vices que nous en changeons ». Puis, Pascal reprit la même idée : « Toute notre vie, nous allons d'un vice à l'autre ».

D'où il découle qu'il est rare que nous ne soyons pas responsables de nos maladies, surtout en période de prospérité. Voyez l'obésité des Américains. Aussi, John Steinbeck a-t-il raison dans *Tendre jeudi* : « Si vous voulez demeurer en santé, restez fauché ».

Le foisonnement des médicaments pour soulager nos souffrances ne nous incite pas à la modération. Et encore moins les soins médicaux « gratuits » : 40 % du budget du Québec.

Tous les médecins du monde seront d'accord avec le rébus du premier paragraphe, à savoir que sans nos excès, leurs cabinets seraient vides le plus souvent.

ROGER BOURGUAULT
 Saint-Norbert

Un humour fin

M. Stéphane Laporte, COMMENT passer sous silence votre article du dimanche 17 juin. Comme vous avez aimé votre père. Mon mari (70 ans) et moi (65 ans bientôt) lisons fidèlement chaque dimanche votre chronique ; nous vous trouvons extrêmement intéressant et plein d'humour. Vous avez l'humour d'un gars intelligent, un humour fin.

De plus vous n'avez pas peur de montrer votre grande sensibilité, ce qui est vraiment remarquable chez une personne jeune comme vous. Sans vouloir déprécier qui que ce soit, nous sommes vraiment fatigués de ce supposé humour qui se véhicule trop souvent dans bien des spectacles (cf. publicité à la télévision, car nous ne payons pas pour aller à ces spectacles stupides.)

Continuez de nous charmer chaque dimanche ; vous ensoleillez notre *Presse* dominicale. Pour mon mari et moi, vous êtes le champion. Jamais de phrases grossières ou blessantes envers qui que ce soit, seulement des remarques un peu narquoises, mais combien vraies. Jamais on ne sent chez vous, le manque de respect. Vous pourriez dire à votre père : « Mission accomplie ! » quand vous irez à la maison et que vous verrez le divan vert. Car, pour élever et rendre adulte un gars comme vous avec ces valeurs-là, ce fut sûrement un « grand homme ».

Je suis sûre qu'avec votre article de dimanche, vous avez fait fléchir beaucoup de gens. Et si seulement un gars est allé dire à son père, « Papa, je t'aime », cher monsieur Laporte, vous avez atteint votre but.

Bravo et longue vie à vos chroniques.

CHARLOTTE HOULE
 Victoriaville

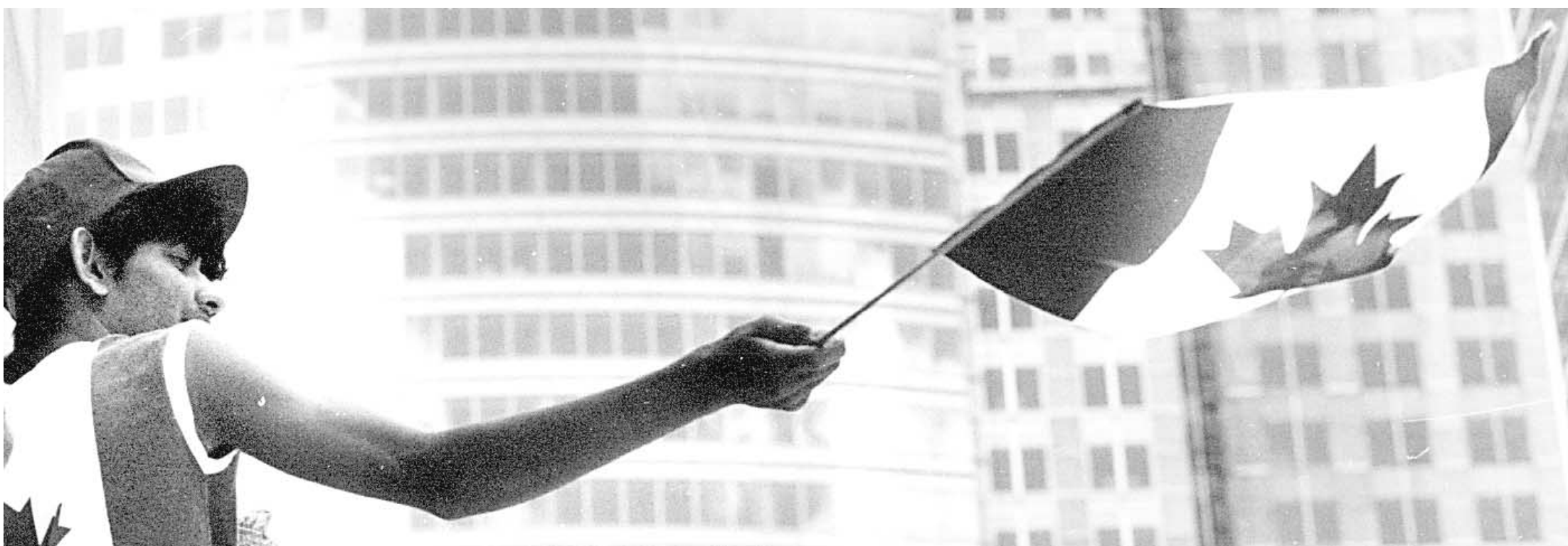


PHOTO THÉOUE, La Presse

L'implantation d'un ticket modérateur permettrait-elle de décongestionner les services médicaux ?

VOUR VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 courrier électronique:
 edito@lapresse.ca

FORUM



Pourquoi fêter ?

« Parce que ce pays a été bâti par la volonté, le travail et l'optimisme de nos ancêtres et qu'il reste toujours à construire »

ROCH CARRIER

L'auteur est écrivain et administrateur général de la Bibliothèque nationale.

J'ai célébré la Saint-Jean Baptiste. Je vais célébrer la Fête du Canada. Comme la majorité des citoyens du Québec, j'aime être québécois et j'aime être canadien. Je suis fier de mon héritage. Je suis engagé dans le présent. De mon mieux, je prépare l'avenir.

Vous n'allez pas me voir danser dans les rues. Je vais plutôt penser à ce pays qui est le nôtre parce qu'il a été bâti par la volonté, le travail et l'optimisme de nos ancêtres, malgré toutes les difficultés, et par nous aussi, avec nos multiples contradictions. C'est ainsi que se tisse un pays. Comme une vie, un pays n'est jamais achevé. Il reste toujours à construire. Même ceux qui s'emploient à son éclatement participent à son évolution. Ils poussent ceux qui croient au Canada à raffermir leur conviction que ce pays peut équilibrer les iniquités et soulager les frustrations locales en assurant un meilleur partage.

Je vais saluer le drapeau canadien. Pour moi, c'est le drapeau que saluaient mes étudiants qui avaient choisi de servir le Canada dans les Forces armées. Ils ont dû la violence à l'étranger. Certains ont perdu la vie. Certains sont revenus avec des blessures physiques et d'autres avec d'ingrissables traumatismes à l'âme. Je respecte ce qu'ils ont accompli. Je respecte aussi le drapeau sous lequel ils ont eu un courage que nous n'avons pas.

Pour Bernard Landry, ce n'est qu'un chiffon rouge, mais j'ai vu ce drapeau flotter dans bien des régions du monde. Partout, autour de ce drapeau, des Canadiens désamoraient des mécontentements, sauvaient des vies, ouvraient des écoles, des infirmeries, formaient des policiers, entraînaient des soldats, luttèrent contre le sida, enseignaient à exploiter les forêts, à créer des caisses d'économies, donnaient de l'amitié à des enfants de la rue. Personne ne craint le drapeau canadien et c'est bien ainsi. Là où il flotte, les désespérés savent qu'ils peuvent recevoir de l'aide. J'ai vu, à travers le monde, dans les consulats, les ambassades, des files de gens qui souhaitent venir vivre sous ce drapeau qui offre le privilège d'une vie libre et digne.

Tout un pays à habiter

En ce jour de la Fête du Canada, je vais penser au pays que j'ai traversé en tout sens depuis trente ans. De l'avion, le paysage est immensément fascinant : ces espaces vertigineux, ces millions de lacs, les mers, les plaines, les montagnes, l'étrange ruban des villes, l'éparpillement des villages ; toute une histoire à bâtir. Tout un pays à habiter. D'immenses ressources à offrir pour apaiser la douleur du monde. De la terre à partager. Des forêts. De l'énergie. De l'eau. Une sidérante beauté : descendre en plein midi au Nord sur l'infinie plaine glacée et pouvoir presque toucher un soleil rouge tout près du sol. Être conduit dans une mine sous les glaces de la mer nordique comme si j'étais entré dans un roman de Jules Verne. J'ai rencontré des pêcheurs, j'ai visité des ranches, j'ai mangé de la viande de phoque avec des chasseurs, j'ai assisté à la cérémonie de la fumée de sauge avec des écoliers aborigènes, j'ai discuté avec des chevaliers de l'industrie. À Terre-Neuve ; j'ai retrouvé la musique que l'on jouait dans mon village. Au Yukon, j'ai fraternisé avec un chercheur de diamants. J'ai écouté des artistes de toutes les provinces décrire leurs frustrations et leurs espoirs. J'ai vu dans les écoles des petits visages aux couleurs aussi variées que la boîte de crayons à colorer de mon enfance. J'ai fait la connaissance d'un constable de la Gendarmerie Royale du Canada qui sort les enfants de la rue pour les envoyer à la bibliothèque car il est convaincu que celui qui sait lire court moins de risque d'aller en prison. Revenant du voyage, je me sens toujours privilégié que mes parents m'aient donné ce pays.

Je vais avoir une pensée pour Sheila Fischman, une jeune femme de la Saskatchewan qui, pour apprendre le français, a traduit mon premier roman. Cela, à trente ans, m'a catapulté dans un voyage qui ne s'est pas arrêté, où chaque jour j'apprends le Canada.

L'immensité de ce pays, son pluralisme,

ses richesses, ses défis, ne peuvent être perçus par un esprit grincheux, un cœur revancharde. Pour bâtir le Canada, il faut penser vaste, généreux. Se réfugier dans le confort folklorique de la vision édulcorée d'un passé frelaté ne suffit pas. « Cette agonie qu'a été notre histoire », pleurerait une historienne péquiste. L'agonisant me paraît plutôt en bonne santé.

Ce pays a transformé des ennemis traditionnels en partenaires ; il fait vivre côte à côte, ensemble, sans conflits des confessions, des couleurs, des ethnies variées parce qu'il les respecte également. J'aime cette expérience canadienne. Je veux y travailler. Elle est porteuse d'espoir pour l'avenir.

Venant d'où je viens, malgré les universités et les réceptions aux petits fours, je suis resté un peu paysan et je n'en ai pas honte. Jeune, j'ai constaté qu'il vaut mieux avoir une grande terre qu'une petite. J'ai aussi appris un autre principe : quand on reçoit une terre en héritage a le devoir d'en prendre soin, pour la redonner à ses enfants car elle appartient en fait aux enfants de leurs enfants. On m'a aussi enseigné que la vraie richesse est dans le soin que l'on prend à cultiver cette terre. À mes amis séparatistes, je dis : j'ai déjà un grand pays, ne m'en offrez pas un petit.

Il y a quelque temps, je me suis attendri sur les pages séchées d'anciens journaux du Manitoba qui, de semaine en semaine, racontaient les efforts des colons dans ce territoire, où ils s'établissaient, loin de leurs racines. Je vais penser à ces conquérants. Et je vais regretter que le Québec ait non seulement négligé mais parfois méprisé leurs va-

leureux descendants. L'accélération des communications, l'instantanéité de l'information rendent les frontières de plus en plus perméables. Dans les pays d'espoir, l'immigration massive transforme le tissu national. Les immigrants, qui ne se sentent plus coupés du pays quitté, n'acceptent plus de se dissoudre dans leur société d'adoption. La politique multiculturelle du Canada donne à toutes ces communautés, une tolérance qui les protège de la discrimination et des moyens de participer à la vie démocratique du pays.

Le Canada n'étouffe pas les identités locales. Il comprend même qu'un certain narcissisme est nécessaire à la cohésion des sociétés. Il les accepte tout en proposant aussi un plus vaste espace pour la réalisation de soi. Cette tolérance des différences, et leur mise en valeur est un choix courageux. C'est peut-être une réponse hardie aux défis de la mondialisation.

J'aime cette philosophie canadienne. Elle est basée sur la vision d'un avenir où les gens et les peuples pourront dompter les vieux démons de la haine et jouir de leur riche diversité dans un village global où, cependant, l'heure n'est pas partout la même.

Le modèle du Canada peut aider à soulager certaines misères du monde où se massent tribus et nations, où se confrontent les religions. Sa politique multiculturelle promeut le droit à la différence dans un climat de tolérance. Elle garantit la liberté d'expression, une égalité de chances et le droit de participer aux affaires publiques. Des groupes différents peuvent gérer leurs désaccords et trouver un équilibre dans une action concrète. Alors que la Yougoslavie se déchirait, le Canada créait le Nunavut.

Bien sûr le Canada n'est pas parfait. Cependant, c'est le meilleur pays que je connaisse. Chacun de ses citoyens a non seulement le droit mais aussi le devoir de participer à sa construction.

Notre vibrante culture québécoise a pu s'épanouir. Cette réussite a inspiré d'autres groupes au Canada. Ils ont compris que dans leur pays, tout est possible.

Selon le discours de mes amis séparatistes, notre culture serait menacée. Toutes les cultures sont menacées, si elles ne sont pas innovatrices, pertinentes. Les cultures qui survivront à la mondialisation sont celles qui aideront les individus à vivre. C'est notre défi de donner ces qualités à notre culture. Les Québécois n'ont pas besoin de briser leur pays pour sauver leur culture.

J'ai toujours résisté à cette constante représentation de notre petit peuple en victime. Toujours blâmer les autres est une manière pour une petite élite conservatrice, froussarde et dépassée de garder son emprise. Ce clergé en a remplacé un autre ; il faut toujours le diable pour amener les fidèles à l'église.

J'ai confiance en la force des Québécois. Prenons nos responsabilités, que diable ! Cessons de blâmer les autres. Cessons de brailler sur les Plaines d'Abraham. Le Canada n'empêche personne de s'occuper de ses affaires. Nous avons réussi à survivre à travers des générations d'ignorance : nous grandirons en ce siècle de surinformation. Le Canada ne nous empêche pas de réaliser ce rêve : il nous donne l'espace et les partenaires pour le réaliser.

Imaginons que le Canada est une patinoire. Rester assis sur le banc, boudier, blâmer, accuser, tatillonner sur les règles ne nous fait pas gagner le match. Comme Maurice Richard, il faut se lever, jouer, lancer au but et marquer.

Le Canada n'étouffe pas les identités locales. Il comprend même qu'un certain narcissisme est nécessaire à la cohésion des sociétés.



L'auteur du texte, l'écrivain Roch Carrier : « J'ai vu, à travers le monde, dans les consulats, les ambassades, des files de gens qui souhaitent venir vivre sous ce drapeau qui offre le privilège d'une vie libre et digne. »

photo PC

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

30 juin 2001

Page A26 manquante